

SUPPRESSION DE VISAS POUR LES EMIRATS
Le ministère des Affaires étrangères dément

Lire l'article de R. N. page 2

Le Quotidien
Edition Nationale d'Information
D'ORAN

TLEMCEN
Deux personnes succombent après un incendie

Lire l'article de Khaled Boumediene page 4

ACQUISITION DU VACCIN ANTI-COVID
L'Algérie prudente

Lire l'article de Houari Barti page 3



ANSEJ
Les créances des startups en difficulté rééchelonnées

Lire l'article de R. N. page 2



EL OUED
Près de 50.000 capsules de psychotropes saisies

Lire l'article de M. A. page 4

LE MINISTRE DES FINANCES
Le problème de liquidités réglé dès décembre P. 2



Suppression de visas pour les Emirats

Le ministère des Affaires étrangères dément

R. N.

Au lendemain de la dépêche de Reuters annonçant la suspension par les Emirats arabes unis (EAU) de l'attribution des visas de travail et de tourisme pour les ressortissants de 13 pays dont l'Algérie, le ministère algérien des Affaires étrangères a publié un démenti formel de cette information.

Dans un communiqué publié jeudi, l'ambassadeur Noureddine Sidi Abed, directeur général de la communication, de l'information et de la documentation au MAE, affirme que les «hautes autorités des Emirats arabes unis» ont «totalement nié» l'existence d'un document interdisant l'octroi de visas aux Algériens et à des ressortissants d'autres pays.

«Certains médias étrangers et certains médias sociaux ont diffusé des informations affirmant que le nom de l'Algérie était inclus dans un document publié par une autorité officielle des Emirats arabes unis qui interdit aux Algériens ainsi qu'à des citoyens d'autres pays l'obtention des visas d'entrée aux Emirats arabes

unis». «Le ministère des Affaires étrangères (algérien), affirme que cette information est fausse et n'a aucun lien avec la vérité, et que les hautes autorités des Émirats arabes unis ont totalement nié l'existence d'une telle décision qui inclut des citoyens algériens de l'interdiction d'entrée sur leur territoire».

Selon la même source, le document cité par Reuters (le communiqué ne mentionne pas l'agence) «est falsifié» et l'attribue à «des parties suspectes».

Pour rappel, une dépêche de Reuters, signée Alexander Cornwell, affirmait mercredi que les Emirats arabes unis «ont cessé de délivrer de nouveaux visas aux citoyens de 13 Etats dont une majorité de (pays) musulmans». Les 13 pays cités par la dépêche sont : l'Afghanistan, l'Algérie, l'Iran, la Tunisie, la Turquie, la Syrie, le Pakistan, le Kenya, l'Irak, le Liban, la Somalie, la Libye et le Yémen.

L'article précise également que «l'Autorité fédérale pour l'identité et la citoyenneté (ICA) des Émirats arabes unis», contactée par Reuters, «n'a fait aucun commentaire».

Le ministre des Finances Le problème de liquidités réglé dès décembre

Le problème de liquidités enregistré au niveau des bureaux d'Algérie Poste et des banques sera réglé définitivement dès décembre prochain, a affirmé, jeudi à Alger, le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane. Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'adoption par les membres du Conseil de la Nation du projet de loi de Finances pour l'exercice 2021, M. Benabderrahmane a fait savoir que le «problème de liquidités devra être réglé définitivement, début décembre prochain». Les premières démarches pour venir à bout de ce problème ont été d'ores et déjà entreprises à la faveur du rétablissement du plafonnement à 50.000 Da au profit des citoyens détenteurs des cartes magnétiques CCP, a indiqué le ministre, assurant que cette démarche sera suivie par d'autres mesures pratiques dont les détails n'ont pas été dévoilés.

Les membres du Conseil de la nation ont adopté à la majorité absolue le projet de loi de finances pour l'exercice 2021 (PLF 2021) lors d'une séance plénière présidée par le président du Conseil de la nation par intérim, Salah Goudjil. 120 sénateurs ont voté en faveur du PLF 2021 et un seul membre s'est abstenu. Le texte de loi avait été adopté à la majorité des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) le 17 novembre dernier. Dans une allocution après l'adoption du texte, le ministre des Finances a précisé que les dispositions de la loi de finances 2021 visaient à préserver les équilibres financiers de l'Etat et à protéger le pouvoir d'achat des citoyens, notamment les catégories précaires. Le texte a également pour but de promouvoir l'investissement et de diversifier l'économie nationale, a

ajouté M. Benabderrahmane, soulignant que le gouvernement était déterminé à surmonter cette double crise sanitaire et financière grâce aux dispositions de cette nouvelle loi de finances. Après s'être félicité de l'adoption par les membres du Conseil de la nation de la Loi de finances 2021, M. Goudjil a appelé à l'impératif de mettre en place des lois et des mesures à même d'intégrer l'économie parallèle dans l'économie nationale en vue de réaliser la prospérité.

Concernant l'endettement extérieur, le président du Conseil de la nation par intérim a rappelé que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé qu'il ne recourra pas à cette mesure afin de préserver l'indépendance de la décision politique. La commission des affaires économiques et des finances du Conseil de la nation avait insisté, dans son rapport complémentaire relatif au PLF 2021, sur la nécessité concrétisation du projet de numérisation des administrations financières dans les plus brefs délais en assurant la formation continue aux personnels. Elle a également appelé à hâter la réforme fiscale annoncée par les pouvoirs publics pour remobiliser les ressources ordinaires et réaliser la justice fiscale. La commission a aussi mis l'accent sur l'impérative accélération de la réforme du système bancaire pour accompagner l'investissement génératrice de richesse et de valeur ajoutée. Elle a en outre appelé à lever les entraves à l'investissement national, à accélérer le traitement des dossiers en suspens au niveau local et à trouver d'urgence une solution pour assurer la disponibilité des liquidités dans tous les bureaux de poste et les banques.

ANSEJ Les créances des startups en difficulté rééchelonnées



R. N.

L'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) a annoncé, jeudi, des mesures de rééchelonnement des créances des startups en difficulté. «Les jeunes promoteurs de start-up en difficulté ont la possibilité de bénéficier d'un rééchelonnement des créances sans intérêts, notamment les créances inhérentes aux crédits bancaires ou au Prêt non rémunéré (PNR) accordé par l'agence», a expliqué l'ANSEJ dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook.

Il s'agit «de la facilitation et l'allègement des procédures de rééchelonnement avec annulation des conditions prohibitives», note

la même source. L'ANSEJ a décidé de l'annulation des commissions et pénalités dues aux retards de paiement des échéances du crédit bancaire, de la condition de l'inspection du matériel des startups par les agents de l'agence, de la condition du versement d'une tranche du prêt (entre 5 et 10%) et de l'application d'un taux d'intérêt de 5,5% sur le crédit bancaire lors du rééchelonnement.

Ces mesures concernent également l'annulation de l'attestation de régularisation de situation auprès des caisses de la sécurité sociale (CNAS - CASNOS - CACOBAT-PH) et des pénalités pour retard de paiement des impôts, avec la possibilité de prolonger les délais de rè-

glement des échéances à 36 mois. Selon le communiqué de l'ANSEJ, le rééchelonnement des créances issues du crédit bancaire sera suivi directement par un rééchelonnement des créances issues du PNR accordé par l'agence.

Placée sous la tutelle du ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la micro-entreprise, l'ANSEJ a tenu plusieurs réunions de travail avec le ministère des Finances ayant abouti à l'annonce, en fin du mois de juillet dernier, d'une série de mesures au profit des startups en difficulté, comme l'octroi de crédits d'exploitation, le rééchelonnement des créances bancaires et fiscales, ainsi que l'annulation des pénalités de retard.

ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

Délire

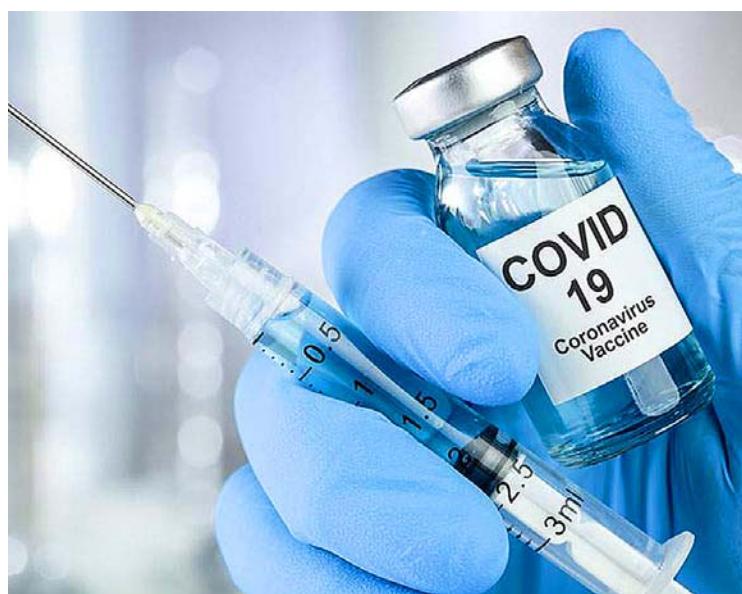
Qui parlerait de voyages et de visas par ces temps de pandémie ? Avec des frontières aériennes, terrestres et maritimes fermées depuis le 17 mars 2020, les Algériens ont quasiment oublié les voyages à l'étranger et les demandes de visas font partie du cadre de leurs soucis quotidiens, mais il se trouve que certains médias étrangers, relayés par des sites électroniques et des réseaux sociaux, tentent de faire du bruit, ces derniers jours, en annonçant que les Emirats arabes unis (EAU) ont suspendu la délivrance des visas aux ressortissants algériens, au même titre que ceux de douze autres pays. Une annonce qui s'avère une vraie «fake news», car l'information a été catégoriquement démentie à travers un communiqué du ministère algérien des Affaires étrangères (MAE), confirmant que les hautes autorités émiraties avaient, également, certifié que «le document comprenant le nom de l'Algérie est faux et a été relayé par des parties aux intentions malsaines». Quand on se fatigue à falsifier la vérité, en traficotant un document émanant d'une institution officielle des Emirats arabes unis (EAU), juste pour le malin plaisir d'ajouter l'Algérie sur une liste de 12 pays, qui fait état d'une suspension de la délivrance de visas d'entrée aux EAU pour leurs ressortissants, alors que les Algériens sont loin de s'intéresser, pour le moment, à cette destination, on comprend mieux ce que visent les «intentions malsaines» de ceux qui ont relayé l'information. Il y en a, bien sûr, ceux qui sont tombés dans le panneau de cette «fake news», notamment certains sites électroniques locaux, mais pour les médias étrangers, il s'agit bel et bien d'une vile manœuvre qui chercherait à ternir l'image de l'Algérie sur le plan

international. L'Etat des Emirats arabes unis, qui est sorti de son silence pour affirmer

que le document comprenant le nom de l'Algérie est faux, selon le communiqué du MAE, ne s'est pas exprimé pour le cas des douze autres pays concernés. Est-ce à dire que les EAU ont effectivement suspendu le visa aux ressortissants de ces pays, parmi lesquels figureraient le Pakistan, l'Iran, la Libye, le Yémen, la Syrie, l'Irak, la Somalie, le Kenya et l'Afghanistan, ainsi que les Tunisiens célibataires ? Si l'Algérie a pu obtenir un démenti de la part des hautes autorités émiraties, au moins deux autres pays ont fait savoir, selon des officiels du ministère pakistanaise des Affaires étrangères et de la Présidence tunisienne, qu'ils cherchent, sans y parvenir, à obtenir une confirmation officielle des autorités des Emirats arabes unis à cet égard.

Et, ce flou qui entoure cette mesure déteint automatiquement sur ses causes profondes. Est-ce en raison de la «deuxième vague de Covid-19», comme le pense le ministère des Affaires étrangères pakistanaise, ou par soucis sécuritaires, selon d'autres affirmations ? Certainement que le Covid-19 n'aurait rien à voir avec cette mesure, parce que cela aurait concerné de nombreux pays et conduirait ce pays fermer carrément ses frontières, puisque la circulation active du virus est planétaire, reste le souci sécuritaire, qui semble plausible. Ce dernier serait lié, selon des agences de renseignement, à la normalisation des relations entre les EAU et Israël, qui aurait augmenté la menace d'attentats terroristes contre les intérêts des deux pays. Ainsi, on comprendrait mieux pourquoi certains se délectaient, des sites marocains notamment, de voir l'Algérie sur cette liste, nourrissant le délit de provoquer son isolement sur le plan international.

Acquisition du vaccin anti-Covid L'Algérie prudente



Houari Barti

Si l'acquisition du vaccin anti-coronavirus est aujourd'hui présentée en Algérie comme une «priorité de santé publique», au plus haut niveau de l'Etat, trois mots d'ordre semblent désormais guider les pouvoirs publics dans leur démarche : la prudence, la transparence et la渐ualité dans le temps.

Pour le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, le Pr Abderrahmane Benbouzid, il s'agira en effet d'une démarche «très prudentielle» avec l'engagement ferme de l'Etat à faire «le meilleur choix» de ce produit pour la population. «L'acquisition du vaccin anti-coronavirus prendra le temps qu'il faudra et ce, au même titre que les autres pays. Il y a des pays qui avancent des dates avant d'en donner d'autres. Nous sommes dans une démarche très prudentielle face à la multitude des vaccins annoncés», a ainsi déclaré le ministre lors de son passage, mercredi soir, sur la chaîne Canal Algérie de la Télévision nationale. Une démarche, a-t-il souligné, qui s'appuiera sur «les compétences nationales» pour décider du vaccin à commander, avant de réitérer l'engagement des pouvoirs publics à «faire le choix du meilleur vaccin pour la population», sur les plans du «coût, de la qualité et du risque».

Ce qui est certain, a insisté l'hôte de l'émission «Santé MAG», «c'est qu'il ne faut pas qu'il y ait un quelconque doute», écartant, toutefois, toute considération de «prix» pouvant empêcher l'achat du produit en question. Il rappellera à ce propos les réunions organisées jusqu'à avec les représentations diplomatiques des pays engagés dans la course à la production du vaccin anti-coronavirus. Le Pr Benbouzid a noté par ailleurs qu'«à ce jour, il n'existe pas de vaccination de masse, hormis dans certains pays ayant expérimenté la phase 3 en recourant à des volontaires», précisant «attendre» le mois prochain, durant lequel est annoncée, par certains pays, la mise sur le marché d'un vaccin destiné à mettre fin à cette pandémie mondiale.

Pour sa part, le ministre délégué à la Réforme hospitalière, Pr Smail Mesbah, a affirmé que la question de la vaccination contre la Covid-19 est «une priorité de santé publique au plus haut niveau de l'Etat, ce qui signifie que tous les moyens seront mobilisés pour

l'acquérir», convaincant la population à «en être convaincu».

Qualifiant le recours à la vaccination contre ce virus d'«arme puissante qui doit être néanmoins sûre et efficace», il a promis que «la transparence» caractérisera cette «opération d'envergure pour laquelle l'adhésion de la population est nécessaire», avant de mettre en garde sur le fait que cette vaccination sera une mesure «supplémentaire» dans la lutte contre cette pandémie, dans le sens où les mesures de prévention seront maintenues et soutenues. Le Pr Mesbah a tenu, toutefois, à relever que cette action se fera dans «un contexte spécifique, d'urgence et limité en approvisionnement», expliquant que «nous ne pourrons pas avoir toute la quantité au moment voulu et ce sera le cas pour tous les pays».

Cela signifie, a-t-il poursuivi, que l'opération de vaccination «s'étendra dans le temps et concernera plusieurs catégories de la population, contrairement aux autres campagnes menées jusque-là par l'Algérie, avant de détailler le Plan national vaccination en cours d'élaboration pour la réussite de cette importante phase.

De son côté, la directrice générale de la Pharmacie au même ministère, le Pr Wahiba Hadjoudj, a tenu à relever «le caractère important» que revêt la question du vaccin chez les responsables du secteur, rappelant le protocole Covax signé en août dernier par l'Algérie dans la perspective de l'acquisition de ce produit, «seul remède» contre la Covid-19.

Covax est, note-t-on, l'un des trois piliers de l'accélérateur d'accès aux outils Covid-19 (ACT), qui a été lancé en avril par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la Commission européenne et la France en réponse à cette pandémie. Rassemblant des gouvernements, des organisations mondiales de santé, des fabricants, des scientifiques, le secteur privé, la société civile et la philanthropie, il vise à fournir un accès innovant et équitable aux diagnostics, aux traitements et aux vaccins Covid-19. Le pilier Covax est axé sur ce dernier. Il s'agit de la seule solution véritablement mondiale à cette pandémie, car c'est le seul effort visant à garantir que les populations de tous les coins du monde auront accès aux vaccins Covid-19 une fois qu'ils seront disponibles, quelle que soit leur richesse.

Covid-19 Conversion temporaire d'un hôtel militaire en une structure sanitaire

Le Général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée Nationale Populaire, a présidé jeudi une cérémonie de conversion temporaire de l'hôtel militaire du Centre de Regroupement et de Préparation des Equipes Sportives Militaires en 1ère Région Militaire, où il a présidé la cérémonie de conversion temporaire de l'hôtel militaire relevant de ce Centre en une structure sanitaire dédiée exclusivement à la prise en charge des citoyens malades contaminés de la Covid-19 et sa mise à la disposition du système de santé public», a précisé le MDN.

«Dans le cadre du suivi sur terrain du degré de disponibilité des structures de la Santé Militaire à faire face à la propagation de la pandémie du nouveau Coronavirus, Monsieur le Général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire, a effectué, aujourd'hui jeudi 26 novem-

bre 2020, une visite de travail et d'inspection au Centre de Regroupement et de Préparation des Equipes Sportives Militaires en 1ère Région Militaire, où il a présidé la cérémonie de conversion temporaire de l'hôtel militaire relevant de ce Centre en une structure sanitaire dédiée exclusivement à la prise en charge des citoyens malades contaminés de la Covid-19 et sa mise à la disposition du système de santé public», a précisé le MDN.

Après la cérémonie d'accueil, le Général de Corps d'Armée, en présence du Secrétaire Général du ministère de la Défense nationale et du Commandant de la 1ère Région Militaire, du Chef du Département Emploi-Préparation/EM-ANP, du Directeur Central des Services de Santé Militaire et des Directeurs Centraux du

Ministère de la Défense Nationale et de l'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire, a entamé sa visite par la tenue d'une rencontre avec les cadres et personnels de la Santé Militaire, médecins et infirmiers, ajoute le communiqué.

Il a saisi cette occasion pour souligner l'engagement du Haut Commandement de l'Armée Nationale Populaire à suivre, sur le terrain, l'état de disponibilité et d'état-prêt des structures de la Santé Militaires, pour faire face à la propagation de l'épidémie du nouveau Coronavirus, indiquant, à ce propos, que la conversion temporaire de cet hôtel militaire en une structure sanitaire est une mesure qui traduit son souci permanent de concrétiser les engagements de l'Armée Nationale Populaire envers la patrie et le peuple.

Raiina Raïkoum

Hatem Youcef

Malgré les innombrables répercussions de la calamité covidienne sur la planète foot à l'instar de la désertion forcée des stades par les masses qui vibraient, exultaient et vociféraient éperdument chaque weekend dans les plus grands stade-loisirs qui soient institutionnalisés, les pertes séches accusées par les publicitaires, les agents de joueurs, les chaînes de télé, les journaux spécialisés et tout ce qui et ceux qui gravitent autour des temples du foot et se les roulent par la magie de ce ballon qui roule, roule depuis des siècles, le foot n'a pas rendu l'âme, mais en ce mercredi 25 novembre 2020, le foot est bel et bien mort. Effectivement, n'en déplaise aux inconditionnels de Pelé, Zizou, la Pulga, CR7 et tous les grands joueurs qui vont continuer à jouer et toutes les pépites à venir, avec la disparition de Diego Armando Maradona, c'est le football qui a cessé d'être. Il en est ainsi de beaucoup d'arts et métiers qui ont été tellement marqués et relevés par des individus extraordinairement singuliers qu'à chaque fois qu'un de ces génes passe de vie à trépas, l'art porté aux nues et estampillé suit et cesse d'exister. C'est le cas de la musique pop qui s'en alla avec Michael Jackson, de la boxe qui a cessé d'être noble depuis la mort de Mohamed Ali, du Rock'n' Roll qui mourut avec Elvis et bien d'autres exemples. Maradona a révolutionné le football, l'a tout simplement simplifié. Bien plus, il a magnifié la balle ronde pour la rendre encore plus visible partout dans le monde. Avec Maradona, le sport-rois gagnait de plus en plus en majesté, en finesse, en inspiration et donnait envie de taper au ballon aux plus indifférents. Maradona est le Prométhée du foot

ball, celui qui subtilisa la technicité des Brésiliens, déroba le sacre (coupe et championnat) du nord de l'Italie pour l'offrir aux Napolitains qui le défièrent pour toujours malgré ses péchés mignons. Le Messie de tout un peuple dévoué au football et éprix de la coupe du monde depuis le sacre 1978 sur ses propres terres, Maradona gratifia les Argentins de la seconde édition de la coupe du monde des U20 et fut désigné meilleur joueur du tournoi. Il leur ramena la coupe du monde senior en 1986, mais la perdit en 1990 sur ces terres italiennes où il régna pendant l'âge d'or napolitain auquel il contribua grandement. Footballeur prométhéen comme il n'y en a pas, Maradona dut subir la fureur des dieux de l'Olympe du foot qui finirent par le châtier pour non conformisme et trouble à l'ordre établi.

Le football dans toute sa splendeur, le pied gauche le plus magique, une protection du ballon comme il n'y en a pas, l'élimination systématique de plusieurs adversaires, et des coups francs dans la lucarne qui laissent pantois les meilleurs gardiens sont les quelques griffes d'El pibe de oro qui ajouta plus de valeur à l'or. Le gamin en or réalisa non seulement ses deux rêves de disputer et gagner une coupe du monde, mais la gagna avec brio et presque à lui seul. N'ayant pas réussi comme entraîneur, Il a pu dribbler et feinter son propre corps et ses problèmes de santé à plusieurs reprises, mais a fini par tirer sa révérence en emportant avec lui la grâce footballistique, l'aisance avec le ballon, la maestria et le talent brut. Avec la mort de Maradona, c'est aussi dans un sens la mort du football du moins pour ses milliers de fans et tous ses fervents admirateurs qui ont érigé des temples en son honneur de son vivant même.

Coronavirus : 1.058 nouveaux cas et 20 décès enregistrés

Mille cinquante-huit (1085) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 612 guérisons et 20 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé vendredi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 80168 dont 1058 nouveaux cas, soit 2,4

cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 2372 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 51.946, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19.

En outre, 16 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas, 12 n'ayant enregistré aucun cas, alors que 20

autres ont enregistré plus de 10 cas. Par ailleurs, 50 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir.

Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

«L'instinct du médecin légiste» du Professeur Rachid Belhadj

«La découverte d'une personne décédée dans des circonstances violentes ou suspectes a toujours bouleversé les sentiments les plus profonds de notre âme et de notre corps, réveillant en nous cette phobie cellulaire de mourir un jour dans les mêmes circonstances.»

Ghania Oukazi

Professeur Rachid Belhadj est chef de service Médecine légale et directeur des Activités médicales et paramédicales au CHU Mustapha Pacha d'Algérie. Cet exercice est tiré de son livre «L'instinct du médecin légiste» où il décrit, écrit-il, «des situations qui déclenchent en nous des mécanismes complexes de défense et d'intelligence pour catalyser, en fin de compte, nos instincts et nos intuitions les plus profonds à la recherche de la vérité(...). Il fait savoir aux lecteurs que son livre «relate quelques histoires criminelles ayant eu lieu à Alger durant les années 2000, des affaires riches en émotions où l'impossible n'est pas interdit dans les esprits des spécialistes de la gestion de la scène du crime». Des crimes qui, écrit-il, ont été «solutionnés en un temps record, dans le respect des règles et investigations scientifiques, procédures pénales et de la dignité humaine».

Prof Belhadj a mis en avant «la ténacité et l'expérience professionnelle de l'ensemble des acteurs» qui doivent entreprendre des opérations, disons-le, macabres pour élucider le crime, ses circonstances et dévoiler son auteur et (ses) armes. Il cite «officiers de la police judiciaire, enquêteurs, médecins légistes, magistrats et police scientifique(...) avec la collaboration du médecin légiste» qu'il est à ce jour. C'est ce même Prof Belhadj qui nous a dit dans l'édition du 15 novembre dernier que «les décès des malades Covid exigent de nous qu'on les diagnostique, parfois en procédant à la PCR ou à une autopsie, on doit mettre le corps dans un sac, bien le fermer et le mettre dans une morgue dédiée au Covid, en attendant son identification par la famille, on oblige au respect strict des gestes barrières pour éviter que le cadavre ne contamine ses proches, parce qu'il peut être contagieux au niveau de certaines parties (s'il est manipulé au moment du lavage rituel), c'est pour cela qu'on refuse qu'il soit lavé».

LE DEVOIR «DU SILENCE»

Il nous décrivait les actes et procédures entrepris à Mustapha depuis que la pandémie du Covid-19 sévit à grande échelle.

Mais dans son livre l'approche diffère totalement tant il est du devoir du médecin légiste d'autopsier un cadavre sans en ébruiter les résultats parce qu'il écrit-il «notre expérience nous a appris que le silence est d'or dans toutes les phases de l'autopsie(...), la seule partie habilitée légalement à fournir des informations à la famille sur les causes du décès est l'autorité judiciaire et personne d'autre». Il témoigne en sa qualité de médecin légiste que «je ne peux faire l'économie de rappeler que l'opération d'autopsie en vue de déterminer les causes directes ou indirectes du décès est considérée comme l'une des opérations médicales les plus difficiles surtout dans ces cas de morts non violentes ou encore dans les cas de corps calcinés ou en putréfaction, où les parties judiciaires et de sûreté comptent sur les réponses à toutes les questions posées pour élucider le

crime(...). La salle d'autopsie, écrit-il, «était dans un état de dégradation avancé, mais qui malgré cet état de délabrement a vu passer «sur sa table complètement abîmée des corps de personnes ordinaires et de personnalités connues ou haut placées à l'exemple du corps du défunt directeur général de la sûreté nationale, Ali Tounsi, assassiné dans son bureau, des 7 moines assassinés à Tibhirine dans la wilaya de Médéa, du Français décapité Hervé Gourdel, des victimes de l'attaque terroriste menée contre la base de vie de la centrale gazière de Tiguentourine dans la wilaya d'Illizi». D'autres «à la veille de l'indépendance, commis par l'OAS (Organisation armée secrète), notamment l'attentat au port d'Alger, les événements fratricides entre moudjahidine juste après l'indépendance, les événements en relation avec les manifestations de l'ex-FIS dissous, du terrorisme et de la décennie noire(...), l'attentat à la voiture piégée du Bd Amirouche, la Maison de la presse Tahar Djaout, du Palais du Gouvernement, les catastrophes naturelles, les inondations de Bab El Oued, le séisme de Boumerdès(...).»

L'EFFROYABLE VIOLENCE FAMILIALE

Les faits relatés par Prof Belhadj dans «L'instinct du médecin légiste» remontent à 2016. Il prévient en préambule que «le travail dans le domaine de la médecine légale est pénible et éprouvant psychologiquement et physiquement». En notant qu'à cette époque, «nous traitions pas moins de 40 victimes de violence des deux sexes». Sa remarque -de taille- est que «la violence familiale a gangréné la structure et le ciment qui fondent la famille algérienne, augmentant de manière inquiétante et effroyable, un phénomène qui avait commencé à dévorer la société comme le feraient des tissus du corps humain, les cellules cancéreuses». D'autres autopsies se faisaient «en moyenne sur trois ou quatre cadavres par jour et un plus grand nombre au lendemain des weekends».

Digne d'un polar, le livre est construit cependant sur des faits bien réels et déroule les différentes étapes d'autopsies sur des cadavres assassinés par leurs propres proches. Prof Belhadj écrit en effet qu'il m'est arrivé de recevoir des gens dans mon bureau qui étaient au comble de l'émotion et de l'affliction par la perte d'un être cher ou un proche, voire même un ami, pour s'avérer plus tard être ceux-là mêmes qui ont maltraité et tué la victime».

Il est 9h du matin en cette année 2006. La secrétaire fait part au Prof Belhadj d'un «dossier spécial avec une demande d'autopsie sur le corps d'une femme assassinée avec une arme à feu, dans un appartement, selon la déposition du frère de la victime». Première de ses questions : «le dossier est-il accompagné d'une requête médicale?». La réponse par non de la secrétaire lui fait dire «dans ce cas il vaut mieux attendre l'envoi de la requête à nos services, s'assurer qu'il n'y a pas d'erreur et que la mission qui nous est confiée y est bien précisée». La secrétaire nuance, «Docteur, nous avons bien une ré-

quisition transmise par les services de transport des corps dépendants de la morgue d'El Alia mais ce n'est pas le document original, c'est une copie conforme». Je ne pouvais supporter, écrit-il, «ce que j'entendais et me suis dit se peut-il que l'absence de coordination entre la morgue d'El Alia et notre service atteigne ces proportions? (...).

«MON DIEU ! QU'AS-TU FAIT ?»

Malheureusement, nous enregistrons parfois l'arrivée d'un corps au service de médecine légale qui devait séjourner encore des heures entières dans l'ambulance mortuaire en attendant l'arrivée de la réquisition. » Un temps d'attente qui, note-t-il, «est du point de vue médical une cause directe et suffisante pour que le cadavre se putréfie et pour que des modifications se produisent sur les blessures rendant forcément les preuves irrécouvrables». Le dossier remis par la secrétaire « était vide ne comportant que la demande d'autopsie (...) », remarque-t-il. Le crime devant être élucidé a été perpétré selon le témoignage de la sœur et du frère de la victime rapporté dans le livre sur «une personne (leur sœur âgée) de 32 ans, divorcée, avec une fille unique, originaire de l'intérieur du pays, issue d'une famille pauvre, travaillant comme femme de ménage chez une dame connue, riche et influente répondant au nom de Madame Affef». La victime, écrit l'auteur, « a été retrouvée morte assassinée dans la maison de sa patronne, avec une arme à feu, après que le ou les auteurs eurent volé tout l'argent et les bijoux de la propriétaire de la maison ». Il décrit « les nombreuses étapes méthodiques de construction de l'affaire » que le médecin légiste se doit de marquer en entretenant l'autopsie en tant que «personne de science et de connaissances qui doit respecter la loi, l'éthique médicale et les droits de l'homme, et mettre sa science, son savoir et son expérience au service de la justice et de la vérité sans jamais excéder ses limites». Aidé dans sa tâche «par des expérimentés et des professionnels», il affirme ainsi que «vous trouverez forcément les preuves accablantes et irrefutables qui vous permettent d'élucider l'éénigme d'un crime (...).

L'infirmier avait complètement déshabillé la victime, écrit l'auteur. «Mon Dieu ! Qu'as-tu fait ? Pourquoi as-tu enlevé les vêtements de la victime ?», a-t-il crié. Plus loin, Prof Belhadj écrit «je me suis rendu compte que la victime n'a pas été tuée avec une arme à feu...».

L'auteur dénonce le crime dans tous ses travers. Sous le sous-titre «Le rêve», il planche plus loin sur un autre assassinat qui met en rôle deux êtres, «ce ce qu'il y a de plus sacré dans la famille, la mère et le père», la victime et son assassin. Un crime commis dans un quartier populaire du vieux Alger... D'autres qu'il autopsie sous l'intitulé «Le cadavre putréfié», «La bombe» ou «L'innocence assassinée». Toutes des affaires douloureuses que Prof Belhadj en tant que médecin légiste évoque et démontre à ses lecteurs à travers les 275 pages de son livre.

Tlemcen Deux personnes succombent après un incendie

Khaled Boumediene

qui s'est déclaré au sous-sol de cette imprimerie offset. Selon la cellule de communication de la Protection civile de Tlemcen, les soldats du feu ont évacué la jeune femme et maîtrisé l'incendie au bout de plus d'une heure d'efforts intenses. Les deux victimes ont été ensuite transportées au CHU de Tlemcen. Selon un enquêteur, les deux victimes se sont retrouvées piégées pendant plus de 20 minutes par les flammes et les fumées toxiques dégagées ont asphyxié les victimes.

«C'est un fût d'essence qui aurait provoqué l'embrasement à l'intérieur de la cave qui contenait un stock de produits chimiques et papiers», a révélé hier cet enquêteur. Selon des sources judiciaires, une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances du sinistre.

Pour rappel, c'est la deuxième fois qu'un incendie de cette nature éclate dans ce secteur. Mi-octobre 2009, un incendie qui s'est déclaré en sous-sol d'une fabrique de maroquinerie (salon cuir et matelas) au lotissement «Les Dahlia» de Kiffane avait causé la mort de cinq personnes (4 filles et un jeune homme).

Aïn Témouchent Un réseau de passeurs démantelé

Les services de la sûreté urbaine extérieur de la commune de Hassi El Ghella (Aïn Témouchent) ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines en mer et arrêté deux passeurs, a-t-on appris jeudi auprès de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya.

Effectuée sur la base d'informations faisant part d'un groupe d'individus activant dans le domaine (passeurs) à Hassi el Ghella, l'opération a permis d'identifier le principal suspect et de per-

quisitionner à sa ferme, sise dans la commune de Terga, a-t-on indiqué. La fouille s'est soldée par la découverte d'une embarcation de plaisance dotée d'un moteur, de 10 gilets de sauvetage, de 30 jerricans de mazout, de même qu'un appareil de détection et de positionnement en mer (GPS), selon la même source. Le principal mis en cause ainsi que son acolyte ont été arrêtés et le restant du réseau qui est en fuite fait l'objet de recherche par les services compétents de la sûreté, a-t-on indiqué de même source.

El Oued

Près de 50.000 capsules de psychotropes saisies

M. A.

Dans le cadre de la lutte contre le trafic de stupéfiants et de substances psychotropes, les services de la sûreté de wilaya d'El Oued ont saisi une importante quantité de psychotropes. La brigade de recherche et d'intervention a ainsi mis la main sur environ 50.000 capsules de produits psychotropes. L'opération qualifiée de qualitative par les services de sécurité a été réalisée suite à l'exploitation d'informations indiquant la présence d'un suspect à bord d'un véhicule de tourisme en possession d'une quantité importante de psychotropes. Le mis en cause a été arrêté en possession de 49.800 gélules de psychotropes. Les services de la communication de la DGSN ont précisé dans un communiqué que la personne arrêtée a été présentée devant les autorités judiciaires compétentes.

A noter en outre que les services de la sûreté de la wilaya d'Alger ont à leur tour procédé à la saisie 337 comprimés psychotropes suite à une

opération menée à El Hamiz. Et ce, suite à l'exploitation d'informations obtenues auprès de citoyens qui ont saisi la police à travers le numéro vert mis à leur disposition. Ils ont de ce fait saisi une quantité de 337 psychotropes et 76.700 DA ainsi qu'une arme blanche. Le mis en cause a été placé sous mandat de dépôt. Pour rappel, les services de la DGSN ont indiqué lors des présentations des bilans que l'Algérie est passée d'un pays de transit à un pays consommateur de drogue, notamment le cannabis et les psychotropes. Mentionnant à chaque fois une hausse du nombre de saisies. En effet, pas moins de 2 tonnes de cannabis, 985.014 comprimés de psychotropes et 1 kg de cocaïne ont été saisis depuis le début de l'année jusqu'à fin juin de l'année en cours.

Pas moins de 1,2 million de comprimés psychotropes ont été saisis en Algérie durant la première moitié de l'année 2019, selon l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie.

France

Une affaire de violences policières secoue le sommet de l'Etat

Une nouvelle affaire de violences policières, dans laquelle quatre agents ont été suspendus après le tabassage d'un producteur noir filmé par plusieurs caméras, faisait des remous au plus haut niveau de l'Etat en France. En plein débat sur une proposition de loi "Sécurité globale" controversée qui réprime la diffusion d'images de policiers en intervention, le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin a annoncé qu'il demanderait "la révocation" des agents mis en cause dans ces violences documentées par une vidéo sur les réseaux sociaux. Les images publiées par le site Loopster montrent un homme appelé "Michel" qui subit une volée de coups assénés par des policiers samedi dans l'entrée d'un studio de musique à Paris. "On m'a dit sale nègre plusieurs fois et en me donnant des coups de poing", a dénoncé la victime, Michel Zecler, qui a porté plainte au siège parisien de l'Inspection générale de la police nationale (IGPN). "Des gens qui doivent me protéger m'agressent (...), je n'ai rien fait pour mériter ça", a-t-il poursuivi devant la presse, "je veux juste que ces trois personnes soient punies par la loi". Trois agents ont d'abord été suspendus. Puis un quatrième, arrivé en renfort et soupçonné d'avoir lancé une grenade lacrymogène dans le studio de musique, a été suspendu à son tour, a indiqué dans la soirée à l'AFP une source proche du dossier.

M. Darmanin, qui sera auditionné lundi par la commission des Lois de l'Assemblée nationale, a estimé sur la télévision publique que ces policiers "avaient sali l'uniforme de la République". Le ministre de la Justice, Eric Dupond-Moretti, s'est dit lui "scandalisé par ces images". Reconnaissant que s'il n'y avait pas eu d'images, "on n'aurait pas connu" cette affaire, il a affirmé: "Il faut filmer". Le chef de file des Insoumis (opposition de gauche), Jean-Luc Mélenchon, y a vu la "preuve terrible du caractère vital du droit à filmer l'action policière". Il faisait référence à l'article 24 de la proposition de loi "Sécurité globale", qui pénalise la diffusion malveillante de l'image des forces de l'ordre. Le texte, qui a été adopté mardi par l'Assemblée nationale et doit être encore examiné par le Sénat, a cristallisé ces derniers jours passions et antagonis-



mes. Plébiscité par les syndicats policiers, soutenu par la droite et l'extrême droite, son article 24 réprime d'un an de prison et 45.000 euros d'amende la diffusion de "l'image du visage ou tout autre élément d'identification" de membres des forces de l'ordre en intervention, quand elle porte "atteinte" à leur "intégrité physique ou psychique". La gauche et les défenseurs des libertés publiques y voient "une atteinte disproportionnée" à la liberté d'informer et le signe d'une dérive autoritaire de la présidence d'Emmanuel Macron. Le Premier ministre Jean Castex a annoncé jeudi soir la création d'une "commission indépendante chargée de proposer une nouvelle écriture" de l'article, sur lequel il entend lui-même saisir le Conseil constitutionnel.

COUPS DE MATRAQUE

Selon leur procès-verbal consulté par l'AFP, les trois policiers sont intervenus samedi pour tenter d'interroger M. Zecler pour défaut de port du masque. "Alors que nous tentons de l'intercepter, il nous entraîne de force dans le bâtiment", écrivent-ils. Sur les images de vidéosurveillance de ce studio, on voit les trois fonctionnaires de police entrer dans le studio en agrippant l'homme puis le frapper à coups de poing, de pied ou de matraque. Selon ces mêmes images, le producteur résiste en refusant de se laisser embarquer, puis tente de se protéger le visage et le corps. La scène dure cinq minutes. Les policiers tentent ensuite de forcer la

porte et jettent à l'intérieur du studio une grenade lacrymogène.

Après l'interpellation, l'homme a dans un premier temps été placé en garde à vue dans le cadre d'une enquête ouverte pour "violences sur personne dépositaire de l'autorité publique" et "rébellion". Mais le parquet de Paris a classé cette enquête et ouvert mardi une nouvelle procédure pour "violences par personnes dépositaires de l'autorité publique" et "faux en écriture publique". "Si nous n'avions pas les vidéos, mon client serait peut-être actuellement en prison", a dit à l'AFP Me Hafida El Ali, avocate de M. Zecler. Son client bénéficie d'une interruption temporaire de travail de six jours. Des sportifs ont réagi sur Twitter, notamment des footballeurs champions du monde, comme Kylian Mbappé, qui a dénoncé "une vidéo insoutenable" et "des violences inadmissibles", ou Antoine Griezmann, qui a écrit: "J'ai mal à ma France!". "A travers l'agression insoutenable de Michel (...), c'est notre humanité qui est atteinte", a tweeté Christophe Castaner, patron des députés de la majorité présidentielle et ancien ministre de l'Intérieur. Cette affaire intervient trois jours après l'évacuation brutale, lundi soir, d'un camp de migrants sur une place du centre de Paris. Un commissaire divisionnaire qui a fait un croche-pied à un migrant a commis un "manquement par un usage disproportionné de la force", écrit l'IGPN, la "police des polices", dans un rapport rendu public jeudi. Le ministre de l'Intérieur s'est engagé à prendre "des sanctions contre lui".

Yémen

Bombardements saoudiens après l'attaque contre Aramco

La coalition militaire dirigée par l'Arabie saoudite au Yémen a bombardé vendredi des camps des rebelles Houthis à Sanaa, quatre jours après une attaque contre un site pétrolier saoudien, ont constaté des correspondants de l'AFP et des témoins sur place. Les rebelles yéménites, soutenus par l'Iran, ont tiré un missile lundi contre un site d'Aramco à Djeddah, déclenchant l'incendie d'un réservoir de pétrole dans une usine de l'entreprise publique, première exportatrice de brut au monde.

Plusieurs frappes aériennes de la coalition ont visé vendredi matin des camps militaires des Houthis à Sanaa, la capitale, à Amran (au nord de Sanaa) et à Hodeida, la région



Turquie

Prison à vie pour 337 personnes dans un procès du putsch manqué



Un tribunal d'Ankara a condamné jeudi 337 personnes, dont des officiers et pilotes de l'armée de l'air, à des peines de prison à vie à l'issue du principal procès en lien avec une tentative de putsch ayant visé en 2016 le président turc Recep Tayyip Erdogan. Ces personnes ont été reconnues coupables notamment de "tentative de renversement de l'ordre constitutionnel", de "tentative d'assassinat du président" et d'"homicides volontaires", selon un résumé du verdict obtenu par l'AFP. Par ailleurs, 60 personnes ont été condamnées à diverses peines de prison et 75 acquittées, à l'issue de ce procès où comparaissaient près de 500 accusés. Parmi les personnes condamnées, figurent notamment des pilotes qui ont bombardé plusieurs sites emblématiques de la capitale Ankara, comme le Parlement, et des officiers et civils qui ont dirigé le coup de force depuis la base militaire d'Akinci dans la nuit du 15 au 16 juillet 2016. La plupart de ces personnes ont été condamnées à une peine de prison à vie "aggravée". Celle-ci comporte des conditions de détention plus strictes et a remplacé dans l'arsenal juridique turc la peine de mort abolie en 2004.

M. Erdogan accuse le prédateur Fethullah Gülen d'avoir ourdi la tentative de putsch. M. Gülen, un ancien allié du président turc qui réside aux Etats-Unis, nie toute implication. Depuis le putsch avorté, les autorités traquent sans relâche les partisans de M. Gülen et ont déclenché des purges d'une ampleur sans précédent dans l'histoire moderne de la Turquie.

Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont été arrêtées et plus de 140.000 limogées ou suspendues de leurs fonctions. Les vagues d'arrestations se poursuivent à ce jour, bien que leur rythme est devenu moins intense cinq ans après la tentative de coup. D'autres procès, avec un nombre encore plus important d'accusés, sont en cours. Plus de 520 personnes sont ainsi jugées dans un procès en lien avec les activités de la garde présidentielle pendant la nuit du putsch manqué.

Pas moins de 289 procès en lien avec la tentative de coup d'Etat se sont déjà achevés, alors que 10 autres se poursuivent. Les tribunaux ont à ce jour condamné près de 4.500 personnes, infligeant des peines de prison à vie à près de 3.000 d'entre elles, selon les chiffres officiels.

Devant être la rampe de lancement du développement national durable L'école algérienne doit revoir sa copie

Ce que les gestionnaires de la mission éducative et ceux de l'acte pédagogique ne doivent pas ignorer.

Par Chaib Aïssa-Khaled *

1re partie

En effet, la gestion de la mission éducative en Algérie a, de tout temps, été l'apanage de personnalités qui, non seulement ne maîtrisent pas le dossier, se sont en sus, encoconnées dans une espèce de charisme qui ne leur ressemble pas et par conséquent, dans des fantasmes gluants ou dans des ambitions désarticulées. Moralité, à une gestion pédagogique de la mission éducative, lui était préférée une gestion politico-bureaucratique pour ne pas dire « au jugé » ou pourquoi pas, à la pièce. Résultat, la sinistrose a affecté le système éducatif algérien au point où aujourd'hui, il est totalement inopérant. En conséquence, sans un élan salvateur cette sinistrose qui s'érige dans des allures grandioses, risquerait de devenir son affectation définitive.

Le souci est que l'avenir national soit, de plus en plus visible et de mieux en mieux lisible, l'esprit cartésien conviendra avec moi que les temps ne sont plus propices à la morbidité, au farfelu, à l'insolite, à la hussarde, aux plans « Marshall » dans la gestion de la mission éducative comme ils le furent. En effet, les temps ne sont plus aux slogans, à la démagogie ou à la fuite en avant, ils ne sont non plus aux replis et aux pauses mais à la conjugaison des efforts et des volontés. Les temps ne sont plus ceux de l'indétermination et de l'incertitude mais ceux d'une feuille de route bien pensée et bien réfléchie et qui permettra une gestion efficace des modules proposés par la mondialisation afin de s'y mêler, sans gêne et sans complexe. Notons qu'à l'heure de celle-ci, (de la mondialisation), où la compétition internationale devient impitoyable, ce sont les savoirs et les innovations scientifiques et technologiques qui redistribuent les cartes de la richesse et de la puissance. En conséquence, la croissance économique et la prospérité sociale ne sont plus, c'est une évidence, subordonnées à la seule possession des matières premières, furent-elles stratégiques. Cela dit, l'explosion vertigineuse des connaissances, l'accélération de leur renouvellement, l'accroissement exponentiel des connaissances scientifiques et technologiques ayant imposé la mise en place d'une nouvelle société humaine, celle du savoir et de l'action, la notre qui aspire à être gouvernée par ceux qui savent et qui peuvent, devra l'être. Cela suppose que les savoirs dispensés à l'école devront, désormais, occuper une place prépondérante dans nos soucis entre autres, dans l'évolution de nos rapports avec les nations.

L'heure est venue de cesser de régenter le système éducatif mais de débusquer toutes les carences qui l'ont empêché de promouvoir cette société de savoir et d'action, cette société capable de mobiliser ses aspirations pour qu'elles ne s'effilochent, d'orienter ses ambitions pour qu'elles ne tombent en désuétude, de sélectionner ses besoins pour qu'ils ne se transforment en désirs épars et de canaliser ses contraintes pour qu'elles ne l'envaissent et disposée à se donner tous les moyens pour pouvoir évoluer au rythme de l'international. L'heure est, alors, venue pour l'Ecole algérienne de cesser d'être ce ghetto de l'absurde et de faire corps avec les ajustements structurels définis par une politique éducative et culturelle qui, aux moments propices, saura s'arrêter, relire la conjoncture socio-économique-culturelle qui prévaut, sélectionner les urgences et prendre « les virages » -(mesures)- qui s'imposeront. Cette politique qu'il convient donc de clarifier et d'engager, s'investira courageusement dans la lutte contre l'insignifiance et le « crétinisme » qui sont hélas, en tête d'affiche et qui privilieront les actions porteuses d'intérêts sur les activités marginales et stériles générées, des années durant, par le discours politico-ido-démagogique producteur de dérision et dont la fragilité et la vicissitude provoquent des contradictions qu'il secrète et qu'il s'obstinate indûment d'entretenir.

Les acteurs du système éducatif devront, désormais, se mobiliser au profit de l'émergence du développement durable escompté et qu'animera, indubitablement, une école créatrice de renaissance. Cependant, une école créatrice de renaissance, ne pourra être qu'une école intelligente et une école intelligente ne pourra être

que le « précipité » d'une politique éducative inspirée par un paradigme scolaire, porte-parole de son temps et témoin de demain, (qui prépare au lendemain). La tâche étant lourde et dure à accomplir parce qu'il s'agit d'une refondation pure et simple de l'école algérienne.

Cela dit, pour qu'un élan soit authentiquement salvateur, il serait utile de ne pas faire table rase des points morts en chaîne qui avaient défiguré ce qui devrait être un système éducatif porteur d'avenir. Autrement dit, il serait judicieux de prendre acte de l'état des lieux, c'est-à-dire des causes qui ont été à l'origine des points morts en chaîne, constatées, d'en défaire l'attelage pour pouvoir définir un attelage politico-technico-pédagogique créateur de renaissance et qui s'exprimera à travers un plan de formation qui se refusera de se soumettre au diktat du révolu et par des buts qui se refuseront de se soumettre à celui de l'inertie force motrice de l'ineptie et surtout, qui inciteront l'élève à vivre son apprentissage comme une expérience où il interrogera ses relations avec la vérité, qui lui permettra d'apprécier la faisabilité et la portée de l'effort intellectuel authentique, (cet effort auquel collaborent le raisonnement logique, le jugement méthodique, en tant que composants de la mentalité scientifique), qui lui apprendra à persévérer dans la voie dans laquelle il s'engagera en développant son sens de la responsabilité et en apprenant à effectuer des percées dans l'actualité.

ETAT DES LIEUX L'échec scolaire est en tête d'affiche

Dresser l'état des lieux du système éducatif algérien, c'est procéder à une étape importante dans la définition de sa réforme. Il s'agit donc d'établir, sans complaisance aucune, un diagnostic de qualité et objectif de tous ses éléments constitutifs. Ce diagnostic devra être aussi précis et exhaustif que possible. Il portera à la fois sur les résultats positifs enregistrés grâce à l'effort de certains, sur les insuffisances générées par l'incompétence et la désinvolture de beaucoup d'autres et sur les contraintes qui carent sa mission en analysant leurs causes et en mesurant toutes leurs implications. Il s'agit, en l'occurrence, non seulement de situer les responsabilités des uns et des autres mais d'avoir une rigoureuse connaissance de l'état actuel de notre système d'éducation et de formation pour mieux prendre conscience de la réalité de la situation du terrain et apporter les correctifs qui s'imposent.

Jusqu'à ce jour, ce qui est supposé être l'efficacité du système éducatif algérien est mis à l'index parce que les objectifs qu'il s'est fixé, subissent une crise de confiance et les repères auxquels il devrait se référer, ont été falsifiés.

Alors qu'il devrait évoluer au plan du pédagogique authentique, développer chez chaque élève son avoir cognitif, ses potentialités intellectuelles, ses dispositions psychologiques et le comportement du futur citoyen porte-parole de son temps et témoin de demain et l'initier à l'action solidaire du progrès ; alors qu'il devrait l'approcher avec optimisme et respecter sa condition d'élève en canalisant ses espoirs et en faisant aboutir ses aspirations ; alors qu'il devrait prospecter avec perspicacité et vitaliser ses virtualités cachées, (ses aptitudes, ses attitudes et ses inclinations) et exploiter avec pertinence celles qui sont apparentes, il s'est inventé « machine à enseigner » sans pour autant éduquer, instruire, former et qualifier. Il fait fi de la régression patente des capacités de celui-ci et de sa motivation. Encore moins, il ne l'explique. Il a de la sorte, dévié autant l'élémentarité de sa mission, (éduquer, instruire, former et qualifier) que son but : le développement humain.

Autrement dit et bien qu'il sache, quelque peu, exposer les connaissances, bien qu'il sache quelque peu les faire assimiler, il demeure, à ce jour, mal armé en matière de plans formation. Ceux-ci devraient être animés par des programmes d'études pertinents mais allégés et orchestrés par des gestionnaires de l'acte pédagogique capables de dispenser de la pédagogie au lieu de « la jeter » et par des gestionnaires de la mission éducative soucieux de développer les compétences et les attitudes indispensables à la gestion

des exigences imposées par un monde en constante mutation, au lieu de faire dans « le semblant ». Conséquence, au lieu de s'investir dans la structuration de la mentalité scientifique qui acquiert à l'esprit, permettra à l'aptitude à l'autonomie et à l'adaptation aux circonstances de s'exprimer, il, (le système éducatif), a fait dans le développement des attitudes passives. Au lieu de promouvoir le travail en équipe et la coopération entre élèves, c'est toujours la compétition individuelle et l'émulation qui y sont encouragées. Au lieu de leur apprendre à évaluer leur travail, ils subissent une évaluation chiffrée qui, quand bien même, elle se veut impartiale, couve tout de même, l'arbitraire. (Mieux encore, les critères selon laquelle celle-ci est appréciée, échappent souvent à ceux qui en sont en charge).

Piloté au « jugé », il a tendance à se refermer sur lui-même et à cultiver cette inadéquation qui a grossi démesurément, entre des idéologies obsolètes, des comportements rétrogrades et les exigences du développement durable imposé par le « vivre ensemble » dicté par le troisième millénaire.

Dogmatique et profondément tronqué, il a pratiquement relégué à un rôle accessoire la formation des capacités d'analyse et de synthèse, (ces composantes de l'intelligence pratique), quand bien même l'effort d'instruction qu'il a consenti a enregistré quelques résultats. L'action éducative quant à elle, reste timide. En effet, le développement culturel, le sens civique, l'assimilation des valeurs nationales et universelles ne sont pas au niveau escompté et la capacité de création artistique et de production intellectuelle est modeste. Ayant, par ailleurs, fait dans une massification, (une démocratisation), de l'enseignement mal pensée et mal réfléchie, il n'a pas été favorable à la formation des élites.

S'agissant du niveau de qualification des encadrements tant administratif que pédagogique. Il est faible, bien que l'on relève au plan quantitatif des ratios d'encadrement qui paraissent relativement suffisants. Cette sous qualification des personnels n'est que l'expression de l'insuffisance notoire de la motivation, de la vocation et de la formation particulièrement pédagogique dont ils devaient être nantis, (cette dernière est à ce jour une formation dite d'appoint qui ne dépasse guère une année). Elle est aussi, celle de l'inefficacité des opérations supposées être de recyclage et de perfectionnement engagées par des visites d'inspection et des séminaires. Conséquence, le déficit cognitif, psychopédagogique et professionnel ne peut donc qu'être au rendez-vous.

En conséquence, les modes de gestion de la mission éducative et de celle de l'acte pédagogique, en vigueur, ne permettent pas au système éducatif, une maîtrise suffisante. Ceci apparaît notamment dans l'absence quasi-totale de continuité et de cohérence entre les différents segments qui le constituent.

En outre, l'absence d'une prise en charge sérieuse des élèves en difficulté d'apprentissage par des cours de soutien et de rattrapage de qualité et par un enseignement adapté, l'insuffisance de moyens didactiques, l'absence de recherche pédagogique, l'inefficacité du processus de suivi et d'évaluation et l'inadaptation de celui de l'orientation scolaire sont autant de facteurs qui ont favorisé la cristallisation de l'échec scolaire. Moralité, ce qui est supposé être les performances, (compétences générales et qualifications spécialisées), constatées chez les sortants du système éducatif, sont nettement insuffisantes et les taux d'échec aux examens des différents niveaux en sont des indices éloquents. Moralité : la faiblesse du niveau scolaire atteint est donc justifiée.

L'EXAMEN CRITIQUE DU BILAN CI-DESSUS DRESSÉ, RÉVÈLE DES DISTORSIONS

Les distorsions enregistrées sont le produit de dysfonctionnements de la politique éducative en vigueur. Ces dysfonctionnements sont l'expression d'un cumul de lacunes dans la maîtrise des stratégies de mise en œuvre de celle-ci et de l'absence d'un cadre permettant l'évaluation de sa rentabilité. (Notons, à ce propos, que cette politique éducative n'a jamais été mise en œuvre

dans le cadre d'une démarche globale et cohérente encore moins, évaluée). Par ailleurs, dans son orientation et son contenu, cette politique éducative a toujours subi, non seulement les contraintes de l'incompétence de ceux qui sont en charge de son application mais aussi, celles des idéologies tant orientale qu'occidentale. Cela s'est traduit par un décalage notable entre le projet éducatif et la réalité sociale en évolution. Ce décalage peu manifeste au départ, s'est progressivement aggravé pour aboutir à une véritable crise d'adaptation de l'école aux préoccupations de la société, (ses ambitions, aspirations, besoins et contraintes) et aux enjeux nationaux.

Mieux encore, cette politique éducative « jusqu'au boutiste », n'a su accorder aux acteurs de l'éducation, (Inspecteurs d'enseignement, Chefs d'établissement, Enseignants, Elèves, Parents d'élèves, Syndicalistes), l'importance et le rôle qui leur sont dus. Dans son effort de l'entretien de « la chasse gardée » de ce qu'ils croient être leur notoriété orchestrée par les responsables à tous les niveaux et de la promotion de l'idéologie partisane en vogue et pour y avoir longtemps obéi, elle ne s'est jamais investie dans la promotion d'une pédagogie appelée à structurer l'esprit soucieux de s'épanouir. Elle s'est faite le creuset de la sinistrose nationale. En effet, sinistrée et c'est donc le seul qualificatif qui vaille pour dire, sans autre forme de nuance, l'état de délabrement avancé de l'Ecole algérienne. Un naufrage dont personne ne doute. Encore moins ceux dont le métier est de clamer, par tous les temps que tout va pour le mieux. Bien avant que le Président Boudiaf ait exprimé, sans ambages, le constat de faillite d'un système éducatif et culturel archaïque, aveugle, effrité, d'autres personnalités à l'image de Mostefa Lachraf, avaient auparavant tiré la sonnette d'alarme. C'est à croire qu'ils préchaient dans le désert ! C'est à croire qu'il n'y avait personne pour les entendre. Le souci d'une Ecole moderne, génératrice d'épanouissement social, se heurte aujourd'hui encore, malgré les bonnes volontés qui émergent ça et là, à la logique de l'intérêt, partie prenante de l'inertie, jusqu'à l'asphyxie. Combien furent-ils, combien sont-ils aujourd'hui encore, dans l'anonymat, à se prêter main forte pour continuer à creuser ce « ghetto de l'absurde », faisant de la société algérienne une offrande à l'erreur, à l'informel sur un fond d'incertitude. Dès l'indépendance nationale, l'Ecole algérienne est devenue le lieu de tous les enjeux. Elle subira très tôt l'emprise du discours producteur de la dérisión. Soixante années plus tard, c'est l'atrophie, la mort lente. L'échec et la déperdition scolaires, la difficile adaptation des bacheliers au cycle universitaire et la dégradation des mentalités et des comportements sont portés au compte de cette école alors qu'elle devrait être l'outil du développement durable et dissiper les malaises de la société et les conflits qui l'opposent à elle-même. Aujourd'hui, force est de constater que l'école algérienne ne sait plus répondre aux attentes légitimes et aux besoins réels de la collectivité.

Plutôt qu'agir, la confrérie préfère encore disparaître. Que de monde pour réussir l'échec ! Que de monde pour réussir un enchaînement masochiste de difficultés qui non seulement se juxtaposent, elles s'ajoutent, elles se multiplient même. C'est cette logique-là du consensus par l'absurde qui a fait que toutes les tares inoculées à l'école algérienne, soient comme justifiées, en toute bonne conscience, par des arguments voulus impitoyables. Parmi ces tares, on décompte : - des établissements en folie, (conçus pour mille élèves, ils en accueilleront deux mille) ; - une pédagogie qui, ayant du mal à se frayer un chemin, est devenue une pédagogie de « l'urgence » que des enseignants eux-mêmes formés en catastrophe, « jetent » dans le brouhaha de salles de classe surpeuplées plus qu'ils n'en dispensent ; - de moins bons enseignants ont eu à former, en moins de temps, d'avantage d'esprits mal formés ;

Et quand par bonheur, il se trouve quelque ersatz de volonté à donner le coup de pied dans la fourmilière, c'est immuablement pour donner le jour à une réformette-éclair, ficelée en deux temps, trois mouvements.

L'Ecole algérienne se retrouve ainsi plus proche du gardiennage d'enfants que d'un lieu de formation et d'apprentissage. Non, rien n'y va plus ! Par quelque côté que l'on aborde la question, il y a sérieux problème.

Suite en page 7

Devant être la rampe de lancement du développement national durable L'école algérienne doit revoir sa copie

Suite de la page 6

Des Inspecteurs d'enseignement, des Chefs d'établissements, des Enseignants, des Elèves, des équipements et du mobilier scolaires, des manuels scolaires, des programmes d'étude, des modes d'évaluation, des procédés et des méthodes d'enseignement, des rythmes scolaires, du système d'orientation scolaire, il y a infiniment à dire. Quelque part, dans cette Ecole là, la mégalo manie semble avoir triomphé.

Faudrait-il, dès lors, se suffire des protestations et autres dénonciations de cet état de fait ? Faudrait-il se suffire de constater cette anarchie « méthodique » qui a assassiné l'Ecole algérienne et par ricochet, a généré l'accélération de la déliquescence sociale par le billet de l'obstruction de la pensée et par la déviation du comportement ?

La défaite qui s'est emparée de l'Ecole algérienne pour en faire une institution « irresponsable », est une sorte d'abstraction dévorante qui vit par elle-même, pour elle-même et qui s'obstine, à ce jour, à légitimer l'incohérence et à légitimer un porte-à-faux avec l'ambition citoyenne. Sans pour autant vouloir théâtraliser le drame, il est assurément plus que temps de dépasser les névralgies d'un consensus épaisé, en miettes, de jeter bas compromis et compromissions et de s'atteler au meilleur. Il y a par conséquent, on le voit, on le sent, urgence d'un vrai débat, d'un débat performant, d'un débat qui rompt avec le factice et le tacite pour toucher du doigt cet échec par nous-mêmes sécrété. Il y a urgence d'un débat qui ne pâtiendra d'aucune concession, d'aucune restriction pour établir une plate-forme éducationnelle sur laquelle s'édifiera un système éducatif et culturel libéré de l'eau de la mégalo manie et des serres de la médiocrité.

Pédagogie, formation des enseignants, langues à enseigner, conception et élaboration des programmes d'étude, organisation des rythmes scolaires, encadrements, (pédagogique et administratif), espace scolaire, évaluations (systémique et formative), orientation scolaire, profils de sortie... autant de thèmes d'un débat en retard de plusieurs décades, qui ne sera plus prétexte à quelques réformettes de circonstances, qui osera bousculer les intérêts des promoteurs de l'erreur, des rentiers de l'école et autres défenseurs autoprolamés des « constantes nationales », (alors qu'ils n'en sont que le visage hideux), qui viendra débusquer des peuplades de planqués passés pour maîtres dans l'art de faire semblant en différant l'avènement du développement national durable aux calendes grecques.

A QUI LA FAUTE ?

Est-ce la faute, l'euphorie, au dirigeisme, au dilettantisme des uns et des autres, au discours-caisse des uns, au discours-passion des autres, au discours-rotatoire de tous, aux théories fumeuses de certains technocrates, à l'errance de pédagogues chagrinés ? Pas seulement à eux. En vérité, nous en sommes tous responsables qui par son mutisme complice, qui par sa soumission au diktat. D'une façon ou d'une autre, à un degré ou à un autre, nous sommes tous responsables puisque nous avions applaudi les méfaits des uns et des autres, tant et si bien que nous nous sommes évertués à ankylosier la pensée de notre jeunesse qui, aujourd'hui, erre à l'aventure et sans gouverne.

En tout état de cause, il est tout à fait clair que l'Algérie ne peut « jouer dans la cour des grands » tant que la sphère dirigeante n'admet pas qu'à l'ère de la mondialisation où la compétition internationale devient impitoyable et où les retardataires ne peuvent que demeurer à la remorque des autres, ce sont les savoirs et les innovations scientifiques et technologiques qui redistribuent les cartes de la richesse et de la puissance et tant qu'elle ne cesse pas de dissimuler l'échec scolaire.

En effet, ayant soixante années durant subi les méfaits de ceux qui ont « privatisé » la gestion de la mission éducative, le système éducatif algérien qui aurait pu être la force motrice du développement durable, est aujourd'hui totalement déléteré parce que fondamentalement désorganisé et magistralement précaire. Il livre annuellement des cohortes entières de jeunes Algériens si ce n'est aux injures du temps, à celles de la débrouillardise.

Subissant l'effet « médiocratisant » de cette

gestion « à sens unique » et qui a fait fi de l'ambition citoyenne, (se mêler au monde sans gêne et sans complexe, gérer le tumulte de la modernité sans inquiétude et sans trouble et faire dans la prospective sans erreurs et sans illusions), il a favorisé l'émergence de pans entiers de la société qui, nourrissant une platitude éducative et culturelle démesurément indigente, réprimant, voire méprisant la réflexion et ses objectifs, sacrifient l'ignorance et les maux qu'elle engendre, refusent d'admettre qu'il existe entre les hommes un avenir commun. Il a favorisé l'émergence de pans entiers qui trébuchent à reculons.

Pour avoir longtemps obéi à des décisions politiques et administratives farfelues, le système éducatif et culturel algérien n'a su s'interroger sur le processus qui permet l'émergence des élites. Par conséquent, il est, aujourd'hui encore, loin d'être l'expression d'une politique éducative et culturelle « valorisatrice » de la ressource humaine. Il n'est, en fait, qu'une simple entreprise d'assujettissement de l'esprit puisqu'il ne structure pas en lui le sens du raisonnement logique et celui du jugement méthodique. Cette situation alarmante due, en grande partie, à l'absence de vision prospective, est aggravée par une insuffisante liaison avec l'environnement interne et le manque d'ouverture sur l'universel et qui ont lourdement pesé dans le processus de dégradation générale des comportements, des mentalités et des réflexes.

DERRIÈRE CE QUI EST COMMUNÉMENT PRÔNÉ COMME ÉTANT LA FORCE MOTRICE DU DÉVELOPPEMENT AUTONOME DURABLE, SE CACHE UNE ÉNORME ESCROQUERIE, L'ÉCHEC SCOLAIRE DONT LA NATION ENTIERE EN EST LA VICTIME EXPIATOIRE

Cet échec élevé au rang de norme alors qu'il devrait être l'exception, ne peut donc être imputé qu'à l'absence d'un programme de recherche-développement en matière de prospective éducative et culturelle évoluant en fonction des grandes mutations qualitatives imposées par la mondialisation de l'idée et du comportement qui doivent d'ailleurs apprendre à se défendre contre la « médiocratisation » qui tend à se fossiliser et qui les a, hélas, affectés, à lutter contre l'ignorance et à promouvoir le réflexe à l'éducation permanente. En conséquence, il est imputé à l'absence d'un projet éducatif et culturel capable de sous-tendre un projet de société structuré autour d'un consensus mobilisateur répondant aux préoccupations nationales d'abord, (ambitions – aspirations – contraintes – besoins) et aux deux exigences mondiales ensuite, (se mêler au monde sans gêne et sans complexe et gérer le tumulte de la modernité, sans erreurs et sans illusions), d'où l'impérativité de lui faire échec.

Il est grand temps que les Algériennes et les Algériens prennent acte de cette insalubrité éducative et culturelle qui les étouffe et de laquelle certains et en parfaits têtus, doutent encore. Il est grand temps qu'ils cautionnent leur appartenance à la commune humanité de façon engagée et lucide. Il est grand temps qu'ils prennent part au discours politique positif inhérent à la gestion de la mission éducative et s'érigent en une authentique force de propositions régénératrices au lieu de se contenter de le subir, s'entraident et s'assistent mutuellement pour édifier une école universelle, une école créatrice de rennaissance :

- de laquelle émergeront des femmes et des hommes qui sauront gérer les puissances et les obligations que leur créent les choses de la vie* ;
- Les choses de la vie : elles se répartissent entre la servitude et la liberté, entre l'injustice et l'équité, entre la faiblesse et la puissance.
- qui établira cette continuité entre l'effort et le mérite qui font les nations et les civilisations ;
- qui sera la toile sur laquelle se tisseront des comportements, des réflexes, des attitudes, des aptitudes et des valeurs qui font la culture d'une société de savoir et d'action ;
- qui formera des compétences et des qualifications capables d'orienter ou de soutenir les rythmes du développement économique, culturel, technologique et politique d'une Algérie en recomposition et de les promouvoir ;
- qui s'obligerà par conséquent à préciser les objectifs et les finalités de son enseignement.

En tout état de cause, il est impératif de cesser de palabrer et d'agir vite. Une société d'humanoïdes inspirée par la seule satisfaction de ses instincts de base est en phase de supplanter la société algérienne originelle.

COMMENÇONS D'ABORD PAR METTRE FIN AUX FOURBERIES QUI TENTENT DE FAIRE DE L'ÉCHEC SCOLAIRE UNE NORME ALORS QU'IL DEVRAIT ÊTRE L'EXCEPTION

L'échec scolaire est à l'origine des malaises qui accablent toute société humaine qui viendrait à le subir. Il génère la dépendance de l'autre, l'infériorité, l'humiliation et les conflits qui l'opposeront à elle-même. Les dérives sociales, sous les auspices de sous-sociétés socialement marginales parce que mutilées intellectuellement et mal armées culturellement que le système éducatif aura produit en animant la négation de l'humain chez qui il n'aura pas favorisé la réussite scolaire et en qui, il aura, en contre partie, éveillé la part obscure du moi, se veulent être l'expression d'une loi.

Cela dit, on ne peut faire échec à l'échec scolaire en nous limitant à faire le constat du malaise social qu'il engendre. Certes, en prendre conscience est légitime et digne d'intérêt, l'amoindrir pour enfin le réduire serait souhaitable. Autrement dit, il ne s'agit plus de vouloir le conjurer en nous confondant en paraboles. Il nous faut réagir en nous engageant à lui faire échec. Commençant d'abord par mettre fin aux fourberies idéologiques qui tentent de s'enfouir dans notre société et aux tendances politiques qui s'y entrechoquent en quête de gisements électoraux qui aspirent à faire de l'école leur terre de mission et qui, de surcroît, l'étouffent sous le poids d'un administrativisme sclérosant. Si donc celle-ci doit recouvrir ses fonctions de formation de l'autonomie intellectuelle, de libération de l'individu du joug de la dépendance et de promotion de la citoyenneté et si elle doit éduquer les jeunes à l'élaboration d'un projet de vie, il lui faut d'abord lutter contre les inadaptations scolaires qu'elle a développées. Cette lutte devra s'exprimer à travers une nouvelle représentation qu'elle devra se faire de son action pédagogique. Cela signifie que désormais les praticiens de la pédagogie seront assignés à penser pédagogie. C'est-à-dire qu'ils ne devront plus ignorer qu'une formation pose le problème de son contenu et de la manière dont ceux à qui elle s'adressera, se l'approprieront pour le traduire en compétences générales et en qualifications spécialisées.

CEPENDANT POUR FAIRE ÉCHEC À L'ÉCHEC SCOLAIRE, IL FAUT L'IDENTIFIER

Identifier l'échec scolaire, c'est faire en sorte que la réussite scolaire soit identifiable aux compétences réellement acquises, aux performances véritablement accomplies et aux comportements intellectuels effectivement structurés. C'est aussi admettre que l'échec scolaire est « le fait qu'un écolier ou un étudiant de n'avoir pu, faute de succès suffisant, parvenir au terme du cycle d'étude entrepris ». -Dictionnaire pédagogique. Il est « la conséquence d'une situation difficile que vit l'enfant sans pour autant qu'elle soit comprise ou même perçue par son entourage. Il est une situation individuelle complexe dans laquelle de mauvais résultats à l'école, ne sont pas la partie visible d'un problème plus vaste qu'il faudra bien considérer dans ses causes et dans sa diversité ». Pierre Jouvenet.

En tous cas, il y a échec scolaire si l'élève n'arrive pas à s'adapter à l'environnement scolaire en général et à sa classe en particulier, s'il vit une situation d'exclusion. Il est donc la représentation d'une situation scolaire, de ce rapport que l'élève entretient avec la connaissance qui lui est enseignée et avec les codes élaborés et qui justifient la fonction de l'école. Autrement dit, il y a échec scolaire si celui-ci n'arrive pas à aller au terme de sa scolarité faute « d'avoir cognitif » conséquent et de comportement intellectuel adapté. Lui faire donc échec est l'enjeu d'une politique éducative se voulant valorisatrice de la ressource humaine et promotrice de l'épanouissement social. (Le dossier inhérent à une politique éducative se voulant valorisatrice de la ressource humaine et promotrice de l'épanouissement social, est traité en page 40).

Le déficit en capital cognitif et l'absence d'un comportement intellectuel adapté, sont :

-a) Les produits conjugués de l'affaiblissement du niveau scolaire.

Si l'échec scolaire est la conséquence de l'affaiblissement du niveau scolaire, ce dernier est le produit de l'absence d'une procédure rigoureuse de l'évaluation systémique et d'un traitement adapté aux carences constatées

En effet, l'acharnement mis à évaluer le système éducatif du « dehors », provient en grande partie de cette incapacité qui prévaut à examiner son fonctionnement du « dedans ». Moralité et faute de l'extérieur, l'évaluation est sommaire et sans rigueur parce qu'elle se résume à n'être que l'expression de vulgaires contrôles d'appoint et non celle d'une véritable identification des difficultés qui carencent sa mission. Elle ne se limite donc qu'à une appréciation aprioriste. En conséquence, la gestion de la mission éducative, se laissant aveugler par la quantité des connaissances à proposer au détriment de la formation de la capacité de l'esprit à raisonner logiquement et à juger avec méthode, (une tête bien faite), elle ne juge pas des résultats atteints ou de la nécessité d'ajuster les pratiques pédagogiques développées, en vue d'améliorer et de perfectionner le rendement scolaire.

-b)...d'une planification qui devant être à long terme, est réduite à une fuite en avant

Dans l'urgence d'agir clamée par le discours officiel, la planification des diverses étapes scolaires et des divers modules des plans de formation mis en œuvre pour faire échec à l'échec scolaire, n'est en fait qu'une non gestion qui a mis en échec cette entreprise. En effet, comment peut-on orienter l'activité éducative pour un meilleur rendement scolaire si le regard reste figé sur l'immédiat, le court terme ? Comment peut-on assurer l'accomplissement de ce rendement scolaire si on n'a pas le souci de performer le personnel et de le mobiliser à cet effet ? Comment peut-on aspirer à une évolution du rendement scolaire si on ne procède pas aux réajustements pédagogiques qui s'imposent, si on ne se préoccupe pas d'en suivre, de manière critique, la trajectoire

-c)...de la dégradation de l'image de l'école et de l'enseignant

1) L'Ecole algérienne a perdu son ambition d'enseigner les valeurs

Faire acquérir un savoir créatif de savoir-faire, former le comportement citoyen, développer l'attitude scientifique, (le goût de rechercher pour apprendre, d'apprendre pour connaître, de connaître pour connaître plus, de connaître plus pour découvrir et de découvrir pour aimer), ne sont plus l'expression de l'ambition de l'Ecole algérienne. Celle-ci est en rupture franche avec sa mission originelle, (instruire, former et qualifier) et surtout avec l'aspiration des jeunes qui lui sont confiés, (acquérir une formation de qualité), celle qui leur permettra d'évoluer, aisément, au rythme de l'international. Elle est même en rupture avec la vie économique, (les compétences générales et les qualifications spécialisées que les diplômes qu'elle décerne sont censés représenter, sont jugées insuffisantes. Les recrutements sur le marché de l'emploi sont comme conditionnés par l'expérience acquise et non par le diplôme).

À propos du diplôme universitaire algérien. Il fut accepté à la Sorbonne, à Oxford et à Harvard, mais aujourd'hui force est de constater avec regret que ce diplôme, comme le Dinar, perd de sa valeur. Interrogeons-nous alors sur la situation à laquelle a abouti le diplôme algérien. Est-ce le fait de la restructuration des programmes, des moyens, de la langue ou de l'incompétence et de la désinvolture de certains managers en charge de la gestion de la mission éducative?

2) La fonction enseignante a perdu de son prestige et de son autorité

La fonction enseignante ne joue plus le rôle de substitut de la famille. Les gestionnaires de la mission éducative, (les décideurs toute hiérarchie confondues) et ceux en charge de celle de l'acte pédagogique, (les Inspecteurs d'enseignement, les Chefs des établissements scolaires et les Enseignants), sont eux-mêmes en situation d'échec, (leur motivation et leur savoir professionnel accusant une précarité patente).

Suite en page 8

Devant être la rampe de lancement du développement national durable L'école algérienne doit revoir sa copie

Suite de la page 7

Les médiocres d'entre eux, (et ils sont nombreux), ne trouvent pas mieux que se figer dans une position conservatrice, s'ils ne finissent pas par adopter une attitude défensive. Ces prises de position, autre qu'elles soient culpabilisantes, leur donnent l'occasion de justifier, à bon dos, l'échec scolaire qu'ils ont pourtant, par petites touches mais, magistralement réussi. Parfois, cette attitude défensive se pervertit et passe à un stade offensif. Ils se permettent, faute d'un meilleur alibi, d'accuser la démocratisation de l'enseignement comme étant une atteinte aux droits de ceux qu'ils appellent les « bons élèves » et surtout comme une contribution à la dégradation de la discipline rigide qu'ils tentent d'instaurer parce qu'elle leur permet de cacher leurs tares multiples, (incapacité, indisponibilité, démotivation). Faute de stratégies pédagogiques et d'engagement professionnel, ils ont fini par considérer les élèves qu'ils « n'aiment pas », comme ne disposant ni de code, ni de vocabulaire, ni de culture, ni de disponibilité à l'apprentissage. Mieux encore, ils ont fini par faire dans la promotion des stéréotypes discriminatoires. Quel gâchis !!!

ETRE EN ÉCHEC SCOLAIRE N'EST DONC PAS UNE PATHOLOGIE À SOIGNER

Il ne s'agit pas de se représenter les inadaptations scolaires dont l'échec scolaire en est la manifestation dramatique, comme une pathologie. C'est par conséquent, un autre regard que nous devons adopter à l'adresse des élèves en difficulté d'apprentissage. De type psychopédagogique, ce regard impliquera une action éducative tout à fait spécifique. La spécificité du traitement reposera alors sur une stratégie propre à aider l'élève inadapté à l'adaptation à l'action scolaire, c'est-à-dire, à transformer son rapport à l'éducation, c'est-à-dire, à dépenser l'énergie intellectuelle utile, nécessaire et suffisante pour rechercher comment et pourquoi acquérir le savoir.

Le principe fondamental de cette stratégie est d'accepter ce que l'élève, en difficulté d'apprentissage, a de mauvais. (Cette incapacité et cette incomptence qui génèrent son inadaptation à l'action scolaire)

Si l'élève en difficulté d'apprentissage arrive à capter cette «tendresse», il s'évertuera petit à petit, à s'adapter à l'action scolaire et par conséquent, à s'exercer à ne plus reproduire l'échec. Dès lors, éducateurs que nous sommes, nous lui aurions entrouvert la porte du succès auquel il prendra goût. Il n'aura plus qu'à «allonger la main pour s'en saisir» -André Gide, Valorisé et déculpabilisé, il travaillera désormais à parfaire la nouvelle image qu'il s'est fait de lui. Soucieux de s'identifier, au plus vite, à l'image qu'il aura vue dans notre regard, il ne cessera de s'améliorer. Ce faisant, il changera de représentations, de conduite à tenir et il continuera à le faire jusqu'à l'effet optimal.

Après lui avoir entrouvert la porte du succès scolaire, tentons de l'ouvrir. Usages de cette pédagogie-traitement que préconise Jean Pierre Jouvenet dans «Echec à l'échec scolaire». Cette pédagogie suppose chez l'enseignant, un changement :

- de mentalité : ne plus être soumis à des alibis comme les programmes, le matériel didactique, l'inspection, mais les considérer comme des variables. Ne plus considérer la pédagogie comme un art, une technique, mais comme le moyen à investir à l'effet d'une approche scientifique ;
- d'image : ne plus se représenter soi-même comme un modèle unique à imiter. Ne plus se représenter l'institution scolaire comme un monde à part, mais comme un moyen au service d'une fin, cet élève à éduquer, à former et à qualifier et qui ne sera plus seulement un sujet à instruire ;
- de pratiques : devenir capable de mettre en œuvre des séquences de travail individualisé et de travail en groupe. Savoir opérationnaliser l'objectif didactique, observer, analyser, sélectionner, agréger, abroger, abstraire évaluer les conduites et les efforts pour aider l'esprit mis en présence, à concevoir et à élaborer des stratégies d'acquisition des savoirs.

Il est donc tout à fait clair que le traitement pédagogique est significatif d'un paradigme centré sur une approche scientifique.

«L'ÉCHEC SCOLAIRE N'EST PAS UNE FATALITÉ» -Robert Rivière-

Léchec scolaire n'est pas une fatalité parce qu'à chaque âge mental, il est traité d'une manière différente des autres ; parce qu'à chaque âge mental, il est jugé d'une nature particulière ; parce qu'il n'est pas irréversible. Il suffit donc de ne pas l'ignorer, mais de le circonscrire avec circonspection et de faire le geste pédagogique approprié pour le juguler ou à tout le moins, l'amoindrir.

* 6,7 ans : c'est l'âge des premiers apprentissages cognitifs. C'est le passage du pré scolaire à la scolarité obligatoire.

*7 ; 12 ans : c'est l'âge où commence l'initiation à la maîtrise des langages, (littéraire et mathématique), qui devient progressivement un moyen de communication et l'outil de l'apprentissage, pour le premier, et le moyen de la construction de l'intelligence, pour le second. C'est la période des premières exclusions par l'échec.

*12 ; 15 ans : c'est la période qui correspond à l'entrée au premier cycle du secondaire, (le cycle moyen), et qui marque le passage au stade conceptuel. C'est la première confrontation avec l'enseignement abstrait et l'apprentissage de nouveaux langages et qui risque de générer une première phase de démotivation et donc de rupture avec l'action scolaire s'il n'est pas géré avec le maximum de circonspection.

*15 ; 18 ans : C'est la phase de l'adolescence avec son cortège de mutations psycho somatiques et de crises. C'est aussi la fin de la scolarité obligatoire et pour certains, ceux qui seront en échec scolaire, le début d'une insertion difficile dans la vie adulte. Au centre des problèmes on trouve le rejet de l'école, de la société et des valeurs qu'elles prônent.

Alors que l'échec scolaire devrait être l'exception, en Algérie il s'est érigé en norme. Est-il cependant admissible qu'un nombre important d'élèves quitte annuellement l'école incapables de prendre part activement et utilement à l'épanouissement de la cité. La formation du citoyen fort de compétences significatives et de qualifications utiles, les attentes d'une société humaine se voulant de savoir et d'action, tout milite alors au profit d'une stratégie éducative qui se fixera pour mission de le conjurer. Parmi ces moyens on comptabilise la nécessité de proscrire ce qui en est la cause.

PROSCRIRE L'ÉCHEC SCOLAIRE, C'EST EN PROSCRIRE LES CAUSES

En effet et en usant d'une approche socio-historique, nous constatons, tant en élévation qu'en perspective que, faute d'une mise en valeur authentique de ses ressources humaines, la société algérienne n'arrivera pas à accomplir le pas libérateur. Elle barbotera encore et encore, au seuil de ce troisième millénaire, dans une indigence éducative et culturelle cautionnée six décades durant par un déterminisme politique et idéologique dont le discours démagogique, dissimulant l'échec scolaire, a volontairement mis en péril la mission de son école. Il l'a réduite de fait à une école pis-aller, à une école programme à laquelle lui sont tracées les limites de son expression. En conséquence, des pans entiers de la jeunesse, par manque de ressources et d'expertises, s'agencent dans la confusion de leurs idées glauques et dans la bousculade de leurs fantasmes désarticulés. Cela dit, si l'échec scolaire qui est, par nature, étroitement lié à la non prise en compte du complexe psycho-mental et psycho-intellectuel* dans la gestion du cursus scolaire de chaque « enfant », (cette partie silencieuse à laquelle le statut d'élève ne lui a jamais été reconnu sérieusement), n'est pas une fatalité, on peut donc le prévenir pour peu que les actions réformatrices à entreprendre à cet effet, soient menées dans le sens d'une meilleure prise en charge des facteurs enclenchant la réussite scolaire.

* Complexes psycho-mental et psycho-intellectuel : ressort animé par la motivation, la détermination et la curiosité de réflexion en fonction du degré de maturité atteint et qui permet à l'individu d'être nanti ou non d'arguments à opposer aux circonstances en vue de s'y adapter et de s'en accommoder avec subtilité.

A suivre...

* Directeur départemental de l'Education Ancien Professeur INRE. Auteur. Dernier ouvrage paru aux Editions El Maârifia : «Comment mettre en état un Etat qui était dans tous ses états»

Volte-face, l'autre visage de la transition énergétique en Algérie

Par Chakib Seladji *

Depuis son indépendance, l'Algérie a consacré énormément d'efforts financiers pour asseoir sa stratégie économique en investissant la rente pétrolière essentiellement dans le développement industriel. Cette stratégie a malheureusement montré au fil du temps sa vulnérabilité face aux aléas du marché et aux caprices de la géopolitique.

Par ailleurs, il faut reconnaître que les gouvernements qui se sont succédé n'ont pas lésiné sur les moyens pour accomplir des exploits en matière de pénétration de l'électricité et du gaz dans le foyer algérien, souvent au mépris des simples règles de la rentabilité économique, convaincus de la nécessité de faire profiter le peuple de la rente pétrolière et d'apporter le bien-être à une population ayant tant souffert de l'injustice d'un occupant particulièrement cruel.

Dans une démarche animée par une conviction qualifiée de « socialiste », les indicateurs n'ont cessé de clignoter signalant une situation chaotique imminente et appelant à un retour urgent à la raison, au bon sens et à la rationalité économique. En effet, le constat est établi : le gaspillage et l'inefficacité dans l'utilisation des ressources humaines et financières ont accompagné les différentes révolutions touchant le secteur industriel, agricole et même culturel qui a donné naissance à un profil type d'un algérien rentier profitant d'un large filet social pour en faire un business illégal et frauduleux.

À la suite d'une prise de conscience relativement tardive de nos insuffisances, des mesures correctives, tendant à aplatiser les courbes et les chiffres de consommation qui se sont affolés, ont été engagées par les instances concernées. L'APRUE, l'agence algérienne de la maîtrise de l'énergie, une institution largement sous-dimensionnée, durant les vingt dernières années, a tenté d'entreprendre quelques actions ponctuelles qui se sont diluées très vite dans un amas d'incohérences dans la stratégie énergétique, catapultant le pays vers les intensités énergétiques des plus élevées dans le bassin méditerranéen. En effet, lorsque la Tunisie se distinguait entre 2000 et 2010 par un recul net de 3%/an de l'intensité énergétique, l'Algérie accusait par contre une « aggravation » de cette dernière de 2%/an. Pour rappel, l'intensité énergétique est le ratio de l'énergie nécessaire pour produire une unité de PIB.

Une situation énergétique difficile, aggravée par un effondrement du prix du baril, a impulsé, lors d'un sursaut momentané, la volonté d'engager un grand projet solaire de 22.000 mégawatts attestant de la nature prioritaire de l'action. Le fait est qu'après plus de 7 ans le projet est resté au stade d'ambition, ceci malgré les efforts consentis par les opérateurs économiques à s'organiser et à développer leurs capacités techniques et financières au profit du rêve algérien. Ce dernier, tournant vite au cauchemar, a contraint la plupart des investisseurs à décrocher, malgré le potentiel énorme du pays en matière de ressources renouvelables. D'un tarif préférentiel illusoire, faisant malgré tout l'objet d'un arrêté du ministère de l'Energie le 02 février 2014, aux appels d'offres extrêmement complexes et décourageants (décret N° 17-08 du 26 février 2017), le secteur de l'énergie a tout simplement mis en exergue le manque de visibilité de sa stratégie et l'instabilité juridique des outils de sa mise en œuvre. En conclusion, la démarche tant glorifiée par les instances en place a donné lieu à quelque 500 MW après plus de deux décennies de cogitation.

Durant l'été 2016, l'occasion nous a été offerte pour expliquer lors d'une rencontre publique (propos repris par les médias écrits) que la réussite de la transi-

tion énergétique de notre pays repose sur quatre piliers.

- Un système d'information et de communication hautement intégré dans le tissu industriel et des autres services communs ;
- Une Recherche et Développement efficace et orientée devant permettre le développement des débouchés à très haute valeur ajoutée pour nos ressources gazières ;
- Une stratégie de maîtrise de l'énergie finement élaborée axée sur la mise à niveau des installations industriels, le transport et l'efficacité énergétique dans le bâtiment notamment par l'usage des matériaux et ressources disponibles localement à l'instar de la diatomite comme isolant hygrothermique à haute performance ;
- Et enfin un «plan Marshall» pour le développement des Energies Renouvelables.

Des scénarios et des chiffres ont été exposés à l'occasion ouvrant de grandes perspectives notamment à la filière hydrogène vert.

Récemment, la volonté de bâtir une Algérie nouvelle s'est concrétisée, entre autres, par la création d'un ministère dédié à la transition énergétique. En théorie, la volonté politique veut consacrer plus d'efforts et exprimer plus de volonté pour engager sérieusement cette «transition énergétique» tant souhaitée. La question qui s'impose de façon pratique et réaliste, dans un moment qualifié de difficile, est quels sont les indicateurs permettant de certifier de cette volonté ?

S'agit-il de la mise en place d'un ministère (qui peine d'ailleurs à se structurer par manque de moyens financiers et humains) fort et doté de tous les outils pour concrétiser cette stratégie ?

S'agit-il de faire face à un dilemme «gaz contre soleil» dans un moment où les réserves s'amenuisent et où la consommation domestique absorbe la moitié de la production commercialisable d'hydrocarbures ?

Ou encore, s'agit-il de promouvoir les énergies alternatives face à une concurrence déloyale en faveur d'un gaz subventionné au détriment d'un développement plus durable. En effet, si l'on démontre par ailleurs que l'électricité photovoltaïque devient plus attractive que l'électricité d'origine thermique, cette hypothèse est certainement mise en défaut dans le contexte algérien.

Malheureusement, force est de constater que la loi de finance 2021 se positionne de façon opposée aux recommandations et suggestions, puisque les budgets les plus faibles ont été octroyés aux télécoms, les statistiques et la numérisation. Par ailleurs, les rapports transmis par les médias ont omis de préciser le budget du ministère de la transition énergétique en le qualifiant de dérisoire.

Pendant ce temps, à quelques centaines de kilomètres de la capitale algérienne, Tunis, après avoir réussi la maîtrise de son intensité énergétique, met en place des microcrédits au profit des agriculteurs voulant utiliser l'énergie solaire. Enda Tamweel, première institution de microfinance du pays, lance le produit « Eco-Chams », une ligne de crédit dédiée à l'instauration de dispositifs en faveur de la transition énergétique des micro-entrepreneurs agricoles. Lancé dans les régions du sud tunisien et touchant particulièrement la culture des palmiers dattiers, le dispositif « Eco-Chams » s'élargit à d'autres régions et inclut de nouvelles activités.

À pas fermes et déterminés, la Tunisie, malgré les difficultés financières, se fraie un chemin vers un mix énergétique viable et soutenable dans un contexte nécessitant une rupture totale avec les pratiques des temps anciens.

* Professeur spécialiste des questions énergétiques à l'université de Tlemcen

ALGER

Les listes des bénéficiaires de logements LPA dévoilées en mars 2021

Les listes finales des bénéficiaires de logements promotionnels aidés (LPA) à travers les communes de la wilaya d'Alger seront dévoilées en mars 2021, a indiqué jeudi le wali d'Alger, Youcef Cherfa. Le wali d'Alger a précisé à l'APS, en marge du lancement de la réalisation du dernier quota de logements AADL 2 dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah, que les 10.300 unités LPA prévues seront réparties entre les communes de la wilaya au cours du premier trimestre de 2021. Les quotas seront répartis entre les communes en fonction du pourcentage de souscription

des citoyens inscrits dans le cadre de la formule du logement participatif sachant que les programmes des OPGI en cours de réalisation concernent les citoyens inscrits jusqu'en 2010. M. Cherfa a assuré que cette catégorie sera prise en compte à condition que les concernés soient inscrits sur les listes LPA via le site électronique.

Soulignant que cette formule a été remplacée par celle du LPA, le wali d'Alger a affirmé que «les demandeurs de logements participatifs qui se sont inscrits sur le site dans le cadre de la formule LPA seront pris en compte».

TIZI OUZOU

Pas moins de 600 projets tributaires des textes d'application du CALPIREF

Pas moins de 600 porteurs de projets d'investissements attendent la promulgation des textes d'application du Comité d'assistance à la localisation et à la promotion des investissements et de la régulation du foncier (CALPIREF) pour leur concrétisation à Tizi Ouzou, a-t-on appris jeudi du président de la commission du développement local de l'Assemblée populaire de wilaya (APW).

La commission de l'assemblée élue qui s'est penchée sur le volet contentieux relatif à la délivrance des actes et permis aux promoteurs a relevé l'existence de «pas moins de 600 porteurs de projets bloqués par l'absence de ces textes d'application du CALPIREF pour concrétiser leurs projets», a indiqué à l'APS son président Hamid Hammoudi. L'élu local a souligné que «la non-délivrance de ces documents, actes de concession et permis de construire, à ces promoteurs a eu, de fait, des conséquences sur la concrétisation de leurs projets, et partant sur l'élan du développement créatif de richesses et d'emplois au niveau de la wilaya». Il a, à ce titre, relevé que la commission qu'il préside avait tracé «un programme de travail avec l'ensemble des acteurs locaux concernés par ce dossier pour essayer d'apporter des solutions à cette problématique qui demeure le nœud gordien de l'in-

vestissement au niveau local».

De son côté, le directeur local de l'industrie et des mines (DIM), Moulla Hamitouche, a fait remarquer que «la dynamique de l'investissement est un processus répondant à plusieurs critères et associant différents secteurs», soulignant que «la promulgation de ces textes d'application du CALPIREF permettra de mieux réguler la disponibilité foncière et asseoir plus de transparence pour y accéder». «Cela permettra d'évacuer tout facteur de blocage dans la concrétisation des projets d'investissements, à partir du moment où les données sur la disponibilité foncière seront à la portée de tous et la sélection des projets se fera selon la concordance des projets aux critères établis en fonction des politiques d'investissements engagées par les pouvoirs publics», a-t-il soutenu.

LA DIRECTION DE LA CULTURE LANCE PROCHAINEMENT UNE APPLICATION MOBILE

Une application mobile culturelle sera lancée «prochainement» par la direction de la culture et des arts de la wilaya de Tizi Ouzou, a-t-on appris jeudi auprès de la responsable locale du secteur, Nabila Goumeziane. Cette application dont le lancement rentre dans le cadre des orientations

du gouvernement et du ministère de la Culture et des Arts pour la digitalisation des différents secteurs et de mise en ligne d'activités culturelles, répond aux exigences actuelles de numérisation, fortement exprimées durant la période de confinement partiel préventif contre la Covid-19, a expliqué Mme Goumeziane. Cette même responsable a souligné que cette application culturelle pour mobile «va servir de plateforme numérique qui va offrir divers services culturels et permettra à ses usagers d'être à jour et au cœur de l'action culturelle». Afin de créer la base de données de cette application, un appel a été lancé par la direction locale de la culture et des arts à l'ensemble des artistes, auteurs, associations culturelles, maisons d'édition, promoteurs de spectacles, studios d'enregistrement et à tous les acteurs culturels, à s'inscrire en remplissant un formulaire mis à leur disposition sur le site de cette institution et sur les réseaux sociaux.

«La base de données permettra de connaître de manière exhaustive le nombre d'artistes et autres intervenants dans le secteur culturel au niveau local et d'élaborer un catalogue qui mettra en exergue le potentiel de la famille artistique et du mouvement associatif de la wilaya», a ajouté Mme Goumeziane. Cette application mobile «sera une sorte de réseau pratique qui permettra aux artistes et partenaires du secteur, dont la presse, de rester en contact de manière permanente entre eux et avec la direction de la culture ce qui facilitera la communication instantanée avec eux pour toute démarche les concernant, tout en encourageant la création et la créativité», a-t-elle ajouté.

MÉDÉA

Secousse tellurique

Une secousse tellurique de magnitude 3,5 sur l'échelle de Richter a été enregistrée jeudi à 20h00 (heure locale) dans la wilaya de Médéa, indique le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse a été localisé à 03 km à l'ouest de Tamezguida, précise le CRAAG.

BOUIRA

Une femme intoxiquée au monoxyde de carbone secourue

Farid Haddouche

Des secouristes de la principale unité de protection civile de Bouira sont intervenus avant-hier dans la soirée, vers les coups de 22 heures du matin, pour évacuer une femme victime du monoxyde de carbone. L'incident est survenu dans le hameau d'Ouled Bouchia qui

Une bande de malfaiteurs qui semait la terreur arrêtée

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité en milieu urbain, les éléments de police judiciaire de la sûreté de wilaya de Bouira (chambre criminelle) ont pu arrêter avant-hier dans la soirée un gang de quartier constitué de 7 individus. Ces derniers se sont rendus responsables d'avoir semé un climat de terreur et créé une atmosphère d'insécurité au milieu d'un quartier résidentiel, afin d'imposer leur contrôle sur ses habitants, par l'agression morale et physique avec le port et l'utilisation d'armes blanches apparentes, mettant ainsi en danger la vie et la sécurité physique d'autrui. Ils se sont rendus responsables également de la violation des décisions administratives émises par les autorités publiques (quarantaine). Après avoir reçu des informations sur l'existence d'une bagarre avec usage d'armes blanches au niveau du quartier 1100 logements situé

F. H.

BOUMERDÈS

Prévision d'une baisse de 50% dans la production d'olives et d'huile d'olive

Les services de la direction des services agricoles (DSA) de Boumerdès s'attendent, durant cette saison, à un net recul dans la production oléicole, estimé à près de 50%, comparativement à la campagne écoulée, a-t-on appris jeudi auprès du directeur du secteur. «Les indicateurs de production enregistrés, à ce jour, augurent d'une baisse sensible dans la production d'huile d'olive et d'olives attendue pour cette campagne 2020/2021», a indiqué à l'APS, Samir Zaouech, en marge de la célébration de la Journée mondiale de l'olivier, abritée par le village «Ghemrassa» des Issers, à l'est de Boumerdès.

«La wilaya s'attend à engranger une récolte de près de 80.000 quintaux d'olives et de plus d'un million de litres d'huile d'olive, cette saison, contre 160.000 qx d'olives et plus de deux millions de litres d'huile d'olive produits durant la campagne écoulée», a signalé le même responsable. Plusieurs facteurs réunis sont à l'origine de ce recul de la production, qui impactera négativement sur les cours de l'huile d'olive, a-t-il ajouté, citant particulièrement le phénomène de l'alternance saisonnière, qui veut qu'à bon an

Horaires des prières pour Alger et ses environs

12 rabie ethani 1442

| | | | | |
|-------------------|---------------|----------------|------------------|---------------|
| El Fedjr 06h08 | Dohr 12h36 | Assar 15h14 | Maghreb 17h36 | Icha 18h58 |
|-------------------|---------------|----------------|------------------|---------------|



TÉBESSA

Distribution de 20.000 bavettes et 1.000 bacs à ordures

Ali Chabana

Même si aujourd'hui, les masques de prévention de la pandémie du Covid-19 sont largement disponibles sur le marché et à des prix abordables (30-40 DA) l'unité ; certaines catégories sociales continuent d'en pârir, lorsqu'il s'agit de se doter de ce moyen indispensable contre la propagation du virus.

A ce propos, le wali de Tébessa a ordonné la distribution de quelque 20 mille bavettes de protection, prélevées sur le stock de la wilaya. Le lot sera attribué aux établissements scolaires des communes, pour les

élèves issus de milieu défavorisé et aux élèves orphelins. Les chefs des daïras et P/APC sont appelés à piloter l'opération en coordination avec les directeurs des écoles concernées. Un geste ô combien significatif, en ce temps de doute, notamment concernant les localités rurales, éloignées, qui sans l'aide de la wilaya risquent de s'enliser dans les problèmes de l'insuffisance financière, même pour l'acquisition des moyens de désinfection et de nettoyage, nécessaires pour l'application plus au moins correcte du protocole sanitaire, à l'intérieur des établissements éducatifs. Par ailleurs, la direction de l'Environne-

ment a procédé à la distribution de 1.000 bacs à ordures, pour 28 communes de la wilaya, dont 480 unités reviennent à la seule commune de Tébessa. Une opération entrant dans le cadre de la prise en charge de la gestion du dossier à polémiques des ordures ménagères qui continue d'envenimer la vie et des citoyens et des autorités locales. Une initiative saluée par les habitants, reste à savoir si ces bacs à ordures de 770 litres de contenance, qui commencent à être installés, sur plusieurs endroits de la ville, se rendront utiles, à commencer par les préserver des actes d'incivisme et de dégradation.

Contrebande: saisie de 2.400 cartouches de cigarettes

A. C.

La brigade polyvalente des Douanes de Negrine, situé à 160 km, au sud de la wilaya de Tébessa et en coordination avec les éléments de la Gendarmerie nationale, a intercepté un véhicule utilitaire chargé d'une quantité de cigarettes de fabrication étrangère, destinée à la contrebande, soit un

total de 2.400 cartouches de cigarettes et 40 boîtes de tabac de narguilé (chicha).

Les trafiquants encourrent une amende estimée à plus de 44,8 millions de DA, d'après le communiqué de la direction régionale des Douanes. Ainsi et en dépit de la fermeture des frontières et ce depuis plusieurs mois, à cause de la pandémie du Covid-19, le trafic

tout acabit sévit toujours, médicaments interdits, pièces détachées, produits alimentaires.

Les différents services de sécurité demeurent aux aguets, afin d'endiguer la contrebande, qui a tant gangrené l'économie locale et a porté atteinte à la santé publique, avec les drogues et psychotropes introduits de l'extérieur et écoulés sur le marché local.

BATNA

Saisie de matériel médical dans une clinique non agréée

Les services de la Sûreté de daïra de Merouana, dans la wilaya de Batna, ont saisi le matériel médical d'une clinique de chirurgie et restauration dentaire, non agréée par les services sanitaires, a-t-on appris, jeudi, de la cellule de communication et des relations générales de la Sûreté de wilaya.

L'opération a été menée sur la base de renseignements dénonçant un individu âgé de 49ans qui exerceait l'activité de chirurgie et plantation dentaire, à la cité '874 logements' sans autorisation de la direction de la Santé et de la Popula-

tion (DSP), a-t-on précisé. Munis d'une perquisition, les services de sécurité ont procédé à la saisie de substances utilisées dans la conception de dents, moules dentaires, matières premières, liquides et pouddres utilisés dans le traitement des dents en plus d'équipement médical divers : un ordinateur et des modèles de prothèses, selon la même source.

L'enquête a démontré que le mis en cause avait procédé au transfert d'un fauteuil médical et un four de stérilisation vers un autre endroit, selon les témoignages d'employés

exerçant dans cette clinique. Toujours les mesures légales nécessaires ont été prises dans le cadre de cette affaire, a-t-on ajouté.

Pour rappel, les services de la Sûreté de daïra de Merouana ont arrêté, novembre courant, dans une affaire similaire un repris de justice, âgé de 42ans qui exerceait, sans diplôme, le métier de dentiste dans un des quartiers de cette collectivité locale. Le matériel utilisé ainsi que le laboratoire de restauration et de plantation de dents avaient été saisis et le mis en cause présenté devant la justice, a-t-on conclu.

BISKRA

Près de 32.000 ha pour la céréaliculture

Près de 32.000 ha de terres agricoles seront réservés dans la wilaya de Biskra à la céréaliculture, au titre de la saison agricole 2020/2021, a appris l'APS, jeudi, auprès du chef du service de Régulation de la production et soutien technique à la direction des Services agricoles (DSA), Mohamed Mouadaa.

Aussi, 8.000 ha de cette superficie seront emblavés en blé dur, 6.000 ha en blé tendre et le reste en orge et avoine, a précisé le même responsable qui a relevé que 200 ha seront consacrés à la cultu-

re intensive de semences de céréales pour répondre aux besoins de producteurs locaux dont une partie est couverte par la Coopérative de céréales et légumes secs (CCLS).

Les emblavures ont déjà débuté dans les localités orientales de la wilaya dont Zéribet El Oued et Ain Naga et devront commencer, ultérieurement, dans les localités du nord et de l'ouest de la wilaya à l'instar des périphéries de Loutaya, Doucène et Ouled Djellal, a ajouté la même source.

Irrigation de ces terres est assu-

rée à partir des eaux souterraines ainsi que des eaux des barrages de Foum El Ghorza (Sidi Okba) et de la Fontaine des gazelles (Loutaya), selon, encore, M. Mouadaa qui a noté que les céréaliculteurs sont appelés à recourir aux techniques de l'irrigation économisant l'eau.

Durant la saison agricole précédente, la wilaya de Biskra a eu une production record dépassant le million de quintaux dont 500.000 q de blé dur, 200.000 q de blé tendre et 300.000 q d'orge et d'avoine, est-il indiqué.

ILLIZI

Téléphone mobile : nouvelles antennes relais sur l'axe routier Djanet-In Amenas

L'installation de 8 nouvelles antennes-relais, relevant de l'opérateur de téléphonie mobile «Mobilis» a été projetée le long de la RN-3 reliant sur 650 km In-Amenas et Djane (wilaya d'Ilizzi), a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction locale d'Algérie-Télécom (A.T). Trois de ces antennes sont d'ores et déjà, opérationnelles sur le tronçon reliant sur 240 km In-Amenas et Ilizzi, en attendant la mise en service, d'ici début décembre prochain, du reste

de ces équipements d'interconnexion téléphonique mobile sur le tronçon reliant, sur 412 km, les villes d'Ilizzi et de Djane, a indiqué le directeur d'A.T, Djallal Belfar. Ces nouvelles installations sont appelées, selon le plan de l'opérateur visant l'extension de la couverture téléphonique mobile à travers le réseau de la wilaya d'Ilizzi, à améliorer le service public, renforcer les conditions de la sécurité routière sur cet axe routier de plus de 650 km (d'In-Amenas à Djane), à la

satisfaction des usagers de cette route, a-t-il expliqué. Le responsable a fait part aussi, au titre des démarches entreprises par l'opérateur pour étendre le réseau aux régions endavées et les zones d'ombre, de la mise en service avant la fin de l'année en cours, de nouvelles stations relais, dans les localités d'Ohane, Tihoubar et Belbachir, et au quartier «Essalem» au chef-lieu de la wilaya d'Ilizzi, en vue de porter la couverture à plus de 90% dans cette wilaya frontalière.

CONSTANTINE

Chute mortelle

Un jeune de 20 ans a trouvé la mort très tôt dans la journée d'hier suite à une chute du neuvième étage d'un immeuble R+9, situé à l'Unité de Voi-singue (UV) n°20.

En sus de l'horaire de cette chute fatale, survenue à 3h 54mn du matin, ainsi que la nature du site théâtre de ce drame, qui reste partiellement occupé par ses habitants, le drame reste entouré de pleins de mystères. Le corps sans vie de

la victime, dont le décès a été constaté sur place par le médecin de la Protection civile, a été évacué vers l'Eph Abdellah Bencharif de la nouvelle ville Ali Mendjeli par les éléments de la Protection civile où il a été déposé à la morgue, en attendant son autopsie. Les éléments compétents ont, de leur côté, déclenché une enquête en vue de déterminer les circonstances exactes de ce drame.

Un groupe criminel démantelé

A. Z.

Les éléments de la Police judiciaire de la 12e sûreté urbaine ont démantelé, ces derniers jours, un groupe criminel constitué de 5 individus, âgés entre 22 et 29 ans, dont deux d'entre eux sont considérés comme dangereux repris de justice. Les mis en cause, sont impliqués dans une affaire d'attaque contre une maison suite à une rixe, indique un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Ajoutant que les suspects qui ont pris la fuite à bord d'un véhicule après avoir accompli leur

forfait, ont été arrêtés au niveau d'un point de contrôle installé à Djebel El Ouahch, avec en leur compagnie un chien de la race 'STAFF', qui a été utilisé par les assaillants. A la fin des procédures élaborées par les services de sécurité, les 5 mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République territorialement compétent sous les chefs d'inculpation d'association de malfaiteurs, violation de domicile, participation à une rixe avec usage d'armes blanches et d'un chien, destruction de biens d'autrui et atteinte à l'ordre public, indique la même source.

DRÉAN

Eradication de 120 baraqués et tables de commerce informel

Les services de la Sûreté de wilaya d'El Tarf ont éradiqué, récemment, à Dréan, près de 120 baraqués et tables destinées au commerce informel et ce, dans le cadre de la lutte contre les facteurs de contamination au coronavirus, a indiqué jeudi le chargé de communication de ce corps de Sécurité. Les services de police ont recensé et éradiqué 05 sites regroupés,

pant près de 120 points de vente informelle en vue d'une meilleure efficacité dans la lutte contre la Covid-19, a précisé le Commissaire principal Mohamed Karim Labidi. L'opération a été effectuée en étroite collaboration avec les services locaux de commerce et l'Assemblée populaire communale, entre autres services concernés, a-t-on signalé.

EL KALA

Un voleur de véhicules condamné

Les services de la Sûreté de wilaya d'El Tarf ont mis fin aux agissements d'un dangereux voleur, impliqué dans plusieurs affaires, dans la daïra d'El Kala, a-t-on appris, jeudi, auprès du chargé de la communication de ce corps de sécurité. Agissant sur la base d'une plainte émanant d'une victime dont le véhicule a été la cible de ce voleur nocturne, les services de police, relevant du 1^{er} arrondissement d'El Kala ont pu arrêter le présumé coupable grâce au système automatique d'identification des empreintes

digitales (AFIS), a ajouté le Commissaire principal Mohamed Karim Labidi, avant de préciser que le mis en cause, âgé d'une vingtaine d'années, a été identifié pour ses délits et crimes. Après finalisation des procédures judiciaires policières, ce dangereux criminel a été présenté, dans le cadre de la comparution immédiate, devant le magistrat instructeur près le Tribunal d'El Kala qui l'a condamné à une peine d'emprisonnement, assortie d'une amende pour « vol de véhicules ».

Horaires des prières pour Alger et ses environs

12 rabie ethani 1442

| | | | | |
|------------------|---------------|----------------|------------------|---------------|
| El Fajr 05h54 | Dohr 12h22 | Assar 15h01 | Maghreb 17h23 | Icha 18h46 |
|------------------|---------------|----------------|------------------|---------------|



Un phénomène devenu anodin à Oran

Le squat de la chaussée et des trottoirs prend de l'ampleur

S. M.

L'occupation illégale de la voie publique est devenue un phénomène des plus anodins à Oran. Les opérations de contrôle des services concernés menées périodiquement par les services techniques de la commune et la police n'arrivent désormais plus à dissuader les contrevenants qui ne reculent désormais devant rien pour s'accaparer les trottoirs et la chaussée. Certains propriétaires de magasins ayant pignon sur rue au centre-ville et dans les grandes artères commerciales poussent la provocation en installant des blocs de béton et parfois de grandes pierres sur la chaussée pour empêcher les automobilistes de stationner.

De nombreux commerçants squattent les trottoirs et la chaussée des grandes artères de la ville pour les transformer en présentoirs

de leurs marchandises, pénalisant ainsi les piétons et les automobilistes. Dans ces grandes artères commercantes, les trottoirs ne sont plus réservés aux piétons qui circulent sur la chaussée, s'exposant ainsi aux accidents de la circulation. Ne se contentant pas d'occuper les trottoirs, certains commerçants s'accaparent même la chaussée interdisant ainsi le stationnement des véhicules. Dès les premières heures de la matinée, ils dressent toutes sortes d'objets en forme de barricades pour empêcher les automobilistes de stationner. Des pierres, des cagettes, des blocs de béton ou des pieux en acier... sont installés sur la partie de la chaussée longeant le trottoir.

Le plus révoltant est que cette pratique, qui concerne dans un passé récent le centre-ville et quelques artères commerciales, semble faire tache d'huile à travers le territoire de la ville. Le squat de la chaussée concerne désormais les quartiers périphériques. Des particuliers dressent également des barrières devant leurs habitations interdisant tout stationnement de véhicules. Ces squatters estiment que la chaussée qui longe leurs habitations est un prolongement de leurs propriétés privées et de ce fait certains osent même agresser les automobilistes qui veulent stationner devant leurs maisons. Des prises de bec éclatent régulièrement entre un automobiliste et un squatter pour le droit de stationnement sur la voie publique. Ces excès prennent de l'ampleur et privent les citoyens de leur droit à l'utilisation d'un espace qui leur est réservé par la loi. En attendant que la chaussée recouvre sa vocation, squatters et automobilistes continuent de se disputer les trottoirs et la chaussée.

Leurs doléances transmises au ministère de tutelle

Les chauffeurs de taxi inter-wilayas réclament la reprise de l'activité

K. Assia

Trois jours après le mouvement de protestation observé devant le siège de la wilaya par les chauffeurs de taxi inter-wilayas affiliés aux différents syndicats, le collectif maintient toujours ses revendications et exige la reprise de l'activité et l'indemnisation des neuf mois de cessation d'activité.

En effet, une réunion a regroupé dans l'après-midi de mardi au siège de la direction des transports leurs représentants et un cadre des transports. Ainsi et après avoir passé au peigne fin l'ensemble des revendications formulées par la corporation dont la reprise de l'activité et le déblocage de l'aide, des garanties ont été données afin que le dossier soit transmis à la tutelle étant donné que le problème est national, indique-t-on. Par ailleurs, une réunion devait également se tenir avec le wali d'Oran pour se pencher sur leurs préoccupations, a noté le coordinateur régional de l'UNAT à Oran, M. Chik Amar.

D'autre part pour ce qui est du problème du transport clandestin, les représentants du collectif se sont entretenus avec les cadres de la

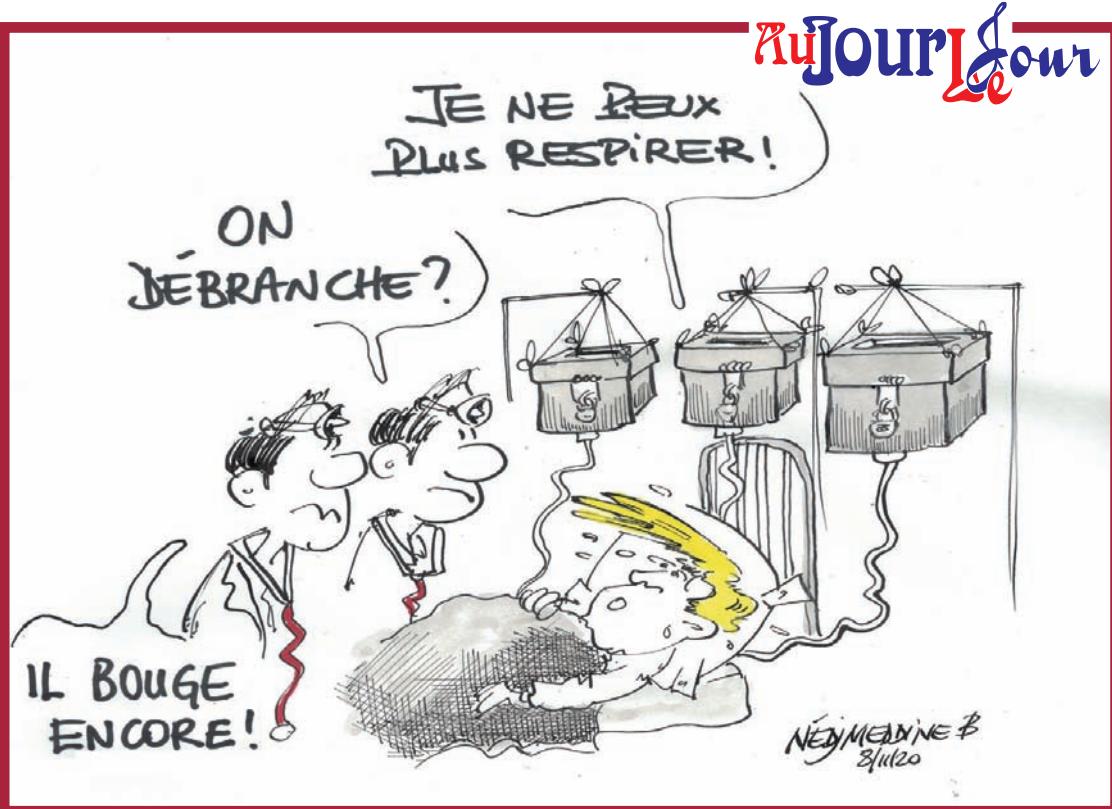
police et des mesures ont été prises le lendemain soit mercredi avec le lancement d'une opération d'évacuation de tous les clandestins de la station des taxis inter-wilayas de l'USTO. Toutefois et face aux garanties données par les autorités locales, la corporation réclame toujours la reprise de l'activité et surtout l'aide octroyée par l'Etat.

Celle-ci doit être soumise à l'obligation de paiement des cotisations de l'affiliation à la Casnos, une condition qui pénalise l'ensemble des chauffeurs de taxi qui depuis le mois de mars sont à l'arrêt. Notons que des dizaines de chauffeurs de taxi inter-wilayas se sont rassemblés devant le siège de la wilaya pour exiger la levée de cette mesure d'interdiction et dénoncer la détérioration de leurs conditions socioprofessionnelles.

« Ils sont plus de 1.000 chauffeurs de taxi desservant l'inter-wilaya à être à l'arrêt », a souligné M. Chikh précisant « que cette mesure pénalise également les transporteurs de bus inter-wilayas dont l'on dénombre 800 pour la seule gare d'El Bahia. Il précise que toutes les mesures de prévention contre la pandémie seront prises et respectées

une fois l'activité reprise. Ceci permettra de répondre aux besoins exprimés et faire face aux différentes charges qui se sont accumulées durant les 9 mois sans travail. Par ailleurs, le coordinateur du bureau local de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) M. Abed Mouad a souligné, pour sa part, qu'en plus de la reprise de l'activité, les chauffeurs de taxi dénoncent les clandestins qui ont envahi les différentes stations et pratiquent des prix hors de portée. « Pourquoi interdire le transport inter-wilayas alors que des dizaines de clandestins profitent de l'occasion et imposent leur diktat », s'interroge-t-on.

En l'absence de bus de transport en commun et aussi de taxis inter-wilayas, la situation ne cesse de s'aggraver. La station des taxis inter-wilayas de l'USTO est devenue désormais une station de chauffeurs clandestins au grand dam des usagers, apprend-on. Des centaines de plaintes sont déposées auprès du syndicat UNAT pour dénoncer ces pratiques et surtout pour réclamer la reprise de l'activité du transport inter-wilayas, fait-on savoir.



Oued Tlélat Achèvement prochain de la réalisation de 700 logements sociaux



D. B. et APS

Les travaux de réalisation de 700 logements publics locatifs (LPL) seront bientôt achevés à Oued Tlélat (Oran), a-t-on appris jeudi des services de la wilaya. Les travaux de construction sont achevés à 100% après le renforcement des chantiers pour les travaux d'aménagement externe de raccordement aux réseaux divers (eau potable, assainissement, ...). La distribution de ce quota d'habitat dont 500 logements sont destinés aux habitants de la commune de Oued Tlélat se fera dans les brefs délais.

Pour rappel, les différents projets d'habitat dans les deux nouveaux pôles urbains 'Ahmed Zabana' de Misserghine et celui de Oued Tlélat (Oran) enregistrent une reprise progressive des travaux, surtout concernant l'aménagement externe, après un arrêt dans le cadre des mesures de prévention contre la propagation de l'épidémie du coronavirus. Les travaux d'aménagement externe ont repris pour certains projets d'habitat de l'AADL et de l'OPGI programmés pour être livrés cette année. Parmi ces opérations figurent celles des 4.000 logements location-vente sur les sites 3 et 4 au nouveau pôle urbain 'Ahmed Zabana' de Misserghine. A noter que les travaux sont achevés au site 3 et sont en cours au site 4, notamment pour le raccordement au réseau du gaz de ville pris en charge totalement par Sonelgaz et le revêtement des chaussées. Le site 3 comprenant 2.000 logements était programmé pour être livré fin mars dernier, mais l'opération d'attribution des logements à leurs bénéficiaires a été reportée en raison de l'épidémie du coronavirus.

ILS NOUS ONT QUITTÉS HIER

GUERINE Ahmed, 67 ans, Sidi Chahmi

MECHRI Fatma, 78 ans, Plateau

KRIM Zohra, 48 ans, Maraval

HAMADOU Tenha, 82 ans, Haï El Emir

Horaires des prières pour Oran et ses environs

12 rabie ethani 1442

| | | | | |
|-------------------|---------------|----------------|------------------|---------------|
| El Fedjr 06h22 | Dohr 12h51 | Assar 15h32 | Maghreb 17h54 | Icha 19h16 |
|-------------------|---------------|----------------|------------------|---------------|



Bousfer

Démolition de 25 constructions illicites à Corales



J. Boukraâ

Des constructions illicites ont été démolies, jeudi, dans la commune de Bousfer. Il s'agit de 25 bâtisses érigées dans la localité balnéaire Corales. Il a été aussi procédé à l'enfouissement et le terrassement de 5 lots de terrain, morcelés et prêts à la construction. Un dispositif de la Gendarmerie nationale a été déployé, autour des lieux pour parer à toute éventualité, lors de cette opération qui s'est, finalement, déroulée sans aucun incident.

La campagne s'inscrit dans le cadre de la lutte contre le phénomène des bidonvilles dans cette daïra côtière et ci-

blera toutes les constructions illicites sur le littoral. L'empiètement sur ces espaces, pourtant protégés par plusieurs lois, a participé à l'érosion de la bande sablonneuse et à la régression de l'activité touristique balnéaire. Cette opération qui se poursuivra, touchera les nouvelles et les vieilles habitations illicites afin de nettoyer la zone côtière de ces bidonvilles, qui constituent un point noir dans la wilaya et qui doivent être complètement éradiqués avant la saison estivale.

Cette opération sera suivie par une autre action de démolition des constructions illicites dans les autres plages de la commune. Il y a quelques années, les constructions illicites, qui pullulent

sur la corniche oranaise, ont carrément mis à l'arrêt le cadastre de cette région côtière, où pas moins de 3.000 constructions illicites à démolir, ont été recensées en 2012.

En effet, certains individus profitent des week-end pour construire de nouveaux taudis, dans l'espoir de bénéficier de logement, dans le cadre des opérations de relogement lancées par les pouvoirs publics, dans le cadre du programme de lutte contre l'habitat précaire. La dynamique que connaît le secteur de l'habitat et la consistance des programmes confortent les autorités locales dans la volonté d'éradiquer totalement les constructions précaires.

Budget primitif 2021 de la wilaya

Plus de 30 milliards pour la réhabilitation du réseau de voirie

D. B.

Une enveloppe de plus de 30 milliards de centimes a été allouée, dans le cadre du budget primitif de la wilaya ; pour la réhabilitation de la voirie, a-t-on appris des services de la wilaya. Cette manne financière, a été débloquée dans le cadre de la continuité des travaux engagés dans la wilaya, pour la réhabilitation du réseau de voirie à l'intérieur du tissu urbain ainsi que dans les zones d'ombre, répertoriées à travers le territoire de la wilaya. Il ya lieu de signaler que la direction des Travaux publics avait débloqué une enveloppe de 260 millions de DA, pour la réfection de la voirie dans le grand groupement urbain d'Oran. L'opération scindée en 4 phases et qui a déjà été lancée, s'étalera jusqu'au 1^{er} trimestre de l'année prochaine. Selon la direction des Travaux publics, les 1^{re} et 2^{ème} phases ont ciblé 56 rues de la daïra d'Oran. Durant ce mois de novembre une autre opération de réfection d'une douzaine de routes a été lancée dans le cadre de la 3^{ème} phase du projet. Les travaux ciblent les secteurs urbains 'Ibn Sina', 'El Makarri', 'El Badr', 'Bouâmaïma et l'USTO.

Les trois phases ont nécessité une enveloppe de 100 millions de DA. Selon la même source la 4^{ème} phase va ci-

bler les routes urbaines des autres daïras. Pas un seul quartier ou cité n'échappera, désormais, à la dégradation continue de parcelles entières de l'asphalte qui se trouve dans un piteux état. Des opérations de revêtement sont à chaque occasion et sans occasion programmées. Toutefois les Oranais se plaignent toujours de l'état dégradé de la chaussée. Une situation péniblement ressentie par les automobilistes qui, de peur d'endommager leurs véhicules, sont obligés de faire souvent des manœuvres, parfois dangereuses, et de bien « négocier » les nids de poule afin d'éviter d'éventuels accidents. Chaque précipitation dans cette cité dévoile que la réalisation de la voirie n'a pas été faite selon les règles de l'art. Pour faire face à cette situation les opérations de bitumage, lancées par la DTP ont été précédées d'un diagnostic qui a ciblé les routes de la majorité des quartiers. En début d'année une étude spéciale pour la remise à niveau de ces routes, en coordination avec les services de la commune d'Oran, a été effectuée. La direction des Travaux publics a dévoilé qu'une enveloppe financière estimée à 51 milliards de centimes est nécessaire à la réhabilitation de 74 km de routes, à travers toutes les communes et quartiers d'Oran.

Les responsables de la wilaya avaient

instruit les responsables locaux pour éliminer tous les points noirs et d'augmenter la qualité des travaux. Un arrêté de wilaya a été émis, ordonnant aux autorités de la commune d'Oran d'empêcher toute opération d'intervention sur la chaussée, sans permis. Les services de la commune d'Oran ont été aussi chargés de contracter un engagement écrit exigeant la remise en état des routes après leur excavation par les institutions publiques ou les particuliers. Rappelons qu'une opération de pose de bitume sur 5 km de voirie urbaine a été lancée, par l'APC d'Oran, en complément du programme de la direction des Travaux publics déjà en cours. Une opération qui cible les quartiers de Sidi El Houari, Es-Seddikia et El Mokrani. Une enveloppe de 5 milliards de centimes a été consacrée à cette opération de bitumage. Toujours en matière de voirie urbaine, des appels d'offres ont été lancés, le mois d'août par l'APC d'Oran, en prévision d'une vaste opération de pose de bitume dans la zone Oran-ouest, notamment, à Haï Benbara, El Hassi, Douar Tiartia et Les Amandiers, ont annoncé, par ailleurs, des sources de la DVC. D'un coût global de 20 milliards de centimes, l'opération en question consistera, à la pose de bitume dans des zones démunies de voirie urbaine d'une longueur de 20 km.

Importants dégâts dans l'Incendie d'un générateur électrique à El-Kerma

Des communes privées d'électricité et le pire évité de justesse

Le pire a été évité, jeudi après-midi, lorsqu'un générateur électrique a pris feu. Le drame s'est produit, peu après 15h, dans le Centre de distribution d'électricité 30/60 KV d'El Kerma, alimentant la commune et ses environs, selon la Protection civile. L'incident a provoqué d'importants dégâts, ce qui a entraîné une coupure d'électricité dans plusieurs communes, selon la wilaya dont Sidi Chahmi, El Hamoul,

Eghbal, El Kerma, El Braya et Haï Nedjma (ex-Chitebo). L'incendie a été maîtrisé, après l'intervention des sapeurs-pompiers. L'opération a nécessité la mobilisation d'une vingtaine de véhicules, dont 16 camions pour la lutte contre les feux et 75 agents de la Protection civile de différents grades. Les équipes techniques de Sonelgaz sont intervenues pour réparer les pannes et rétablir la situation. Les efforts des agents

Résorption de l'habitat précaire Vers la distribution de 23.000 logements sociaux jusqu'à la fin de juin prochain

Le wali d'Oran, Mes Saoud Djari a annoncé, jeudi, la distribution de 23.000 logements publics locatifs (LPL) à travers les différentes communes de la wilaya, une opération qui se poursuivra jusqu'à la fin du 1^{er} semestre de l'année 2021.

M. Djari a souligné, dans une déclaration à la presse en marge de sa visite, au projet de réalisation de 8.700 LPL, à Oued Tlelat, que ce quota de logements sera distribué en 2 étapes : la 1^{re} vers la fin du mois de mars 2021 et comprendra 10.000 logements et la 2^{ème} vers la fin du mois de juin prochain (13.000 logements). Le wali d'Oran a affirmé que ce programme de logements bénéficiera aux citoyens inscrits dans les daïras et des communes vivant dans des logements précaires et les bidonvilles qui ont été recensés depuis des années, signalant que les commissions des daïras s'attendent à l'étude des dossiers et des enquêtes menées par les services concernés pour l'établissement des listes nominatives concernant ce quota de logements. M. Djari a révélé en outre, qu'il y a un retard et une grande lenteur dans quelques chantiers, déclarant : « nous procéderons à les suivre quotidiennement jusqu'au délai prévu pour la réception ». Lors de sa visite au projet de réalisation de 8.700 LPL à Oued Tlelat, le wali a insisté sur la

Centre-ville
Un escroc sous les verrous

K. Assia

Un escroc âgé de 30 ans qui activait via les réseaux sociaux Facebook a été arrêté dans le centre-ville d'Oran par les services de la 16^{ème} sûreté urbaine après l'exploitation des informations faisant état d'un vol avec une arme blanche. Ainsi et sur la base des renseignements, les enquêteurs ont arrêté le mis en cause en flagrant délit en possession d'un sac en plastique contenant une somme de 450 millions

**Haï Akid Lotfi
Trois dealers arrêtés**

Trois dealers âgés entre 26 et 33 ans ont été appréhendés par les services de la 9^{ème} sûreté urbaine dans un salon de coiffure pour hommes à Akid Lotfi. Les policiers ont exploité des informations indiquant que des individus à bord d'un véhicule de marque Laguna allaient effectuer une transaction douteuse. Lors de la fouille, ils ont découvert quatre plaquettes de kif totalisant 400 gr de kif traité chez le principal dealer. Ils seront présentés au tribunal à l'issue de l'enquête pour association de malfaiteurs, détention et commercialisation de stupéfiants.

K. A.

CHLEF

Les classes surchargées, un casse-tête

L'assemblée populaire de la wilaya a tenu récemment une session extraordinaire. L'un des points inscrits à cette session était la rentrée scolaire de l'année 2020 - 2021.

Abbad Miloud

La communication faite par le directeur de l'Education nationale fait ressortir que le secteur a été renforcé par l'apport de dix établissements scolaires répartis en 5 écoles primaires, 4 CEM dont 2 dans le cadre du remplacement du préfabriqué par des constructions en dur, un lycée à Zeboudja converti en CEM compte tenu du besoin exprimé dans ce cycle. Dans le cadre du

programme des extensions, il a été réalisé 21 classes dans le cycle primaire et 15 autres dans celui du moyen. Le nombre des établissements scolaires va connaître une hausse par l'apport d'un lycée à Oued Sly, qui est sur le point d'être achevé. Il sera opérationnel dans les prochains jours. Le nombre de cantines scolaires est de 590 dont 572 ont déjà ouvert leurs portes. Le premier responsable du secteur affirme que pour l'encadrement, aussi bien pédagogique qu'administratif, il n'existe aucun problème, avant de souligner la question du sureffectif dans les classes. «Nous nous attendons à y mettre fin dans nos différents programmes», affirme-t-il. Pour le protocole sanitaire, il indique que la direction de l'Education a reçu plus de 145.000 bavettes destinées aux élèves qui avaient à subir les épreuves des différents examens scolaires. De ce quota, 25.000 ont été récupé-

réées et distribuées aux écoles dans les zones rurales.

Lors des débats, les élus ont insisté sur le déficit des infrastructures scolaires, notamment au niveau des cycles primaire et moyen, ce qui a conduit à un sureffectif dans les classes. Cette situation influe négativement sur la qualité de l'enseignement dispensé. Un élève a dénoncé les promesses non tenues. «Des promesses ont été faites par d'anciens walis pour la réalisation d'écoles et la réhabilitation d'autres. Jusqu'à ce jour rien n'a été concrétisé sur le terrain». Un autre a lancé un appel en direction des responsables concernés pour que la formulation de propositions en matière d'infrastructures scolaires reflète les besoins réels de la wilaya, appelant aussi à les défendre au niveau des différentes réunions d'arbitrage et prendre toutes les dispositions nécessaires pour des réalisations performantes.

TLEMCEN

Près de 700 personnes interpellées pour non-respect du confinement

Les services de la police dans la wilaya de Tlemcen ont interpellé entre le 11 au 23 novembre en cours 682 personnes pour infraction aux mesures de confinement partiel prises dans le cadre de la prévention contre la propagation de la pandémie du coronavirus, a-t-on appris jeudi dans un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Les 682 personnes ont été arrêtées pour violation des mesures de confinement sanitai-

re entre 20 heures et au petit matin vers 05H00. Au moins 119 véhicules et 88 motos ont été mis en fourrière.

Des procédures judiciaires ont été engagées à l'encontre des contrevenants et le procureur de la République près le tribunal de Tlemcen a été avisé, a-t-on fait savoir.

Il a été relevé, durant la même période, 1.103 infractions liées à l'infraction aux mesures préventives contre la propagation de la Covid-19, notamment le non res-

pect des conditions d'hygiène dans les magasins et de la distanciation, le non port du masque de protection par les employés et les clients, le non affichage sur l'obligation du respect des dispositions et l'absence de désinfectants.

A noter que 115 infractions ont été enregistrées pour non respect du protocole sanitaire dans différents moyens de transport et lors de cérémonies de mariage et de funérailles, a-t-on ajouté de même source.

SIDI BEL ABBÈS

L'analogique aux oubliettes

La diffusion télévisuelle par système analogique a cessé jeudi dans cinq wilayas dans le cadre du passage au système TV numérique terrestre, a indiqué à Sidi Bel-Abbes la chef de département communication de l'établissement public de la diffusion radiophonique et télévisuelle algérien, Saliha Benziada.

Dans une déclaration à la presse en marge de l'opération d'arrêt de la diffusion télévisuelle du système analogique terrestre à partir de la station de diffusion de Tessala (Sidi Bel-Abbes), Mme Benziada a indiqué que l'arrêt concerne également les wilayas d'Aïn Temouchent, Mascara, Saïda et Ouargla.

Ces wilayas entrent dans le cadre de la seconde phase de l'opération d'arrêt de la diffusion télé-

visuelle du système analogique, entamée le 17 novembre en cours pour 19 wilayas pour s'achever le 24 décembre prochain dans la wilaya de Bouira, a-t-elle fait savoir.

La première phase a été entamée le 17 juin dernier en vertu du rendez-vous fixé avec l'Union internationale des communications et avait concerné cinq wilayas. La troisième et dernière phase du passage de l'analogique vers le numérique terrestre sera programmée durant le premier trimestre 2021 et verra le passage total au système numérique terrestre (TNT) entamé en 2010, a-t-elle signalé.

Saliha Benziada a souligné que la couverture via le système numérique terrestre a atteint actuellement plus de 77% au niveau national et ce, en rapport avec la

densité de la population et non pas par rapport à la superficie géographique. Concernant les avantages du passage du système analogique vers le numérique terrestre, la chef de département communication de l'établissement public de la diffusion radiophonique et télévisuelle algérien a indiqué qu'il fournit une «meilleure qualité du son et de l'image et permet au spectateur de recevoir le bouquet des six chaînes de télévision publiques», affirmant qu'avec ce système, la diffusion télévisuelle des chaînes nationales s'effectue à partir d'une seule station et non pas six comme c'est le cas avec le système analogique.

Il est à noter que le taux de couverture de la wilaya de Sidi Bel-Abbes avec le système TNT a atteint les 85%, selon Mme Benziada.

Par ailleurs, le wali a annoncé, à la presse, que la liste des bénéficiaires de

MASCARA

L'Emir Abdelkader et... les zones d'ombre

Belkacir Mohamed

Mascara a célébré jeudi le 188e anniversaire de la Moulayaâ (allégeance) à l'Emir Abdelkader. De nombreux vestiges historiques ont été visités comme le «Tribunal» et le «Commandement de l'Emir» dans la ville de Mascara ainsi que son mausolée avec la Zmala et sa bibliothèque près de Sidi Kadda. Les autorités locales ont profité de cet événement pour prévoir des opérations d'amélioration du cadre de vie pour la population des zones d'ombre. Le bourg de Sidi Ma-hieddine relevant de la commune de Sidi Kadda a été raccordé au réseau

de gaz de ville. 188 familles en ont bénéficié. L'opération est d'un coût de 320 millions de dinars. La localité de Ouled Tami avec sa dizaine de douars environnants a bénéficié d'un chemin de wilaya de 4 kilomètres les reliant à la route nationale allant de Sidi Kadda à Hachem. De même, le secteur de la santé s'est renforcé avec trois ambulances médicalisées qui ont été affectées aux hôpitaux de Sig, Ghrib et Mascara où le problème de transport de malades se pose. Deux autres véhicules sont attendus prochainement pour être mis à la disposition des unités hospitalières de Mohammadia et Tighennif.

MOSTAGANEM

Ouverture partielle du CHU fin décembre

L'ouverture partielle des services de santé de l'hôpital universitaire de 240 lits de Kharouba, agglomération urbaine rattachée à la ville de Mostaganem, est prévue en fin décembre prochain, a-t-on appris jeudi des services de la wilaya.

Les responsables de la santé au niveau local se sont engagés, jeudi lors d'une visite inopinée du wali, Aïssa Boulahia à ce projet, pour l'ouverture du service de radiologie et du laboratoire d'analyses médicales de cet établissement hospitalier le 30 décembre prochain. Il sera procédé, au début de l'année prochaine, à l'ouverture du restant des services pour la prise en charge des malades, parallèlement aux opérations techniques de test du matériel et des équipements médicaux et la formation de l'équipe administrative et professionnelle menée actuellement par un staff de médecins spécialistes, a ajouté la même source.

M. Boulahia s'est enquis, à l'occasion de cette visite, de l'état d'avancement des travaux en cours pour lever

toutes les réserves qui ont été signalées lors des visites précédentes ainsi que les nouveaux équipements livrés aux services de santé mercredi dernier, et qui étaient nécessaires en prévision de l'ouverture de cet établissement hospitalier.

Le taux de réalisation de cette nouvelle infrastructure sanitaire qui s'est érigée en hôpital universitaire en septembre dernier est de 98 %, le tout pour un coût global de près de 3 milliards DA, à laquelle il faut ajouter une enveloppe pour financer l'opération d'équipement en matériel médical estimé à 1,25 milliard DA.

Cette infrastructure de santé regroupe, en son sein, nombre de structures et de pavillons médicaux, à l'instar du service de chirurgie composée de 6 salles d'opérations, un service de traitement aux rayons X, à la médecine légale, un pavillon des urgences médico-chirurgicales doté d'une rampe d'atterrissement d'hélicoptères en cas d'urgence extrême, selon le responsable du secteur.

EL-BAYADH

Découverte d'un abattoir de volailles clandestin

Hadj Mostefaoui

Alertés lors de leur patrouille dans l'un des quartiers du chef-lieu de la daïra d'El-Abiodh Sid Cheikh par des odeurs pestilentielles émanant d'un garage, les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale, chargés de la lutte contre la fraude, ont découvert un abattoir clandestin de volailles. Au milieu d'un capharnaüm, ils ont mis la main sur une quantité de 500 kilogrammes de poulet abattu sur les lieux et recouvert de sommiers et de brouettes, en sus d'une quarantaine de kilo-

grammes de viscères dans des conditions d'insalubrité innommables. La marchandise était destinée à être écoulée sur le marché local.

Interpellé sur les lieux mêmes, le propriétaire a déclaré aux gendarmes que l'intégralité de cette marchandise impropre à la consommation devait être commercialisée auprès des bouchers des 03 chefs-lieux de commune environnants sans passer par un vétérinaire. Le mis en cause a été présenté devant le procureur de la République du tribunal territorialement compétent et la marchandise a été mise hors du circuit de commercialisation.

TIARET

Plus de 2300 logements attribués

Une opération de distribution de 2.322 logements de différents programmes à leurs bénéficiaires dans 11 communes a eu lieu jeudi dans la wilaya de Tiaret. Le wali de Tiaret, Mohamed Amine Dramchi, qui a présidé cette cérémonie à la salle de réunions de l'APW, a mis l'accent sur le strict respect des mesures de prévention contre le Coronavirus, signalant que ce quota comporte des logements publics locatifs (LPL), promotionnels aidés (LPA) et de location-vente, en plus d'aides à l'habitat rural, soit un nombre de 5.188 habitations depuis le début de l'année en cours. Ce nombre sera revu à la hausse à 6.400 logements avec la distribution de 1.207 logements à l'occasion de la célébration de l'anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960.

Par ailleurs, le wali a annoncé, à la presse, que la liste des bénéficiaires de

1.555 logements publics locatifs de la commune de Tiaret sera rendue publique dans les prochaines semaines. Ces logements seront attribués, après l'examen des recours, au courant du premier trimestre de l'année 2021. En outre, il a fait part de lots de terrains à bâtir prochainement au profit des habitants du quartier d'habitat précaire «Keramane». Pour sa part, le directeur de l'habitat par intérim, Mohamed Mihoub a déclaré que le quota d'habitat distribué jeudi, comprend 510 logements publics locatifs LPL à travers les communes de «Essebt», «Rosfa», «Ain Dheb», «Madna», «Sidi Ali Mel-lal», «Serguine» et «Sebaine» et 1.682 logements location/vente à Ksar Chellala et Mahdia, ainsi que 50 logements promotionnels aidés à Dahmouni et 50 affectations d'aide à l'habitat rural dans plusieurs communes.

Espagne Affiches au sommet pour l'Atlético et Sociedad

Des chocs au sommet attendent le leader Real Sociedad contre Villarreal dimanche et son dauphin l'Atlético Madrid contre Valence ce samedi pour la 11e journée de Liga, qui réserve des matches à la portée du Real Madrid et du FC Barcelone. Leader du championnat d'Espagne après dix journées, la Real Sociedad reçoit dimanche le Villarreal d'Unai Emery, en pleine renaissance depuis l'arrivée de l'ancien en-

traîneur du Paris SG et d'Arsenal sur son banc. Le «Sous-marin jaune», 3e au classement (19 pts) à 4 points de l'équipe de Saint-Sébastien, ne déplore qu'une seule défaite en Liga (4-0 à Barcelone le 27 septembre), et a depuis enchaîné sept matches sans connaître le moindre revers. Encore mieux pour la formation basque, qui est sur une série en cours de six victoires consécutives en championnat. L'autre affiche de la 11e journée de Liga

Ligue des champions: Buffles du Borgou - MCA, aujourd'hui à 15h00

Mettre fin à un syndrome africain

Adjal Lahouari

Dans le cadre du match aller du tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique, le MC Alger affrontera cet après-midi (15 h 00) la formation béninoise de Buffles du Borgou au stade Charles-de-Gaulle à Porto-Novo. En compétitions africaines, ne pas connaître les forces et les faiblesses de son adversaire est, au départ, un handicap à surmonter. D'ailleurs, c'est le coach du MCA qui l'a avoué : « Franchement, les Buffles sont inconnus pour nous. On sait seulement qu'ils ont changé d'entraîneur et que l'effectif a connu des changements. Donc, on va découvrir nos adversaires le jour du match. »

On doit être vigilants et concentrés pour réussir notre match ». Effectivement, le club béninois doit faire face à la défection de six joueurs qui sont partis monnayer leur talent ailleurs, alors que le meilleur buteur, Abdeldjalil Bawa, ne sera pas présent pour ce match, étant en conflit avec les dirigeants. Néanmoins, Koukpo, l'actuel pensionnaire du CRB qui a porté les couleurs des « Buffles », a lancé un avertissement aux Mouloudéens d'Alger : « Il faudra se méfier car c'est une équipe habituée à cette compétition, et elle essaie de pratiquer du beau football. Elle est bien organisée et fera tout pour assurer chez elle. Je crois qu'on va assister à une belle rencontre ». Selon les éléments que nous avons pu recueillir, cette formation se distingue surtout par la solidité de sa défense. En principe donc, cet



adversaire est prenable, sachant que le MCA possède un effectif riche apte à faire front dans les trois challenges à relever cette saison.

La direction a mis tous les moyens pour la réussite de l'équipe, tout en insistant sur le désir de toutes les parties à mettre fin à 44 ans de disette du club, un véritable syndrome. La Ligue des champions africaine reste l'objectif n° 1, ceci dit sans négliger pour autant le championnat et la coupe d'Algérie. Conscient des objectifs assignés par la direction, l'entraîneur du MCA s'efforce « d'inculquer la culture de la gagne au groupe pour qu'il fasse le maximum et cherche tout le temps la gagne vaille que vaille. Il n'y a pas de recette secrète. Quand on a la volonté et qu'on est très ambitieux en se fixant d'emblée un succès comme objectif, on

peut le faire. C'est sur le plan psychologique que tout se joue », a-t-il indiqué sur la page officielle du club. Quo qu'il en soit, les joueurs et le staff ont été agréablement surpris par la présence massive de leurs supporters à proximité de l'aéroport Houari Boumediène en guise d'encouragement aux coéquipiers de Hachouf. Ces derniers ont promis de tout faire pour ramener le meilleur résultat possible de cette sortie en Afrique.

A noter que le match retour se jouera au stade olympique du 5-Juillet (Alger) entre le 4 et le 6 décembre prochain. En cas de qualification, le « Doyen » affrontera au 1er tour le vainqueur de la double confrontation entre Mlandege FC (Zanzibar) et le CS Sfaxien de Tunisie (aller : 22-23 décembre, retour : 5-6 janvier).

LFP - Licence professionnelle Un dossier disciplinaire à l'encontre de 15 clubs

M. Zeggai

Décidément, l'affaire relative à l'octroi de la licence professionnelle n'a pas encore connu son épilogue. A cet effet, le président de la DCGF, Reda Abdouche, qui avait affirmé que les clubs n'ayant pas encore remis les 19 documents actualisés ne bénéficieront pas de licence professionnelle et ne seront pas par conséquent programmés. Se projetant sur la saison prochaine, le premier responsable de la DCGF, a insisté sur le « respect strict du cahier des charges » régissant le professionnalisme en Algérie. Dans le cas contraire, le club risque la rétrogradation en division amateur.

Or, aujourd'hui la réalité est tout autre. Toutes les équipes ont été programmées par la LFP, même si certaines d'entre elles n'ont pas encore complété leurs dossiers. Devant cette situation, la commission de discipline de la LFP a annoncé qu'elle a procédé à l'ouverture d'un dossier disciplinaire à l'encontre d'un certain nombre

de clubs de Ligue 1 pour n'avoir pas complété le dossier relatif à l'octroi de licence professionnelle et de ne pas avoir pas paraphé le contrat SSPA/Cabinet. Cela a été confirmé par un communiqué de la commission de discipline qui affirme que, sur saisine de la FAF sous numéro 825/2020 du 25/11/2020, la commission de discipline a procédé à l'ouverture d'un dossier disciplinaire conformément à l'article 107 du code disciplinaire de la FAF pour « non-respect du dépôt des documents pour l'octroi de licence professionnelle et pour absence de la signature du contrat SSPA/Cabinet. A cet effet, la dite commission a accordé, comme le stipule le communiqué, un délai de 45 jours, à compter d'avant-hier jeudi, pour que les clubs se conforment aux instructions de la FAF. Aussi, la commission de discipline a précisé, qu'en cas de non-respect de cette mesure, il sera procédé à l'application de l'article 107 du code disciplinaire de la FAF (Amendes, déduction des

points). Plus d'une dizaine de clubs concernés selon la DCGF sont menacés par ces sanctions. Il s'agit du MCA,

du CRB, de l'ESS, du NAHD, de l'ASAM, du PAC, du CSC, du MCO, de l'USMA, de l'OM, du CABBA, de la JSMS, de l'ASO, de l'USMBA et du RCR. Du côté de la FAF, on nous a bel et bien dit que l'instance fédérale n'a rien à voir dans cette affaire et que c'est la LFP qui est chargée de délivrer les licences. Cela nous amène à dire que les deux structures, la LFP et la DCGF n'ont pas synchronisé leur travail pour aboutir aux résultats escomptés et obliger les clubs à œuvrer dans un cadre professionnel. Cela confirme que les relations ont été quelque peu tendues entre Abdelkrim Medouar et Reda Abdouche, censés collaborer conjointement pour appliquer les directives de la FAF. Aujourd'hui, par cette décision, certains responsables de clubs nous ont clairement signifié que la LFP veut rattraper le retard, ou plutôt se racheter de son erreur.

L'international algérien Youcef Belaili, a réussi un doublé lors de la large victoire de son équipe Qatar SC contre Al-Arabi (3-0) jeudi en match comptant pour la 7e journée du championnat qatari de première division (QSL). Titulaire pour la seconde fois de rang, l'ancien attaquant de l'USM Alger a inscrit ses deux buts sur deux penalties qui a lui-même provoqué. Déjà buteur lors de sa première sortie officielle la semaine dernière sous les couleurs de sa nouvelle équipe contre Al-Wakrah (1-0), le buteur algérien, auteur d'un doublé, rejoint ainsi ses deux compatriotes, Benyettou (Al-Wakrah) et Bounedjah (Al-Sadd) à la 3e place du clas-

L'Ouest renoue avec ses derbies

Représentée dans le championnat de Ligue 1 de football ces dernières années par deux clubs seulement, la région Ouest du pays, considérée par les spécialistes comme un vivier de talents, sera présente en force dans la nouvelle édition qui a démarré vendredi. Cela donnera lieu à un nombre plus important de derbies de l'Ouest, des derbies que les férus de la balle ronde dans la région piaffent d'impatience de revivre, après que plusieurs formations concernées et ayant joué les premiers rôles parmi l'élite par le passé ont bu le calice jusqu'à la lie. Pour l'exercice 2020-2021, deux équipes de la région ont fait leur retour en Ligue 1 qui sera composée exceptionnellement de 20 clubs. Il s'agit du WA Tlemcen et du RC Relizane. Le premier retrouve la cour des grands après une traversée du désert qui aura duré sept ans pendant lesquels il a même été relégué en troisième palier. Le second club y revient après quatre saisons de sa relégation en Ligue 2.

Ces deux formations auront ainsi l'insigne honneur de porter le flambeau du football de l'Ouest du pays en compagnie du MC Oran et de l'USM Bel-Abbes, les acteurs des deux seuls derbies de la région pendant le championnat de l'exercice précédent, interrompu à la 22e journée pour lutter contre la propagation du coronavirus (Covid-19). Du coup, les fans du football oranais auront droit désormais cette saison à plus de derbies, et ce, à leur grand bonheur, même si pour cet exercice, ils seront privés des tribunes, en raison du déroulement des rencontres du championnat à huis clos, Covid-19 oblige. Qu'à cela ne tienne, les équipes concernées voient déjà dans ce genre de ren-

contres une source de motivation supplémentaire pour les joueurs, qui vont certainement se surpasser chacun de son côté pour que leur club postule au statut du « Roi » de l'Ouest. Le nouvel entraîneur français du MC Oran, Bernard Casoni, connaît d'ailleurs quelque chose de la rivalité prévalant entre les clubs voisins, pour avoir vécu de passionnantes derbies algériennes lors de ses deux passages sur le banc de touche du MC Alger. Mais pour sa nouvelle expérience au MCO, un club qui n'a rien à envier, selon lui, en matière de popularité aux formations algériennes, y compris au MCA, « l'absence du public risque de faire perdre aux derbies leur charme ». Même son de cloche chez l'entraîneur du WAT, Aziz Abbes, qui s'attend néanmoins à des rencontres « très disputées » entre les voisins, ajoutant qu'il l'a déjà vérifié lors du match amical ayant opposé son équipe au MCO (1-1), il y a quelques semaines à Tlemcen dans le cadre des préparatifs des deux équipes pour la nouvelle saison.

• Le huis clos gâche la fête

En évoquant justement ce test d'application, l'occasion fut propice pour les deux clubs afin de sceller leur réconciliation, après de longues années d'animosité. Voilà donc ce qui leur permet d'ouvrir une nouvelle page dans leurs rapports, au grand bonheur des partisans du fair-play. Enterrer tous les différends avec l'USMBA était également l'un des objectifs recherchés par le club phare de la capitale de l'Ouest à travers la programmation d'un match amical face à la formation de la « Mekerra » la semaine passée, sauf que ce rendez-vous a été annulé à la

Qatar SC Doublé de Belaili face à Al-Arabi



sur deux penalties qui a lui-même provoqué. Déjà buteur lors de sa première sortie officielle la semaine dernière sous les couleurs de sa nouvelle équipe contre Al-Wakrah (1-0), le buteur algérien, auteur d'un doublé, rejoint ainsi ses deux compatriotes, Benyettou (Al-Wakrah) et Bounedjah (Al-Sadd) à la 3e place du clas-

Classement FIFA

L'Algérie perd une place

L'équipe algérienne de football a reculé d'une place (31e), au dernier classement de la Fédération internationale (Fifa) pour le mois de novembre, publié vendredi sur le site officiel de l'instance mondiale.

Les « Verts », invaincus depuis 22 matchs, se sont qualifiés à la prochaine Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 au Cameroun, reportée à 2022, en battant le 12 novembre à domicile le

Zimbabwe (3-1), avant de faire match nul face au même adversaire à Harare (2-2), quatre jours plus tard.

Sur le plan continental, l'Algérie préserve sa troisième place derrière le Sénégal (20e, +1), et la Tunisie (26e, inchangé).

Avec pas moins de 160 rencontres internationales à disputées au mois de novembre, dont des matches de qualification pour la Coupe du monde, pour la

CAN, ou encore pour l'UEFA Euro 2020, le dernier classement mondial a connu quelques changements.

Dans le haut du classement, le podium reste inchangé, mais la Belgique (1e) creuse un peu l'écart sur la France, son poursuivant. Le Brésil (3e) se rapproche des Bleus suite à son parcours sans faute dans les éliminatoires sud-américains pour la Coupe du monde 2022.

La FAF rend hommage à un joueur «phénoménal»



La Fédération algérienne de football (FAF) a tenu à rendre hommage à l'ancien joueur «phénoménal» de la sélection argentine, Diego Armando Maradona, décédé mercredi à l'âge de 60 ans suite à un arrêt cardiaque.

«Les Algériens garderont en mémoire et pour toujours le souvenir de ce joueur phénoménal qui a marqué pour l'éternité l'histoire du football planétaire et dont le culte perdure et dépasse largement le simple terrain de jeu», a indiqué l'instance fédérale mercredi soir sur son site officiel. La légende du football argentin a été hospitalisée au début du mois de novembre à La Plata (capitale de la province de Buenos Aires) pour une opération d'un hématome sous-dural, quelques jours après avoir fêté son 60e anniversaire, le 30 octobre. «En plus d'un talent pur indescriptible, Diego Maradona incarnait en son temps la liberté de jouer, la magie, l'insouciance, l'audace et l'art de manier le ballon», décrit la FAF qui a

présenté ses condoléances au peuple argentin et à la Fédération argentine. Le président de la FAF «Kheireddine Zetchi, les membres du bureau fédéral, les membres de l'assemblée générale de la FAF et toute la famille du football national sont très peinés par cette perte cruelle et saisissent cette triste circonstance pour présenter à la Fédération argentine (AFA) et au peuple argentin ami, leurs sincères condoléances et les assurent de toute leur sympathie et leur compassion».

CAF

Ahmad attaque la FIFA devant le TAS !

Accusé de multiples entorses au code d'éthique de la FIFA, dont des détournements de fonds, le président de la Confédération africaine de football (CAF), Ahmad Ahmad, a été sanctionné lundi d'une interdiction de 5 ans de toute activité relative au football et d'une amende

de 200 000 francs suisses (185 000 euros).

Le Malgache a répliqué ce week-end sur Twitter en publiant un communiqué dans lequel il annonce qu'il va contester sa sanction auprès du Tribunal Arbitral du Sport (TAS). «Au-delà de mon cas, c'est l'autodétermination du

football en Afrique qui est attaqué», a protesté le boss du football africain qui dénonce une procédure tronquée et accuse la FIFA de chercher à l'empêcher de se présenter à l'assemblée générale élective du 12 mars prochain pour briguer sa propre succession.

Athlétisme

La saison internationale 2021 débutera à Tokyo

Le meeting de Tokyo, organisé dans le nouveau stade olympique de la capitale japonaise, ouvrira la saison internationale d'athlétisme le 9 mai 2021, à deux mois et demi des Jeux olympiques, a annoncé vendredi World Athletics. Membre du «Continental Tour Gold», la deuxième division des meetings internationaux après la Ligue de diamant (qui ne

débutera que le 23 mai à Rabat), le meeting de Tokyo servira d'«événement test» avant les JO, reportés à l'été 2021 (23 juillet - 8 août) en raison de la pandémie de nouveau coronavirus. «Pour la plupart des athlètes appelés à concourir, ce meeting leur offrira un premier aperçu des installations exceptionnelles qui accueilleront les compétitions d'athlétisme

Argentine

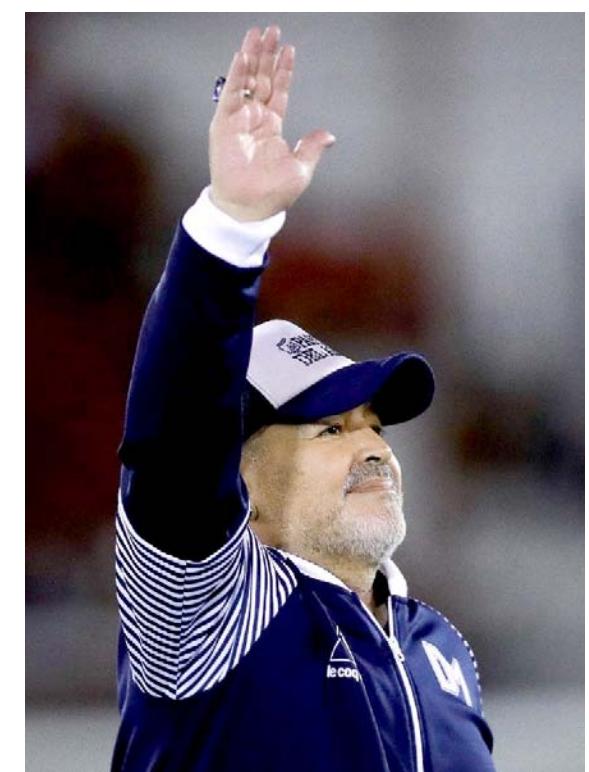
Le monde pleure son «Dieu» du football

Le deuil et la tristesse ont gagné le monde après la mort de l'Argentin Diego Maradona, légende du football disparue mercredi à 60 ans, laissant les passionnés de ballon rond orphelins de l'un des joueurs les plus charismatiques et controversés de l'histoire. Dans le quartier de Boca à Buenos Aires, mais aussi en Europe à Naples et Barcelone, hauts lieux de la carrière du «Pibe de Oro» («gamin en or»), l'émotion s'est répandue dans les rangs des fans, quelques heures après l'annonce du décès du champion du monde 1986 des suites d'un arrêt cardiaque. Le président argentin Alberto Fernandez a décrété trois jours de deuil national. L'icône du football argentin a été enterré jeudi vers (23H00 GMT) lors d'une cérémonie familiale privée dans un cimetière de Buenos Aires, à l'issue d'une journée où des milliers de fans lui ont rendu un dernier hommage, selon les images de la télévision argentine. Le corbillard transportant le cercueil recouvert du drapeau argentin avait quitté le palais présidentiel en fin de journée, salué par des milliers de personnes le long des routes avant que le cercueil ne soit mis en terre dans un caveau familial.

Maradona a évolué de 1984 à 1991, au sommet de son art après un passage à Barcelone. Comme mercredi dans les enceintes européennes de Ligue des champions, une minute de silence sera respectée au stade San Paolo, qui devait rester allumé toute la nuit en hommage à l'Argentin. Un stade qui pourrait bientôt porter le nom du joueur défunt, la municipalité ayant déjà évacué cette idée. De nombreux Napolitains sont sortis dans la rue pour rendre hommage à leur idole.

• «Main de Dieu»

Laura de ce dribbleur hors pair a en effet dépassé le cadre des passionnés de football, tant Maradona a marqué les esprits par ses buts et ses mouvements spectaculaires balle au pied comme ses excès, oscillant entre grandeur et flamboyance, déchéance, drogue et polémiques. Le légendaire numéro 10 a aussi étincelé en équipe nationale, sous le maillot de l'Albiceleste qu'il a porté 91 fois pour 34 buts. Son but de la main contre l'Angleterre en quart de finale du Mondial-1986, qu'il avait aussitôt rebaptisé «main de Dieu», restera comme l'une des images les plus mémorables de l'histoire du football, tout comme son second but, tout en dribbles et en culot, dans cette rencontre au stade Aztèque de Mexico. Après une finale perdue en 1990 contre l'Allemagne, son histoire avec le Mondial finira mal, par une exclusion lors de l'édition 1994 après un contrôle antidopage positif. Le crépuscule sportif pour Maradona malgré plusieurs tentatives de retour. Moins retenus, ses passages sur les bancs des entraîneurs l'auront mené de la sélection argentine (2008-2010), au Mexique, et finalement au Gimnasia La Plata en Argentine, où il exerçait encore juste



Football - Ligue 1

Une entame timide

M. B.

A près huit mois de repos imposé par la pandémie de la Covid-19, le championnat de la Ligue 1 professionnelle était de retour hier, avec le déroulement des quatre premiers matchs de la première journée, dont le coup d'envoi symbolique a été donné à partir du stade du 20 Août 1955 de Ruisseau où le NA Hussein Dey a été accroché d'entrée par le MC Oran, dans un match équilibré.

Ce sont d'ailleurs les visiteurs qui ont planté la première banderille par l'inter-

médiaire de Boutich en fin de première période à la suite d'un penalty (44'). Le bonheur des Hamraouas n'a duré que le temps de la pause, puisqu'à la reprise, c'est Meftah, qui remettra les pendules à l'heure (46'), profitant d'une hésitation de la défense. Un bon point donc pour le Mouloudia, qui devrait lui donner des ailes.

En face, le Nasria, qui a passé un été mouvementé sur tous les plans au grand dam de son coach Nadir Leblaoui.

L'autre match nul de ce début de saison a été enregistré à Relizane où le RCR s'est contenté d'un seul point dans son antre devant le Paradou AC, lequel a ouvert la marque par Benbouali (17'), avant que le Rapid n'égalise juste avant la pause grâce à Hitala (44'). De son côté,

le CS Constantine, annoncé comme l'un des préteurs au titre cette saison, a été accroché au stade Benabdellmalek Ramdane par le promu, le WA Tlemcen, qui a réussi à déjouer les plans du Chabab et de son entraîneur Abdelkader Amrani, qui aura certainement une copie à revoir. En face, le WAT a réalisé une très bonne opération d'embûche, ce qui est de bon augure pour la suite. Enfin, la JS KabylieEnfin, la JS Kabylie n'a pas fait mieux et s'est heurtée à une solide équipe du CA Bordj Bou Arréridj, qui a fait preuve d'une incroyable organisation défensive (0-0). Deux points de perdus donc pour la JSK, déjà appelée à se ressaisir. La suite de cette première journée est prévue cet après-midi avec le déroulement de quatre autres rencontres.

Résultats

| | | |
|-----------|------------|----------|
| NAHD ... | 1-1 | .. MCO |
| CSC | 0-0 | .. WAT |
| RCR | 1-1 | .. PAC |
| JSK..... | 0-0 | .. CABBA |

USM Annaba

Asmidal nouveau sponsor

Tayeb Zgaoua

Asmidal, l'entreprise spécialisée dans les produits fertilisants et l'ammoniac implantée à Annaba, a signé une convention avec le club SPA de l'USMAN et vient d'apporter une première contribution de l'ordre de 3 milliards de centimes.

Pour rappel, la cérémonie de signature s'est déroulée en présence du représentant de l'entreprise Asmidal et du

président du club Abdelbasset Zaïm. Ce montant sera échelonné en deux parties. Un premier pactole de 2 milliards sera versé prochainement dans les caisses du club, et un autre de 1 milliard le sera ultérieurement.

C'est dire que le président Abdelbasset Zaïm se trouve dans l'embarras et contraint de régler ce problème de dettes qui empoisonne la vie du club. En vérité, ces dettes remontent à l'exercice 2018-2019.

USM Alger

Ciccolini signe sa lettre de licenciement

Le technicien français François Ciccolini, limogé dimanche de son poste d'entraîneur de l'USM Alger, a signé sa lettre de licenciement et a été régularisé financièrement, cinq jours après avoir boycotté la cérémonie protocolaire de remise des médailles, à l'issue de la Supercoupe d'Algérie, perdue face au CR Belouizdad (1-2), a-t-on appris auprès d'une source proche du club algérois de Ligue 1 de football. L'ancien coach du SC Bastia (France), engagé en août dernier, a reçu un chèque représentant son dû, avant de rallier son pays mer-

credi, précise la même source. Par ailleurs, des représentants de l'USMA ont été auditionnés jeudi par la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP), dans l'affaire du technicien français.

Les dirigeants usmistes ont exposé leur version des faits, indiquant que le limogeage du coach français est intervenu «sur le champ», soit quelques instants après son refus de monter à la tribune pour recevoir sa médaille, tout en évoquant un cas isolé. «Ciccolini a fauté, il doit payer. Nous avons pris la décision de le limo-

USM Bel-Abbes

Staff technique et nouvelles recrues qualifiés

début de semaine.

La levée d'interdiction de recrutement sur l'USMBA, décidée par la Chambre nationale de règlement des litiges (CNRL), fera ainsi éviter à la formation de la «Mekerra» de revivre le scénario de la saison précédente lorsqu'elle a joué ses trois premiers matchs du championnat avec son équipe de la réserve.

A l'époque, les «Vert et Rouges» ont attendu jusqu'à la quatrième journée pour voir leurs nouvelles recrues autorisées à prendre part aux matchs de champion-

nat, rappelle-t-on.

Les protégés de l'entraîneur Bougrara, qui ont boycotté l'entraînement pendant trois jours en fin de semaine dernière, doivent patienter jusqu'à la deuxième journée du championnat pour disputer leur premier match officiel de la saison.

Leur rencontre face au MCA pour le compte de la première journée, prévue initialement pour ce week-end, a été reportée en raison des engagements du club de la capitale dans la Ligue des champions africaine.

Ligue 2

La reprise des entraînements en décembre

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Kheireddine Zetchi, a déclaré vendredi que les clubs de la Ligue 2 amateur devraient reprendre les entraînements en décembre prochain, sous réserve de l'accord des autorités sanitaires, huit mois après la suspension des compétitions, causée par la pandémie de coronavirus (Covid-19).

"Nous sommes dans l'attente du feu vert des autorités pour autoriser les clubs de la Ligue 2 à entamer les entraînements au mois de décembre. Le coup d'envoi du championnat sera donné juste après (en février, ndlr).

Nous allons commencer d'abord par la Ligue 2, après on va aller au fur et

à mesure avec les autres championnats ", a indiqué le patron de la FAF sur les ondes de la radio nationale. "Nous serons très intrépides sur l'application du protocole sanitaire. Je sais que ce ne sera pas facile, mais les clubs devront jouer le jeu. Il va falloir faire preuve de beaucoup de rigueur. Tout le monde est appelé à respecter le calendrier, même si nous savons qu'il y a des clubs qui vont devoir jouer des compétitions africaines.

Nous allons nous adapter pour leur permettre de représenter comme il se doit les couleurs du pays ", a-t-il ajouté. Le président de la FAF est revenu sur le souhait de certains clubs de revoir le

système de compétition à 38 journées, estimant qu'ils sont "minoritaires" pour espérer rouvrir le dossier. Enfin, Zetchi a refusé l'idée de reporter des matchs cette saison, appelant les clubs à puiser dans l'équipe réserve pour jouer leurs matchs, en cas de force majeur liée à la pandémie de Covid-19.

Nous avons fait en sorte d'éviter le report des matchs. Les clubs ont à leur disposition outre les 27 joueurs de l'équipe seniors, mais également les 25 de la réserve pour pouvoir jouer et éviter de reporter leurs rencontres. L'objectif est d'avancer régulièrement dans ce championnat, qui va être long et transitoire ", a-t-il conclu.

LFP

La presse non concernée par les tests PCR



Les journalistes, photographes et caméramen de la télévision nationale (EPTV) ne sont pas tenus d'effectuer les tests PCR et sérologiques pour accéder aux stades afin d'assurer la couverture des matchs du championnat de Ligue 1, dont le coup d'envoi de la saison 2020/2021 qui a été donné vendredi, a indiqué la LFP.

Ils sont en revanche tenus de respecter certaines règles de sécurité sanitaire à l'intérieur de l'enceinte sportive, entre autres le port du masque, la distan-

ction physique et le respect des gestes barrières, a tenu à souligner l'instance chargée de la gestion de la compétition dans un communiqué publié sur son site officiel. Des places doivent être réservées aux représentants des médias dans les tribunes de presse ou, à défaut, dans les tribunes réservées aux supporters. Toute personne ne respectant pas les mesures sanitaires se verra retirer son accréditation par le commissaire au match ou le Covid-manager, avertit la LFP.

Selon le dispositif mis en place à l'attention de la presse, seuls les journalistes et caméramen de l'EPTV sur la main courante sont tenus de subir des

GC Mascara

Le médecin Ahmed Hellali n'est plus

Mohamed Belkeir

Lécole qui l'a vu grandir et dont le père était directeur dans les années 50. Médecin dans sa vie professionnelle et docteur du Ghala en particulier depuis plus de quatre décennies, son amour pour le club lui a fait passer tout son temps sur le banc de touche, en veillant sur les joueurs en leur apportant les soins nécessaires tant sur le terrain que dans les vestiaires.

Son cabinet était à la disposition de tout l'entourage sportif par des consultations gratuites aux athlètes. Le défunt a atteint un degré de popularité si bien qu'il devient l'ami de tout le monde, très estimé à Mascara. Le bénévolat était sa raison de vivre im-

prégnée de modestie, et sa vie se résume à rendre service et être au secours des démunis. Son dévouement et sa nature l'ont incité à refuser toute rétribution des divers comités qui se sont succédé depuis les années 76. Lors du championnat du GCM, il a fait don de son chèque de 15 millions au profit d'autrui dans le besoin.

Son passage sans faille au GCM durant plus de 44 ans souligne bien une longue fidélité sans pareille, offrant une couverture médicale continue et sans contrepartie pourvu que le GCM gagne. Il a été accompagné à sa dernière demeure par une foule nombreuse.

Espagne

Quand le Maroc veut plus d'argent, il ouvre le robinet de l'émigration



La majorité des Espagnols estiment que le Maroc est "complice" de l'arrivée massive des migrants sur les côtes d'Espagne, d'après un nouveau sondage qui affirme l'hypothèse du chantage des "robinets migratoires" exercé par le Royaume à l'encontre des autorités espagnoles suivant l'état de leurs relations bilatérales.

Selon un sondage de SocioMétrica, publié récemment par le journal El Espagnol, "une écrasante majorité d'Espagnols considère que le Maroc agit de manière hostile et est complice de l'immigration massive qui a submergé les îles Canaries, ces jours-ci". D'après les résultats de cette enquête, 83,1% des personnes sondées accusent le Maroc d'être impliqué dans la vague des migrants qui arrivent ces sur les côtes de l'archipel.

Seuls 5,7% des personnes interrogées estiment que le Maroc collabore avec l'Espagne de manière amicale" dans le cadre de la lutte contre l'immigration clandestine. De plus, le sondage de SocioMétrica pour El Espagnol relève que les tendances en fonction de l'appartenance politique ne changent pas. Ainsi, "96,3% de sympathisants du

parti politique Vox, 91,3% des partisans du Parti populaire (PP), 72,2% des électeurs de Podemos et 60,5% des partisans du PSOE (formation socialiste)" accuseraient le Maroc d'être "hostile et de complicité dans l'immigration de masse" qui touche l'Espagne. Le sondage est basé sur 2.088 enquêtes aléatoires réalisées par l'entreprise espagnole en ligne entre le 19 et le 21 novembre, indique El Espagnol.

INSTRUMENT DE PRESSION

Ce sondage intervient alors que depuis quelques semaines déjà, les autorités des îles Canaries, mènent une large campagne, dénonçant la situation de l'archipel face aux arrivées des migrants depuis les côtes marocaines et fustigeant la réaction du gouvernement de Sanchez par rapport à cette question.

En effet, des spécialistes ont commencé à prendre conscience de cette réalité depuis quelques temps déjà. Eduard Soler, spécialiste espagnol de la géopolitique en Afrique du Nord au sein du Think Tank CIDOB, a déclaré à l'AFP en 2019 que "le Maroc a constaté que la car-

te migratoire est un instrument de pression très utile". Depuis des années, "les moments où les relations bilatérales Maroc-Espagne étaient difficiles ont coïncidé avec une augmentation des arrivées (de migrants en Espagne) et ceux où elles s'amélioraient avec une baisse drastique", dit-il. Un état des lieux qui n'a en tout cas pas échappé au Premier ministre socialiste Pedro Sanchez, arrivé à la tête du gouvernement espagnol en juin 2018, alors que les arrivées d'embarcations étaient déjà en nette hausse.

M. Sanchez a envoyé ses ministres à de multiples reprises à Rabat avant de s'y rendre lui-même cinq mois plus tard, afin de s'entretenir en particulier avec le roi Mohammed VI. Puis le roi d'Espagne Felipe VI en personne y a effectué en février 2019 une visite d'Etat. "Une baisse radicale du nombre d'arrivées en Espagne s'est alors produite", de 4 104 en janvier 2019 à 936 en février selon l'OIM, souligne Eduard Soler. Une situation que le garde civil Jose Encinas résume ainsi : "Quand le Maroc veut plus d'argent, il ouvre le robinet de l'émigration et quand il reçoit l'argent, il le ferme".

Afrique : le coût du vaccin évalué à environ 6 milliards de dollars

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a évalué le coût du déploiement du vaccin contre la Covid-19 sur le continent africain à l'intention des populations prioritaires à environ 6 milliards de dollars, a rapporté jeudi l'ONU sur son site. "L'OMS évalue le coût du déploiement du vaccin contre la Covid-19 sur le continent africain à l'intention des populations prioritaires à environ 5,7 milliards de dollars. Ceci n'inclut pas des coûts supplémentaires de 15 % à 20 % pour le matériel d'injection et la livraison des vaccins", a déclaré Matshidiso Moeti, Directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique. Ce montant est basé sur les estimations du mécanisme COVAX (collaboration

pour un accès mondial et équitable aux vaccins contre le virus de la COVID-19) d'un prix moyen du vaccin de 10,55 dollars américains par dose. Deux doses seront nécessaires. L'OMS et ses partenaires ont récemment publié un document d'information sur la planification et le déploiement de la vaccination contre la Covid-19 à l'intention des gouvernements nationaux.

L'objectif est de les aider à concevoir des stratégies de déploiement, de mise en œuvre et de suivi de la vaccination contre la Covid-19 et d'une meilleure intégration de leurs stratégies et leurs financements pour en stimuler l'efficacité. En Afrique, seulement près du quart des pays du continent disposent de

plans adéquats pour les ressources et le financement, alors que 17 % ont des outils de collecte et de suivi de données en place. Ils sont tout juste 12 % à avoir des plans pour communiquer avec les communautés afin de bâtir la confiance et susciter une demande de vaccination. L'OMS indique que "seul un tiers du continent est préparé pour le déploiement du vaccin". Le continent africain est touché comme le reste du monde, par la Covid-19. Au 26 novembre 2020, le nombre de personnes infectées par le coronavirus en Afrique était estimé à 2 093 943 cas avec un total de 50 337 décès et 1 773 117 guérisons, selon le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC).

Soudan : un ancien Premier ministre décède du coronavirus

Sadek al-Mahdi, le dernier Premier ministre soudanais élu démocratiquement avant d'être reversé par un coup d'Etat militaire mené par Omar el-Bachir en 1989, est décédé jeudi du Covid-19, a annoncé son parti, Umma. "Sadek al-Mahdi, chef du parti Umma, est décédé jeudi", indique un communiqué de sa formation. Atteint du nouveau coronavirus, il était hos-

pitalisé aux Emirats arabes unis. Le gouvernement a décreté trois jours de deuil national. Agé de 84 ans, il était le petit-fils d'Abdel Rahman al-Mahdi, fondateur du parti Umma, et l'arrière-petit-fils de Mohammad Ahmad, qui avait dirigé la révolte de 1881 à 1885 contre la domination anglo-égyptienne. Sadek al-Mahdi avait été Premier ministre du Soudan à deux reprises: en 1966,

Coronavirus Le vaccin britannique nécessite une «étude supplémentaire»

Le vaccin contre la maladie Covid-19 développé par le laboratoire britannique AstraZeneca et l'université d'Oxford nécessite "une étude supplémentaire", a indiqué jeudi le directeur général du groupe après des critiques concernant les résultats annoncés. "Maintenant que nous avons trouvé ce qui semble être une meilleure efficacité, nous devons la valider, donc nous devons faire une étude supplémentaire", a déclaré Pascal Soriot dans une interview à l'agence Bloomberg. Les résultats de cette nouvelle étude internationale "pourraient être plus rapides" à obtenir, "car nous savons que l'efficacité est élevée donc nous avons besoin d'un plus petit nombre de patients", a-t-il précisé. Selon lui, ces procédures ne devraient pas retarder l'approbation des régulateurs dans l'Union européenne et au Royaume-Uni mais le feu vert des autorités américaines pourrait prendre plus de temps.

Selon les résultats intermédiaires d'essais cliniques de grande échelle réalisés au Royaume-Uni et au Brésil, le laboratoire britannique avait annoncé lundi que son vaccin était en moyenne efficace à 70%. Cependant, derrière ce résultat en moyenne se cachent de grands écarts entre deux protocoles différents: l'efficacité est de 90% pour les volontaires qui ont d'abord reçu une demi-dose, puis une dose complète un mois plus tard, mais de seulement 62% pour un autre groupe, qui a pour-

tant été davantage vacciné, avec deux doses complètes à un mois d'écart. Alors que l'injection d'une demi-dose était originellement due à une erreur, ce qui explique que seuls 3.000 patients aient suivi ce protocole, les résultats semblent montrer que ce premier schéma entraîne une meilleure réponse immunitaire.

La taille de ce groupe, ainsi que le fait que ce résultat soit dû à une erreur, a suscité des critiques. Le chef scientifique de l'opération Warp Speed, montée par le gouvernement de Donald Trump pour soutenir le développement et la distribution des vaccins, Moncef Slaoui, a par ailleurs précisé que la cohorte avec la demi-dose avait un âge limite de 55 ans, excluant les groupes plus à risque. La nouvelle étude sera donc chargée d'évaluer l'efficacité du vaccin à ce dosage plus faible. Pour l'instant moins probant que celui de Pfizer/BioNTech ou de Moderna, le vaccin d'AstraZeneca présente cependant l'avantage d'utiliser une technologie plus traditionnelle que ces deux concurrents, ce qui le rend moins coûteux et plus facile à stocker puisqu'il peut être conservé dans des réfrigérateurs et non à très basse température. Lundi, AstraZeneca avait dit avancer rapidement dans la fabrication prévue de 3 milliards de doses, qui seront disponibles en 2021. A titre de comparaison, Pfizer et son partenaire BioNTech ont annoncé 1,3 milliard de doses d'ici fin 2021.

COMMUNIQUÉ

Djezzy lance de nouveaux packs pour collégiens, lycéens et étudiants



Djezzy revient cette semaine avec de nouvelles promotions en direction des étudiants de tout niveau en leur proposant des packs prépayés adaptés à leurs besoins. Le premier pack est composé d'un Smartphone CONDOR T9 PLUS et une carte SIM Hayla Bezzef dotée d'une option Hayla Bezzef 1200 offerte durant tout un mois. Ajouter à cela, le service «contrôle parental» est offert gratuitement. Le pack est proposé au prix exceptionnel de 15 500 DA TTC.

Le second pack, quant à lui, est constitué d'un Smartphone CONDOR L4 PRO, une SIM Hayla Bezzef et une option Hayla Bezzef 1500 offerte pour une durée d'un mois. Ce pack est

cédé au prix de 22 700 DA TTC. Et ce n'est pas fini ! Les collégiens, lycéens et étudiants qui vont acquérir ces packs bénéficieront d'un accès libre et gratuit aux cours en ligne sur www.djezzy.dz/cours-en-ligne et pourront aussi rester connectés et interagir gratuitement sur Facebook et Messenger.

Les clients auront la possibilité de faire le suivi de leurs avantages offerts via le *710# et pourront souscrire de nouveau aux options Hayla Bezzef depuis les plateformes digitales telles que l'application Djezzy ou le site web www.internet.djezzy.dz, ou depuis les canaux classiques comme *720#, ou chez les points de vente Djezzy.

France

La vie des précaires en temps de Covid



Ils jonglent entre aides sociales et distributions alimentaires, sur le fil entre précarité et pauvreté. Et ils sont de plus en plus nombreux, constatent les associations qui voient monter, dans le sillage de la crise sanitaire, une vague inexorable de pauvreté en France. En cette journée fraîche et ensoleillée de novembre, une vingtaine de personnes, femmes avec enfants, hommes seuls, attendent patiemment dans une cour nue et sans âme jouxtant l'école de Nangis, une ville de 8.000 habitants au milieu des champs de betterave de Seine-et-Marne. Dans ce département, le plus grand de la région parisienne, les Restos du Coeur, l'association d'aide aux démunis créée en 1985 par l'humoriste Coluche, gère 32 centres de distribution alimentaire.

Depuis la fin du premier confinement, en mai, elle a enregistré une hausse de 7% des inscriptions. Nangis: deux distributions par semaine, le mardi et le vendredi, pour une centaine de bénéficiaires, qui repartent avec l'équivalent de 6 repas par semaine et par personne du foyer familial. Scènes de précarité "ordinaire". Il y a les habitués de longue date, comme Virginie, 39 ans, sans emploi, emmitouflée dans un long manteau beige et foulard rose au cou, ou les plus récents, tel Jason, 25 ans et l'air encore plus jeune, papa d'un bébé de deux mois, dont les missions en intérim ont cessé avec le

ÇA MONTE LENTEMENT

A l'instar de la plupart des gens présents dans la cour, Bruno vit avec le RSA, un minimum social de quelque 560 euros pour une personne seule. En France, le salaire minimum net mensuel est de 1219 euros. Certains ne fréquentaient plus les Restos du cœur depuis qu'ils avaient retrouvé du travail, ils sont aujourd'hui de retour. Covid et confinement sont passés par là, et "du travail, il n'y en a plus", dit simplement Carine, employée intérimaire à la municipalité avant la crise sanitaire. "Je suis passée de 1.200 euros par mois à 300 euros", dit cette mère seule avec trois enfants. Dans un pays de 67 millions d'habitants qui compte officiellement 9,3 millions de pauvres, un million de personnes supplémentaires, frappées de plein fouet par les répercussions de la crise sanitaire, pourraient basculer dans la pauvreté selon certaines associations. "Ce n'est pas un raz-de-marée, c'est plus

pernicieux", estime Fabrice Gourhan, président des Restos du Coeur en Seine-et-Marne. "Ca monte lentement. Tous les gens ne vont pas perdre leur boulot en même temps. Tout le monde ne va pas se retrouver à la rue du jour au lendemain. Mais ça s'étalera sur plusieurs années", prévoit-il. "L'aggravation de la situation de la population est certaine", constate de son côté Henriette Steinberg, secrétaire générale de l'association Secours populaire, qui avait déjà enregistré une explosion nationale des demandes d'aide alimentaire pendant le premier confinement, où près d'un requérant sur deux était un nouveau venu.

JEUNES ET ÉTUDIANTS

Le deuxième confinement, à partir de début novembre, a porté le coup de grâce à nombre de travailleurs. "Ils avaient tenu tant bien que mal au printemps mais ont cette fois perdu tout espoir de retrouver quoi que ce soit", explique-t-elle. Employés (parfois au noir) dans la restauration, dans l'événementiel, salariés de petites entreprises... "Des centaines de milliers de personnes", selon elle. Parmi les nouveaux venus, de nombreux jeunes et étudiants, un véritable "crève coeur" pour les associations. "On les voit parfois arriver avec leur sac "Ubereats" sur le dos, ils viennent à la distribution alimentaire après avoir livré pour gagner quelques sous", soupire Fabrice Gourhan.

A la précarité s'ajoute une distension du lien social démultipliée par le Covid. Les distributions se font désormais en extérieur. La crise sanitaire a déshumanisé les distributions, regretté un responsable à Nangis, Jacques Boucart. "Il n'y a pas que la bouffe, le contact humain est très important. Or on ne peut plus accueillir les gens convenablement, leur offrir le café, les soutenir dans leurs recherches d'emploi ou de logement". Le gouvernement français a multiplié les aides sociales depuis le début de la crise sanitaire et prolongé les mesures de chômage partiel, un effort salué par les associations mais jugé insuffisant.

Zimbabwe 40 mineurs piégés par l'effondrement d'une mine



Au moins quarante mineurs illégaux étaient pris au piège après l'effondrement d'une mine d'or désaffectée au Zimbabwe, a annoncé jeudi la Fédération nationale des mineurs. L'accident s'est produit mercredi soir dans la ville de Bindura, à quelque 70 km au nord de la capitale Harare, a indiqué le responsable de la Fédération, Wellington Takavarasha. Les mineurs travaillaient à l'intérieur de la mine désaffectée Ran Gold Mine lorsqu'un puits s'est effondré, a-t-il ajouté.

Six mineurs ont pu être dégagés des gravats et hospitalisés. "Ceux qui ont été secourus ont indiqué qu'il y avait environ 40 personnes dans le puits de mine au moment de l'accident", a indiqué M. Takavarasha, ajoutant que les opérations de sauvetage étaient toujours en cours. La mine s'est effondrée après que les mineurs, dont cer-

tains appartiennent à des "syndicats organisés", ont "fait exploser certains piliers", a déclaré Nathan Nkomo, un responsable des secours. "Le nombre (de mineurs pris au piège) n'est pas encore établi", a-t-il affirmé.

Des centaines de personnes se

sont rassemblées sur le site pour assister aux secours, dont des proches des mineurs coincés, ont constaté des journalistes de l'AFP. Les sauveteurs pompaient l'eau d'un accès inondé pour tenter de pouvoir accéder aux mineurs, selon les mêmes sources.

Pandémie, pétrole bon marché La soif de biocarburants cale pour la première fois en 20 ans



La demande pour les biocarburants recule pour la première fois en deux décennies cette année, dans la foulée de la pandémie et d'une chute brutale des prix du pétrole ces derniers mois, un choc inquiétant pour toute la filière. "L'affondrement des cours du pétrole a eu un impact très négatif sur les biocarburants", observe auprès de l'AFP Olivier Lemesle, directeur d'études au sein du cabinet Xerfi, ces derniers n'étant plus compétitifs face aux cours actuels de l'or noir. Résultat, la production de biocarburants pour les transports en 2020 devrait accuser une baisse de 11,6% par rapport à la production de 2019, cependant qualifiée de record, selon le rapport annuel de l'Agence internationale de l'Energie (AIE) publié au début du mois de novembre, une première en vingt ans.

De toutes les sources d'énergie renouvelables, les biocarburants sont celles dont l'utilisation a le plus diminué en raison de la crise sanitaire, précise l'organisation. Car bio-carburant et carburant fossile n'ont pas joué à armes égales en 2020:

tandis que le coût de l'équivalent d'un baril de biodiesel restait aux alentours de 70 dollars (chiffre donné par l'agro-industriel français Avril), le prix du pétrole brut plongeait lui dans les abîmes en début d'année, du fait d'une demande sabordée par les mesures drastiques de restrictions de déplacement des biens et des personnes mises en place pour limiter la propagation du Covid-19.

Aujourd'hui en convalescence, le baril de Brent n'a par exemple pas revu depuis le 6 mars la barre des 50 dollars alors qu'il évoluait au-dessus de celle-ci pendant toute l'année 2019 et les perspectives pour 2021 sont loin d'être radieuses.

UNE PLACE DÉLICATE

Ces substituts à l'essence et au diesel produits à partir de végétaux ne manquent pourtant pas d'atouts, notamment en faveur de l'environnement puisqu'ils assurent à minima une réduction des émissions de gaz à effet de serre d'au moins 50% par rapport à l'équivalent fossile. "Les biocarburants ont leur place, ils font partie de la solution environnementale", insiste Jean-Philippe Puig, directeur général du groupe

SORTIE PAR LES AIRS

Pour Guy Maisonnier, expert de l'institut de recherche Ifp Energies nouvelles (Ifpen), c'est vers le secteur aérien que devrait se tourner la filière car cette industrie "ne dispose pas d'autant de solutions alternatives" que le transport routier. Les biocarburants aéronautiques durables "constituent un levier stratégique pour la réduction à court et moyen terme des émissions nettes du secteur qui dispose de peu d'alternatives énergétiques", écrit d'ailleurs le ministère de la transition écologique français sur son site. Mais les objectifs français, malgré une place de quatrième pays producteur mondial de biocarburants, restent timides, avec une "substitution à court terme du kérozène fossile par des biocarburants durables de 2% en 2025 et de 5% en 2030". En 2019, les biocarburants ne représentaient que 0,01% des carburants consommés par le secteur aérien, alors que ce volet fait partie des mesures affichées par les compagnies dans leurs objectifs de long terme, rappelle l'AIE. Les groupes pétroliers planchent aussi sur le sujet. Ainsi un consortium d'entreprises, qui comprend le géant pétrolier français Total, travaille sur la production de biokérozène à partir de résidus agricoles, un projet baptisé BioTfuel dont la production est attendue "à l'horizon 2025".

A Ghaza, les jeunes profitent de la pandémie pour se marier à moindres frais

Les tambours et la flûte orientale réverberent sur les murs crus d'une venelle de Ghaza. Il est 13H00 à peine et les "shebab", jeunes Palestiniens, dansent au soleil, tournoient en claquant des doigts, lors de cet étrange mariage bénit par la pandémie... Dans les rues de la bande de Ghaza, les convois de voitures décorées de fleurs filent comme des comètes qui klaxonnent dès le début de l'après-midi pour se rendre ici dans une maison, là dans une ruelle, là encore dans une cour arrière, pour célébrer des "mariages corona". Dans le quartier d'al-Rimal, Mohammed Ahmed Ashour, un marchand de 24 ans, s'est finement rasé la barbe, coupé les cheveux, appliqué une pointe de gel et a enfilé son plus beau veston embellie d'une cravate bordeaux, avant de danser au rythme enivrant d'un orchestre ambulant. En pleine pandémie de Covid-19, ce jour de novembre n'en est pas un comme les autres: Mohammed se marie. Après une heure de danse sans masque, entouré d'hommes de la famille et d'amis, et sous le regard des voisins vissés à leurs fenêtres, il attend sa promise au visage couvert qui arrive dans sa robe cristal.

A une centaine de mètres, les grands halls de mariage s'alignent sur le bord de mer. Mais ces temples des nuits de Ghaza sont tous fermés, sans vie, en raison des mesures anti-coronavirus imposées par le Hamas, mouvement islamiste au pouvoir depuis 13 ans dans l'enclave palestinienne. Le bonheur de Mohammed est "incomplet", dit-il, car il aurait aimé pouvoir se marier dans l'un de ces halls où les familles réunissent des centaines de convives et engloutissent parfois des milliers de dollars pour des mariages grandioses, dans un territoire pourtant miné par la pauvreté. Mais la mère de Mohammed a, elle, vu une "bonne occasion" dans la crise sanitaire. Des halls fermés, cela veut dire des mariages en plus petit comité à la maison, et donc une note finale moins salée. A Ghaza, "la plupart des gens se marient pendant le corona, la cérémonie ne dure qu'un



peu plus d'une heure. Je ne suis pas tout à fait heureux car j'aurais préféré le célébrer dans une salle de mariage", dit à l'AFP le jeune homme au corps sec, entre deux pas de danse pour ce mariage diurne. Une fois le mariage de Mohammed et sa douce terminé, les membres de l'orchestre ambulant --un joueur de ney (flûte orientale) et trois percussionnistes-- rentrent chez eux avant le couvre-feu du crépuscule, pour enchaîner le lendemain sur d'autres cérémonies car ces jours-ci, leur petite entreprise ne connaît pas la crise.

LES ENFANTS DU PARADIS

A Jabaliya, ville du nord de la bande de Ghaza, les revoilà donc quelques jours plus tard pour un autre mariage, cette fois celui d'Ahmed Omar Khallah, un facteur de 28 ans au caractère réservé mais au déhanché extatique ce jour-là. A Ghaza, territoire palestinien sous blocus israélien rompu au ballet nocturne des roquettes, la moitié de la population vit sous le seuil de pauvreté (moins de cinq dollars par jour) et le chômage flirte avec les 65% chez les jeunes, ce qui empêche nombre d'entre eux de réunir les milliers de dollars nécessaires pour se marier et fonder une famille. "Il n'y a pas de travail, pas d'argent, alors que peuvent faire les

jeunes sinon en profiter pour se marier et espérer que demain sera meilleur" lance Ahmed, masque sanitaire sous le nez, qui vient chercher son épouse Zahra au salon de beauté. "Cela fait un an et demi que nous sommes fiancés mais à cause de notre situation financière le mariage avait été plusieurs fois reporté", explique-t-elle à la sortie du salon "Al-Hour al-Ayn" --expression islamique référant à la beauté des yeux des femmes du paradis-- tenu par Fadwa, une habituée des mariages gazaouis.

"De nombreux couples préfèrent se marier durant la période du corona parce que les coûts sont moindres. Ils n'ont pas à louer des salles de mariages, à payer pour de grands buffets", dit Fadwa, qui a dû ajuster ses heures de travail pour épouser ces nouveaux rituels. "Nous commençons désormais le boulot vers 07H00 du matin, certains salons ouvrent même dès 05H00 car les gens ne se marient que jusqu'à 17H00", heure du couvre-feu imposé par la police du Hamas qui patrouille dans les rues. Et disperse aussi à l'occasion des célébrations trop fréquentées, afin d'éviter la propagation du virus dans une enclave où les autorités évoquent désormais une situation sanitaire "hors de contrôle" avec 922 nouveaux cas recensés jeudi, un record.

La Chine interdira totalement les importations de déchets dès 2021

La Chine interdira dès le 1er janvier 2021 l'importation des derniers types de déchets solides encore autorisés dans le pays, marquant l'épilogue d'une politique lancée il y a trois ans, a annoncé vendredi un média d'Etat. Soucieux de ne plus être la poubelle de la planète, le géant asiatique avait commencé en janvier 2018 à fermer ses portes aux déchets étrangers, provoquant une accumulation de matières à recycler dans les pays riches. La Chine a ainsi interdit progressivement, au fil des mois, l'importation de diffé-

rents types de plastiques, pièces automobiles, papiers, textiles, ou encore rebuts d'acier ou de bois. "Toute importation de déchets solides, par quelque moyen que ce soit, sera désormais interdite", indique une note des autorités, citée vendredi par l'agence de presse Chine nouvelle.

"L'annonce prendra effet à compter du 1er janvier 2021", ajoute le texte daté de mardi et publié conjointement par les ministères de l'Environnement et du Commerce, par les Douanes ainsi que par la commission nationale de planifi-

cation économique (NDRC). Cette politique environnementale est populaire en Chine depuis son lancement. Mais elle a provoqué de grandes difficultés pour certains industriels du recyclage américains et européens, obligés d'entreposer des déchets dans l'attente d'une solution.

Les déchets exportés vers le pays asiatique étaient achetés depuis des décennies par des entreprises locales, qui les nettoyaient, broyaient et transformaient en matières premières pour des industriels.

Coronavirus

La Russie a commencé la vaccination de ses militaires

La Russie a commencé à vacciner ses militaires contre le nouveau coronavirus, a annoncé vendredi le ministre russe de la Défense, Sergueï Choïgou. Au total, plus de 400.000 militaires doivent être vaccinés dans le cadre de cette campagne de vaccination lancée conformément à l'ordre du président Vladimir Poutine, a indiqué M. Choïgou, cité dans un communiqué de l'armée russe. A ce jour, plus de 2.500 militaires ont été vaccinés, et leur nombre doit atteindre 80.000 d'ici la

fin de l'année, selon la même source. Début septembre, Sergueï Choïgou a annoncé s'être fait vacciner lui-même avec le vaccin russe Sputnik V, mis au point par le centre de recherches Gamaleïa de Moscou en partenariat avec le ministère de la Défense.

Actuellement en phase 3 des essais cliniques, le vaccin, enregistré par la Russie en été, est efficace à 95%, selon ses créateurs. La Russie, le numéro 4 mondial en nombre de contaminations, derrière les Etats-Unis, l'Inde

et le Brésil, a enregistré vendredi un nouveau record de 27.543 cas détectés en 24 heures et 496 décès.

Au total, la Russie a enregistré 2.215.533 cas de coronavirus depuis le début de l'épidémie au printemps, dont 38.558 décès. Si Vladimir Poutine a jugé récemment la situation "préoccupante", tout nouveau confinement national est pour l'instant exclu afin d'éviter de remettre à l'arrêt l'économie, la Russie tablant sur la production des vaccins.

ANNONCES CLASSÉES

APPARTEMENTS

■ A louer Appartement F2 - Neuf - Meublé - 011^{ème} étage avec Ascenseur dans un immeuble Promotionnel à Boulanger / ORAN - Tél : 0542.46.69.97

■ Vends Appart - Acté - F4 au RDC avec grand balcon à cité Belle Vue à 5 minutes (Akid Lotfi - ORAN) - Convient : Cabinet Médecin - Avocat - Notaire... Pas de courtier SVP - Tél : 0656.19.19.74

■ Loue F4 au 1^{er} étage - Acté - Sup. 80 m² - Très bien situé à Haï El Yasmine - ORAN - Toutes commodités - Avec Parking gardé - Tél : 0555.95.23.24

■ Privé : A vendre un très bel Appart F3 de 122 m² - 3^{ème} étage + Box - Ascenseur - 3 Balcons - Climatisé - Résidence Avenue Choupot (ORAN) en face ADEL SHOP - Prix : 1 Md 900 négociable - Tél : 0558.20.96.56

■ Vends Appart F3 de 65 m² au 4^{ème} étage - Acté - à Haï Sabah (ORAN) dans un immeuble propre et fermé - Prix : 730 U négociable - Tél : 0668.06.79.39

■ A vendre Appartement F4 de 130 m² au 2^{ème} étage à la Résidence Plaza Géranium - ORAN - Libre de suite - Tél : 0661.25.99.39

■ La SARL MB PRIM Promotion Immobilière vous propose des Apparts standing de Type F2 Superficie de 58,39 m² et de 60,75 m² ainsi que 2 Locaux commerciaux Superficie de 22,54 m² et 29,61 m² au niveau de la Résidence Prestige Building qui se situe à la Rue BOUSEKRINE Ali (Général FERADAUT) - Gambetta - ORAN - N° Tél : 0699.51.20.31

■ Vends Appart - Acté - F4 au RDC avec grand balcon. Cité Belle Vue - à 5 minutes (Akid Lotfi Oran). Convient cabinet: médecin- avocat- notaire... Pas de courtier SVP - Tél: 0656.19.19.74

LOCAUX

■ Mets en location Licence Café 31 - Tél : 0771.35.36.51 - Libre de suite

■ A louer Licence de Taxi ORAN - Tél : 0772.43.74.96 - 0674.31.03.62

■ A louer Numéro de Taxi à ORAN - N° Tél : 0663.55.58.67

■ A louer 2 grands Locaux - Ensemble ou Séparés - Superficie 200 m² chacun - Bien aménagés - Convient pour toutes Activités commerciales ou Dépôt - Situé entre Choupot et Boulanger / ORAN - Tél : 0771.79.28.36

VEHICULES

■ Cherche pour Achat Voiture POLO - IBIZA ou CLIO 4 - Tél : 0772.22.86.83 - 0555.69.67.75

■ Vend Renault Kangoo 2019. gris souris 17 000 Km - Pas de courtier - Tél : 0656.19.19.74

VILLAS

■ Vends Villa R+1 - Sup. 150 m² - Double Façade - Actée - 2 Gds Salons - 5 Chambres - Cuisine - 2 (SDB + Sanitaires) + Garage - Sise à : « MAHDIA » localité Oued Tlélat à 20 minutes d'ORAN - Tél : 0772.08.85.16 éza

■ Vente Hawche - Sup. 80 m² - Situé à Brunie (ORAN) - Bien aménagé - Acté - Vente Lot Terrain - Sup. 1.295 m² à Castors (ORAN) - Acté et Livret foncier - Tél : 0697.43.96.21

■ A vendre Maison de Maître - Sup. 150 m² - Façade 13 m - R+1 - RDC : Grand Salon - Garage avec Rideau électrique - Sanitaires - SDB - Cuisine - 1^{er} étage : 4 Pièces - Située à Sananès / ORAN - Tél : 0782.47.10.32

■ A vendre Villa R+1 - Deux façades - 255 m² - Commune EL MATMER - Wilaya de RELIZANE - Tél : 0556.01.18.40

TERRAINS

■ A vendre un très beau Lot de Terrain de 5.000 m² - Acté - à Fleuris - ORAN - à un prix raisonnable - Tél : 0540.05.99.72

■ A vendre Terrain de 25.000 m² juste à côté de la Commune de ALAYMIA - Daïra de SIG - Wilaya de MASCARA - Tél : 0550.41.80.99

■ A vendre une Ferme aux Andalouses - ORAN de 16 Hectares avec une Source d'eau naturelle et des Arbres fruitiers et une Maison - Actée + Livret foncier - Tél : 0554.29.99.91 - 0771.28.09.14

EMPLOIS

■ Pharmacie sise à Sedikia (ORAN) cherche Vendeur expérimenté pour le soir - Veuillez envoyer vos CV à l'adresse mail suivante : pharmacie.sedikia@gmail.com

■ Hôtel El Khayala cherche femme de ménage, réceptionniste (homme) avec expérience - tél : 0560.05.10.01 - Tél/Fax : 041.65.42.88

■ Entreprise (TCE) recrute Ingénieur en Génie Civil pour suivi construction d'un Hôtel 4 étoiles à ORAN - 05 ans d'expérience minimale - Contacter Mohamed au : 0660.31.15.85 - ou par mail : etp.guessas@yahoo.fr

■ Ecole de Formation Professionnelle cherche des Formateurs et Formatrices qualifiés dans le domaine de l'Esthétique - la Coiffure Femmes et la Coiffure Hommes - Maîtrisant la langue française et l'outil informatique - Tél : 041-83-42-42 - ORAN - Email : contacte.esthetique@gmail.com

DIVERS

■ Vous entendez mais vous ne comprenez pas - Vous augmentez le son de la Télé - Vous faites répéter celui qui vous parle... Test d'audition gratuit pour enfants et adultes chez AUDIOLEF - LAZOUNI - Tél : 0560.47.00.04 - 0560.20.27.65 - ORAN - TLEM-CEN - NÂAMA - SAÏDA - MASCARA - MOSTAGANEM - CHLEF

FAMILLE A ORAN

Recherche pour recrutement immédiat :

- Une (01) Femme de ménage (la quarantaine).
- Une (01) gouvernante bilingue, (la quarantaine) pour s'occuper de deux enfants (06 ans et 07 ans)

Sérieuses, qualités morales et bonne éducation exigées.

Résider à Oran.

Prendre contact au Mobile : 0558 93 00 25
De 09 H à 16 H

Un théâtre pour l'enfance et la jeunesse

Par Belkeroui Abdelkader

Pourquoi prend-on la peine de sortir voir un spectacle, braver le froid, la pluie, déterminer temps et argent, alors que nous l'avons au bout de la souris. Parce qu'il est le «théâtre» unique, présent tout entier dans un moment donné, il est l'instant qu'on ne peut pas retenir, l'éphémère, l'eau qui coule entre les doigts de tous les arts, il est celui qui ressemble le plus à la vie (SARRAZACK). Je vous prie de bien vouloir m'excuser de m'être attardé, cela me tenait tellement à cœur de souligner toute l'importance de l'art dans la vie. Je suis une personne née au milieu du siècle dernier, heureux témoin d'une enfance qui m'a marqué par les larmes, qui coulaient sur le visage des hommes et femmes et par la liesse et la joie de tout un peuple qui a chanté et dansé sa joie de retrouver sa liberté, l'expression festive m'a été inculquée dès mon jeune âge. La culture de la fête nous orientait vers divers espaces : scouts musulmans algériens, foyers d'animation de la jeunesse, l'école, le stade, le cinéma... des destinations de joie. Nous avons eu l'immense chance d'être encadrés par des femmes et hommes volontaires et compétents, convaincus d'encadrer une jeunesse fougueuse. L'acte éducatif était incontournable et l'impact culturel s'imposait. Cette étape a donné ses fruits en matière de formation de l'être social. De cette dynamique s'inscrit le projet d'initier le théâtre pour l'enfance et la jeunesse dans l'Algérie indépendante. Là, je vais seulement raconter l'aventure; la belle aventure du théâtre régional d'Oran (Abdelkader ALLOULA). Ceci dit, il y a d'autres expériences à travers le pays (C.C.I. Alger, théâtre de Bejaïa, théâtre national algérien, CCI Alger, Groupe 70 Oran, Groupe CT73 (Oran), Noudjoum El Ghad (Alger). Le T.R.O., un théâtre qui n'est plus à présenter, l'une des institutions culturelles des plus actives du pays, son riche répertoire, sa comparsante et ses idées novatrices font de lui un théâtre distinct et emblématique. En 1974, fut dépeché un animateur vers l'Allemagne de l'Est pour s'enquérir du monde de la gestion, de fonctionnement et de la nature du travail... Des artistes, des pédagogues et sociologues s'organisaient autour de ce projet novateur. Enquêtes, sorties sur le terrain, analyse des textes...etc., préparant ainsi le terrain à l'installation de la première section théâtrale pour enfants en Algérie, réunissant de jeunes comédiens fraîchement sortis de l'INADC et quelques autres pensionnaires du collectif artistique du T.R.O., entamant le même programme initié par les pionniers dans le cadre d'un atelier qui a vu se dessiner les premiers jalons de la première production intitulée «EN-NAHLA» en 1975.

Adolescent à cette date-là et amateur du théâtre au sein de la troupe les «compagnons du théâtre» d'Oran, je fus invité à prendre place dans la majestueuse salle pour vivre un moment d'évasion magique, voyageant dans le monde de la féerie, et d'un coup je suis marqué à vie. Dommage que l'aventure s'arrêtera trop tôt suite à un climat de malaise au sein de l'entreprise.

Et, comme il est dit que le théâtre, cet art ancestral nommé père des Arts à travers les siècles a accompagné l'histoire de l'humanité, car il est le domaine où l'histoire est maître de son œuvre, il écrit son histoire, crée ses personnages et projette son discours, pour enfin aboutir à la représentation. L'histoire a retenu ce moment et œuvrait à le réconcilier.

Quatre années après le 1er mars 1979, une bande de jeunes comédiens issus tous du théâtre amateur, est recrutée pour revivre cette expérience. C'est le début d'une merveilleuse aventure et du coup, je me retrouve au centre d'une belle histoire d'Amour entre moi et le théâtre pour enfants, du jeune adolescent épater en 1975 au comédien de l'autre côté de la salle, sur scène pour tenter d'épater.

Encadré par M. AZRI, premier responsable et animateur principal de l'expérience de 1975, et de M. MOUFOK, metteur en scène, scénographe chargé du volet artistique, nous prenons acte du contenu du consensus et des grandes lignes de l'activité. Notre devise était de donner le meilleur de nous-mêmes tant par les qualités artistiques que par l'exemplarité du comportement.

Devant l'avancée technologique et l'abolissement des frontières, le monde est devenu un lieu où tout le monde peut s'informer et communiquer, l'humanité vit une nouvelle ère, de nouvelles ambitions, d'autres conquêtes et le théâtre de par son rôle majeur est resté théâtre.

Une somme de principes guidait notre vision :

- D'abord considérer l'enfant comme un être social à part entière.
- Produire un théâtre qui intéresse l'adulte et plaît à l'enfant.
- Convaincre les meilleurs auteurs à écrire pour les enfants, les meilleurs metteurs en scène, les meilleurs interprètes à intervenir dans ce vaste domaine difficile et complexe. C'est sur ces bases qu'a débuté le long voyage et qui a continué à exister contre vents et marées. Un bloc de jeunes artistes, généreux et dévoués a défendu tous les aléas en présentant des spectacles de haute facture dont le succès est grand. Il a suscité l'intérêt au citoyen de l'école, des autorités publiques et la participation d'élégants artistes qui ont tenu à greffer leurs noms. Je citerai entre autres le grand «BLAOUI Lahouari» qui a composé de belles chansons et musiques qui ont enchanté le public algérien et étranger. Etranger oui dans l'un des plus grands festivals d'Europe, celui de la marionnette de BIELSKO-BIALA en Pologne en mai 1980.
- S'ensuit une invitation officielle de Madame la Ministre de la Culture polonaise de passage dans le cadre d'une visite officielle à Oran, et qui a marqué son intérêt devant l'exposition des photos et affiches de la pièce. Elle a manifesté le vœu de voir la pièce à la 9^e édition du Festival International. Ce voyage a été un véritable tremplin pour la suite, les plus belles expériences venues des quatre continents nous ont permis de voyager dans un univers de féerie et de curiosité et échanger notre toute fraîche expérience qui a reçu respect et reconnaissance. Ceci nous a ouvert les yeux et nous a permis de nous mettre à jour avec les expériences du monde. Le résultat est tout de suite retombé favorablement dans notre seconde expérience «EL BHIRA». Un spectacle de haute facture qui a drainé les grandes foules et qui a fait couler beaucoup d'encre. M. Abdelmadjid MEZIANE, notre défunt ministre de la Culture, accompagné du ministre de la Culture cubain n'en revenait pas lorsque son hôte lui reconnaîtra qu'une nation qui donne de l'importance à ses enfants ne pourrait que prospérer. Il décida l'enregistrement de la pièce et demanda sa programmation à une heure de grande écoute afin que les adultes s'assurent de ce qui est confectionné comme spectacles à leurs enfants.

La suite n'a été guère de repos et l'histoire nous interpellera à prendre en main nos destinées. En 1982, nous sommes au centre de l'intérêt, nous décidions de nous mettre en valeur pour dire notre mot et prouver notre existence. Nous lancions le premier atelier d'écriture théâtrale sous la houlette de M. Adelkader ALLOULA avec l'intervention d'autres personnalités telles que HAMMOUMI Ahmed, professeur et Kaki O/ABDERRAHMANE dramaturge algérien.

Cet espace va, sans que nous le sachions, déterminer les valeurs de chacun du groupe dans différents spécialités du monde du spectacle théâtral et a vu naître une pièce intitulée «ERROUJOU'E», en 1982, un texte pour jeune public écrit avec beaucoup de générosité et des limites objectives.



La dite section connaîtra à cette époque-là beaucoup de dysfonctionnements et ne comportera désormais que sur l'engagement du groupe pour continuer à exister car le théâtre jeune public ne s'arrête nullement à la représentation, celle-ci n'étant que l'aboutissement d'un processus de création basé sur la formation continue, les essais, la recherche et les travaux de laboratoire.

Aujourd'hui pèse sur ma conscience de parler de cette qualitative formation qui a rempli et honoré son palmarès et son contrat moral. Je continue à perpétuer le rêve de tous ceux qui sont partis vers d'autres lieux et ceux qui ne sont plus de ce monde, l'existence d'un «théâtre pour l'enfance et la jeunesse». En 1987 nous connaissons une enrichissante tournée de perfectionnement qui a duré un mois et qui nous a mené (un groupe d'artistes algériens) à Moscou et Tbilissi dans le cadre d'un stage d'une grande importance, qui va nous permettre de visiter les prestigieux théâtres de Moscou et leurs productions, entretenir des débats et discussions avec des artistes, metteurs en scène et critique en pleine période de perestroïka et déglement des relations entre l'Est et l'Ouest. Accueilli au théâtre des jeunes spectateurs de Moscou, l'un des plus grands et des meilleurs au monde, je fus le seul membre de notre délégation à avoir l'honneur de disserter sur notre expérience et démarche, qui selon leurs avis était du même contenu que le leur. Ce jour-là j'avais à faire devant tout un staff. La directrice pédagogique, le metteur en scène en chef, la chargée du musée de la photo et de l'affiche du théâtre. Donc, je m'aperçus de l'importance de l'organisation du travail pour prétendre à créer un théâtre spécifique «Jeune public».

Cette année-là, ce prestigieux théâtre connaît à diffuser l'un des plus grands succès de l'année, la pièce «Cœur de chien» de Mikhaïl BULGAKOV. Une pièce conçue pour les adolescents. On invite les jeunes à venir au théâtre accompagnés d'adultes, la complexité de la dramaturgie a besoin que le jeune soit dans une salle où il peut s'identifier, car à cet âge l'adolescent vit dans une zone de perturbation très délicate.

On prend le risque de produire le type de pièces pour associer le jeune à la vie sociale aux problèmes de l'heure et de la vie. On cherche à lui présenter une dramaturgie plus riche et plus compliquée.

Ce voyage est venu à temps pour me permettre de prendre la température de ce mode de théâtre. L'année d'après, le calendrier de notre théâtre nous a permis en tant que groupe de travailler sur deux expériences «jeunes publics» diamétralement opposées. Une œuvre de haute facture artistique «KENZ LOUIZA» de MOUFOK et «LE LIEVRE ET LE HERISSON» de Peter EINSIKAT (R.D.A.). Ce qui nous a valu le passage d'un mode à un autre en comptabilisant beaucoup d'enseignements.

Je conçois avec beaucoup de certitude que la spécificité de ce type de théâtre réside dans l'organisation du travail dans les outils d'approches et d'analyses, la diversité du répertoire, la définition des tranches d'âge..., etc. Cet espace, comme je l'ai toujours dessiné dans mon rêve, est d'abord un lieu familier à l'en-

fant, son lieu, sa décoration, ses sièges, son programme, sa direction, son personnel accueillant. C'est un lieu très éclairé, coloré au milieu d'arbres et plantes, un lieu embellie par des dessins. Il est primordial que l'enfant se sente chez lui, dans son univers.

Le temps n'est plus à la volonté toute seule, mais au professionnalisme à la spécialité, la performance au savoir.

J'avoue que nous n'étions pas un produit d'une quelconque formation spécialisée, nous étions des amateurs issus d'une dynamique et une effervescence sociale très riche, auto-didactes honnêtes et généreux. Nous étions les premiers et nous avons pleinement assumé notre devoir et sûrs d'avoir été combattifs pour prouver notre existence, notre seul argument a été le capital expérience.

Quatre décennies de pratiques avec des hauts et des bas m'ouvrent droit de raconter l'histoire de la section théâtrale pour l'enfance et la jeunesse.

Nous avons eu la chance d'être encadrés par un potentiel humain valeureux généreux, à notre tour de transmettre en tant qu'auditeurs, spectateurs, lecteurs et acteurs en quête de savoir et de pratique.

La nouvelle vision repose, et devrait reposer sur de nouvelles formes contemporaines et signifier une rupture avec la tradition infantilisée et néo-pédagogique. Nous devons nous inscrire dans la dynamique d'un monde nouveau tout en gardant nos particularités, nos valeurs. Le théâtre, art collectif par excellence, est sujet à interventions multiples, son processus de création est la somme d'efforts conjugués.

À la fin du 19^e et le début du 20^e siècle a vu s'affirmer le théâtre pour enfants et ses vertus ne cessent d'être vantées, il permet l'accès à la connaissance et au savoir dans le bonheur du jeu et du divertissement, il est aussi un outil pédagogique de grande importance.

- La réussite d'une entreprise est une gestion de savoir, de qualification et de maîtrise.
- Aujourd'hui, avec un œil critique, je considère que pour constituer un collectif artistique, les critères sont d'abord, le niveau d'instruction et intellectuel, les bases d'une formation artistique menée par un metteur en scène au rôle d'animateur maîtrisant son sujet. Agissant en étroite collaboration avec un spécialiste en socio-pédagogie. Cet équipage est en même temps le conseil artistique, étoffé par un critique aguerri.

Le théâtre jeune public dans son mode de gestion ne peut être différent du théâtre en général, certes il reste spécifique de par ses programmes, son public et son afflux quantitatif, mais ne devrait en aucun cas vivre de ses recettes, il a besoin de support financier. Un choix judicieux s'impose pour ce qui est des critères du personnel dans ce type d'espaces. L'agent d'accueil, l'administrateur, le technicien et les autres... devraient avoir un profil adéquat, «un chaîne humaine». Le théâtre jeune public devrait ainsi élaborer des programmes d'activités de proximité, tels que: la marionnette, le conte, le clown, la magie, la danse..., etc. Cela permettra de diversifier le répertoire et lancer les jeunes.

La stabilité, un élément de réussite ainsi que la performance permettent l'émergence de résultats qualitatifs. Donc, permet au collectif artistique et pédagogique d'arriver à sa fin d'asseoir des traditions et un rythme. Il faudrait lui accorder un cahier des charges de moyenne durée, renouvelable si les résultats confirment la bonne santé de l'entreprise. Ce sont là, les grandes lignes d'un rêve qui s'intitule «théâtre pour l'enfance et la jeunesse». Je finirai par ouvrir une parenthèse pour dédier un hommage et une pensée à toutes et à tous ceux qui ont œuvré pour la promotion de cet art, à mes compagnons qui m'ont appris la sociabilité et le partage, depuis avec beaucoup de conviction et courage je me lance en solo à écrire, animer, lire et préservant l'héritage qui m'a été légué par ma grande famille.

• 2

10.45 Tout le monde a son mot à dire
11.20 Les Z'amours
11.55 Tout le monde veut prendre sa place
13.00 Journal 13h00
13.20 13h15, le samedi...
14.00 Tout compte fait
15.50 Le plus beau pays du monde
17.40 Joker
18.35 N'oubliez pas les paroles
20.00 Journal 20h00

21.00 Autumn Nations Cup



- France / Italie

Le XV de France dispute le troisième et dernier match de poule de ce tournoi amical qui remplace les test-matches de l'automne en raison de la pandémie du coronavirus. Emmenés par Gaël Fickou et Antoine Dupont, les Tricolores restent les favoris de ce groupe B dans lequel se trouvent également les Fidji, et l'Ecosse. Deuxièmes du dernier Tournoi des VI Nations, les Bleus ne visent pas autre chose que la victoire contre leurs voisins transalpins.

21.01 Mongeville



Série policière - France - 2019
Saison 6 - Episode 4/4

- Le bal des tartuffes

Avec Francis Perrin, Gaëlle Bona, Pierre Aussedat, Jean Philippe Lachaud
Au théâtre, alors qu'il assiste à une répétition publique du "Tartuffe", Mongeville est témoin du meurtre de la jeune actrice qui tient le rôle principal, précipitée depuis une passerelle qui surplombe la scène. Cette malheureuse "Elvire" a-t-elle fait les frais d'une comédienne jalouse, d'un petit ami possessif ou d'une directrice prête à tout pour assurer le succès de la pièce ?

21.05 Croc Blanc



Film d'animation - France - Luxembourg - 2018

A la fin du XIXe siècle, dans le Nord des Etats-Unis, le patibulaire Beauty Smith fait participer le chien-loup Croc-Blanc à de dangereux combats clandestins. Le marshal Weedon Scott vient en extremis à la rescousse de l'animal, avant d'être assommé par Beauty Smith, qui laisse l'homme et l'animal inconscients. Croc-Blanc se remémore alors son enfance dans la forêt, en compagnie de sa mère.

• 4

09.55 Ninjago
11.00 Power Players
12.05 Un jour, une question
12.10 The Deep
13.15 Zine ! Zine !
13.30 Les Minikeums
13.45 Taffy
14.15 Furiki
15.00 Mr Magoo
15.30 Teen Titans Go!
16.55 Le cosmos dans tous ses états
18.29 Club Lumni
20.20 C'est toujours pas sorcier

arte

TF1

10.10 L'Afrique vue d'en haut
11.05 La Grande Pyramide d'Egypte
12.00 Highlands, le cœur sauvage de l'Ecosse
13.00 Les plus beaux treks
14.05 Constructions de l'impossible
15.05 Silence, ça pousse !
16.05 La maison France 5
17.45 C dans l'air
19.00 C l'hebdo
20.00 C l'hebdo la suite
20.20 Des trains pas comme les autres
20.50 Echappées belles
22.25 Un été à la Garoupe

10.35 Cuisines des terroirs
11.00 Les Channel Islands, une histoire américaine
13.15 Fascinants insectes
15.30 Céphalopodes : le règne des ventouses
16.25 Invitation au voyage
17.05 GEO Reportage
17.50 Les vierges sous serment. Une tradition ancestrale en Albanie
18.35 Arte reportage
19.45 Arte journal
20.05 28 minutes samedi
20.50 H2O : l'eau, la vie et nous
23.30 Peut-on sauver la mer Morte ?

C 8

10.00 Direct Auto Express
11.00 Direct Auto
11.57 Direct Auto Express
13.40 Un souhait pour Noël
15.30 Un héros pour Noël
17.15 A la maison pour Noël
19.20 Noël à Midway
21.05 La Raison d'Aymé



CINE + FRISSON 20.50

L.A. CONFIDENTIAL

Film policier - Etats-Unis - 1997
Avec Kevin Spacey, Russell Crowe, Guy Pearce, James Cromwell

A Los Angeles dans les années 1950, trois inspecteurs aux tempéraments très différents, Ed Exley, Bud White et Jack Vincennes, enquêtent sur le meurtre brutal d'une femme. Elle faisait partie d'un réseau spécialisé dans les sosies de stars de cinéma, dirigé par Pierce Patchett. Mais la troublante Lynn Bracken, une employée de Patchett, copie conforme de Veronica Lake, s'prend de Bud, et éveille la jalousie d'Ed.

CANAL+ family 20.52

INVISIBLE GIRL

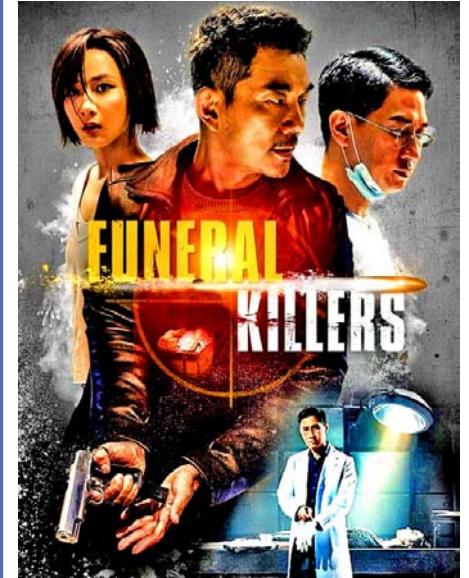


Film d'aventures - Allemagne - Luxembourg - 2018

Avec Ruby M Lichtenberg, Luc Schiltz, Anna Shirin Habedank, Lui Eckhardt
Sue Hartmann, une adolescente passionnée de bandes dessinées et d'histoires de super-héros, mène une vie désespérément morne. Alors que son père Christoph regorge de fantaisie et que sa mère, Maria, une grande scientifique, est en permanence accaparée par son travail, Sue, elle, passe totalement inaperçue. Un jour, alors qu'elle commet une maladresse dans le laboratoire de sa mère, Sue déclenche un processus qui la rend invisible quelques heures plus tard.

CANAL+ CINEMA 20.50

FUNERAL KILLERS



Film d'action - HongKong - Chine - 2019
Avec Nick Cheung, Richie Jen, Yang Zi, Jin Auyeung, Roger Kwok, Carlos Chan
Le 24 décembre, alors que Hongkong est plongée sous des précipitations record, Chen Jia Hao, médecin légiste, termine une dernière opération avec l'aide de son assistante Lynn. L'homme, en apparence placide, reste hanté par le meurtre de sa femme, resté impuni. Alors que Lynn et Jia Hao sont sur le point de se quitter, trois hommes masqués et armés font irruption dans l'institut médico-légal.

TF1

10.35 La vie secrète des chats

12.00 Les 12 coups de midi

12.55 Météo

13.00 Le Journal

13.40 Reportages découverte

14.50 Grands reportages

16.10 Les docs du week-end

17.50 50mn Inside

19.00 50' inside

19.50 Vendée Globe

19.55 Météo

20.00 Le journal

20.40 Habituons

demain

20.47 Merci !

21.00 Météo

TÉLÉVISION

21.05 Mask singer



Saison 2 - La finale

Présenté par Camille Combal

Cette deuxième saison de «Mask Singer» s'achève ce soir. Sous de somptueux costumes et décidés à cacher leur identité jusqu'au bout, les trois concurrents font tout pour brouiller les pistes et chantent en duo avec trois personnages emblématiques de la première saison. Kev Adams, Jarry, Anggun et Alessandra Sublet parviendront-ils à démasquer les derniers participants grâce à leur voix (pendant qu'ils chantent) ou grâce aux indices dévoilés ?

21.05 The Rookie : Le flic de Los Angeles



Série policière - Etats-Unis - 2019

Saison 2 - Episode 19/20

- The Q Word

Avec Nathan Fillion, Mekia Cox, Shawn Ashmore, Melissa O'Neil

La première année des recrues touche à sa fin. Les "bleus" Nolan, Chen et West doivent convaincre les officiers Harper, Bradford et Lopez qu'ils sont désormais capables de prendre les bonnes décisions et de réagir avec à-propos sur le terrain.

CANAL+

21.02 Ligue 1 Uber Eats



- Paris-SG / Bordeaux

Malgré l'absence de nombreux titulaires blessés depuis le début de la saison, le PSG avance à un bon rythme. Au terme de la 10e journée, les hommes de Thomas Tuchel pointaient à la première place avec cinq points sur Lille. Ce soir, le club de la capitale comptera une nouvelle fois sur son jeune attaquant Moise Kean. L'international italien compte trois buts en quatre rencontres. Face aux Bordelais irréguliers, il devrait être associé à Angel Di Maria et Kylian Mbappé.

PLANÈTE +

TFX

W9

09.20 Nicky Larson

11.25 Familles

nombreuses :

la vie en XXL

21.00 Petits plats

en équilibre

21.05 Chroniques criminelles



10.25 HDM : L'hebdo de la musique

12.35 Météo

12.40 La grève de Noël

17.55 La petite histoire de France

21.00 Météo

21.05 Les Simpson

Bélier 21-03 au 20-04

Patience et courage sont vos mots clés et la récompense à votre dynamisme ne tarde pas à venir. Vous entreprendrez des grandes choses et votre persévérance vous soutient malgré certains obstacles placés là avec une certaine complaisance.

Taureau 21-04 au 21-05

Vous vous permettrez de goûter aux joies qui vous sont offertes ce qui vous permettra de penser que vous êtes parfaitement heureux. Gardez confiance, les sentiments que l'on vous manifeste sont sincères.

Gémeaux 22-05 au 21-06

La patience sera pour vous une qualité indispensable si vous voulez vraiment atteindre un but particulièrement difficile que vous vous êtes fixé.

Cancer 22-06 au 22-07

Il devient urgent pour vous d'élargir votre horizon de vie. Il convient de rechercher avec patience les meilleures occasions à saisir. Votre forme pourra être une précieuse alliée dans des démarches délicates que vous avez longtemps laissées de côté.

Lion 23-07 au 23-08

Une nouvelle opportunité s'offre à vous, vous pourriez atteindre un objectif décisif. Cela se fera aisément car vous allez trouver en vous le courage et la perspicacité nécessaires.

Vierge 24-08 au 23-09

A l'impossible n'est tenu, encore moins vous que quiconque dans les circonstances que vous connaissez.

Balance 24-09 au 23-10

On vous recommande une certaine opportunité à saisir qui pourrait être la bonne occasion. La décision vous appartient de savoir dire oui ou non.

Scorpion 24-10 au 22-11

Vos finances ne semblent pas trop menacées par des dépenses imprévues. Vous aimerez repousser des échéances qui pourtant ne doivent pas attendre.

Sagittaire 23-11 au 21-12

Vous connaîtrez le repos du guerrier. Vous avez les sens du devoir accompli et partant du principe que toute peine mérite récompense, vous vous octroyez le droit à une pause bien gagnée.

Capricorne 22-12 au 20-01

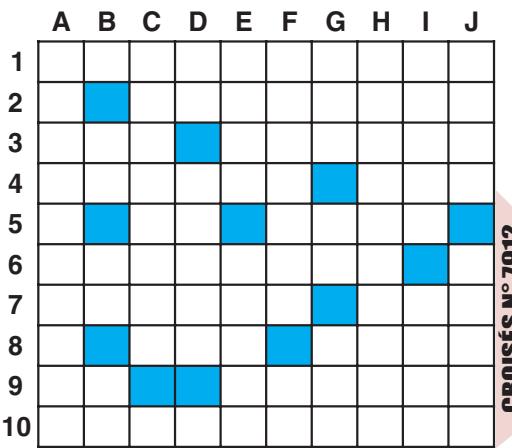
Faites attention à certains indices dans une entreprise relativement hardie. Les difficultés qui pourraient contrarier le dénouement heureux de cette affaire nécessite de vous un moral excellent. Abstenez-vous de faire certains commentaires désobligeants.

Verseau 21-01 au 18-02

Grâce à votre forme physique qui revient en force, vous aurez la chance de gagner une plus grande indépendance dans votre vie.

Poissons 19-02 au 20-03

Une belle aventure dans les affaires pourrait se décider brusquement surtout si vous savez surveiller la bonne direction.

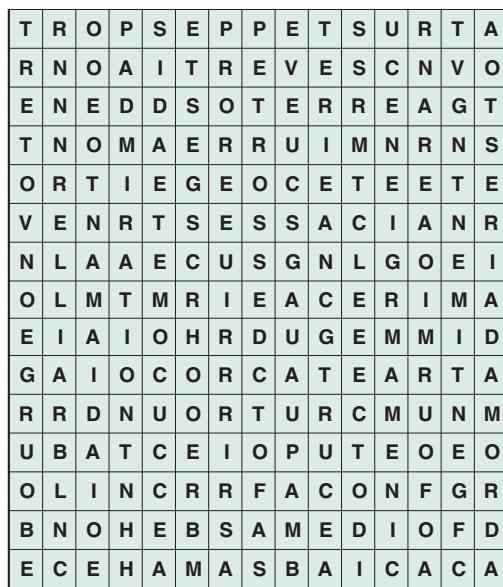


Horizontalement:

1. Fruit de plantation.
2. Faisant tirer la langue.
3. A point, fait et posé.
- Entre marée haute et marée basse.
4. Taches de vin.
- Lança le train.
5. Gras des oreilles.
- Fait craca en se tournant.
6. Remportent haut la main.
- Conjonction.
7. Importunes.
- Fit l'original.
8. Poisson de la grande bleue.
- Mauvais plis.
9. Rejet après rejet.
- Talon.
10. Type d'étagage.

Verticalement:

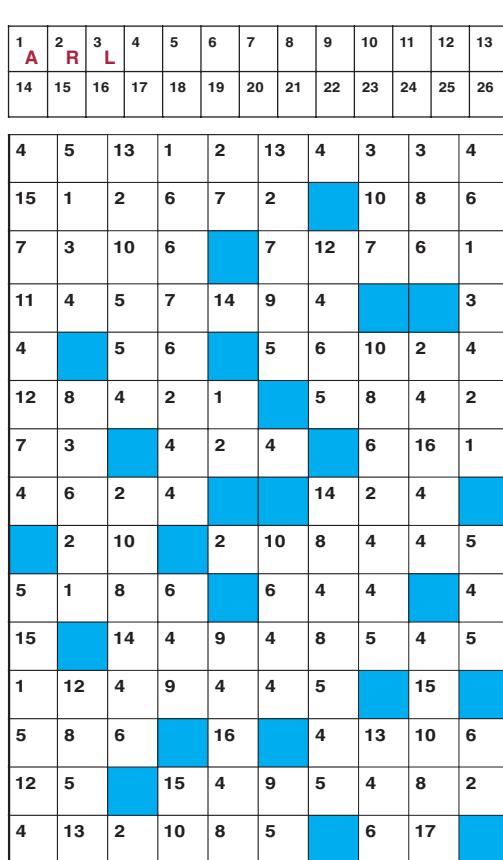
- Jacqueline pour les intimes !
- Impair. En rang serrées.
- Deux à trois.
- C. Saucisson.
- D. Le fleuve détourné.
- Plante à gerber.
- E. Est pour beaucoup.
- Envers.
- F. Mises au clou.
- G. Sens. Venues de loin.
- Formation au sol.
- H. S'est mise à son conte !
- I. Paresseux.
- Arrivé à terme.
- J. Disciple de Vulcain.
- Se marier (se).



ACACIA - ADMIRATION - AFFECTUEUSEMENT - AVANTAGE - BLANCHISSEMENT - BOURGEOIS - BRAILLER - BROUTER - CINEMA - CLIENT - COMÈTE - CONCORDANCE - CONTRADICTION - CRECHE - CRIC - DIAMANT - DROMADAIRE - ENTRER - FACON - FOURMI - GENTIMENT - GESTE - HERITAGE - MOITIE - OGRE - OREE - OURS - PREMIER - RODAGE - ROUTINE - SAMEDI - SIDA - SORTE - SPORT - STAGE - STEPPE - TREVE - TRUC - TRUST - VOTER.

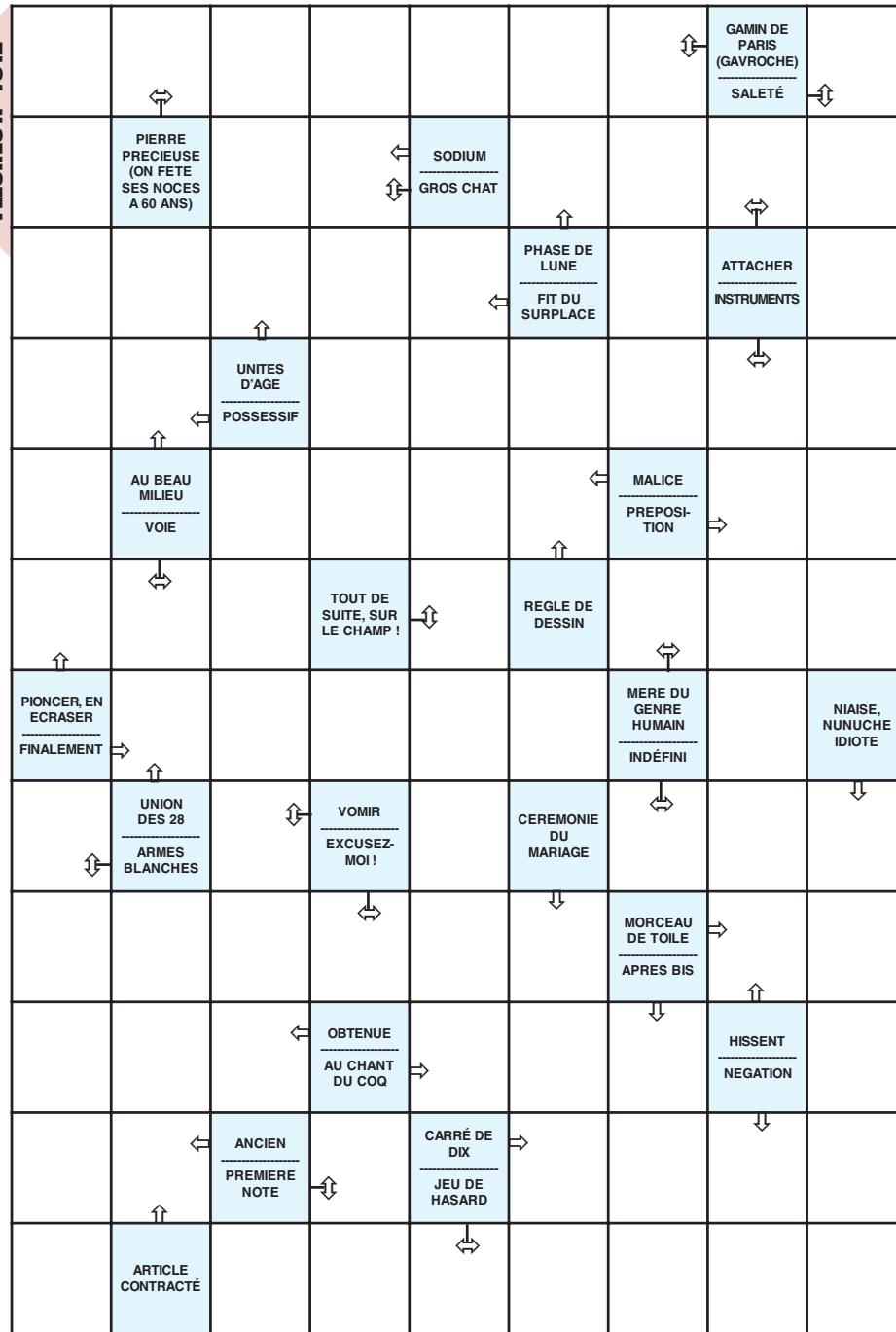
Les 5 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

- Mon 1er est un liquide vital.
- Bof, c'est mon 2e.
- Mon tout est une danse brésilienne.

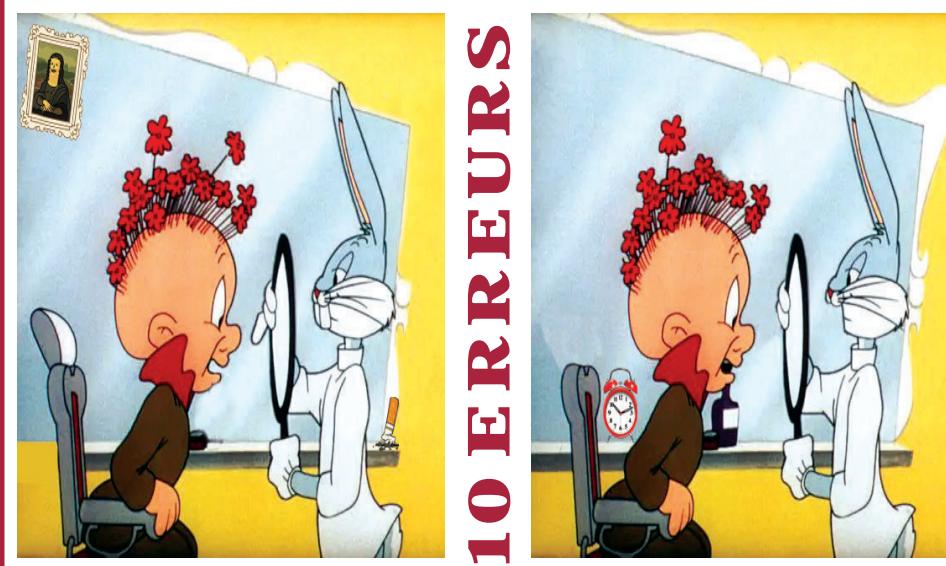


Jeux proposés par Chérifa Benghani

FLECHES N° 7912



10 ERREURS



LES SOLUTIONS

CROISÉS N° 7911

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| G | E | N | E | A | L | O | G | I | E |
| R | O | U | C | O | U | L | A | I | E |
| E | L | L | E | C | I | L | P | | |
| N | E | R | A | I | D | I | R | A | |
| O | I | V | R | E | P | U | R | | |
| U | S | N | E | E | T | E | S | | |
| S | E | L | N | E | T | F | A | | |
| T | E | L | N | E | T | F | I | | |
| I | E | L | N | E | T | F | X | | |
| L | A | V | E | S | T | O | N | | |

SUDOKU N° 911

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | 4 | 3 | 6 | 8 | 9 | 1 | 2 | 5 |
| 8 | 5 | 9 | 1 | 2 | 3 | 6 | 4 | 7 |
| 1 | 2 | 6 | 5 | 7 | 4 | 8 | 3 | 9 |
| 6 | 7 | 2 | 3 | 4 | 5 | 9 | 8 | 1 |
| 3 | 9 | 4 | 8 | 1 | 7 | 5 | 6 | 2 |
| 5 | 8 | 1 | 9 | 6 | 2 | 4 | 7 | 3 |
| 9 | 6 | 5 | 2 | 3 | 8 | 7 | 1 | 4 |
| 4 | 3 | 8 | 7 | 9 | 1 | 2 | 5 | 6 |
| 2 | 1 | 7 | 4 | 5 | 6 | 3 | 9 | 8 |

FLECHES N° 7911

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| F | R | A | C | T | U | R | E |
| M | E | T | A | N | O | N | |
| I | T | S | N | B | U | | |
| S | A | P | I | N | I | L | |
| S | U | E | T | E | O | | |
| I | C | G | E | L | A | | |
| L | I | T | R | E | O | | |
| E | N | A | F | I | X | | |
| S | A | V | I | O | L | | |
| E | E | U | D | U | D | | |
| E | X | C | E | S | B | | |
| U | A | R | G | E | N | | |

FOUILIS N° 7911

| | | | | | | | | | | | |
|----|----|----|----|----|----|----|----|----|---|----|---|
| 1 | M | 2 | I | 3 | C | 4 | H | 5 | A | 6 | R |
| 7 | L | 8 | E | 9 | T | 10 | S | 11 | O | 12 | N |
| 13 | U | 14 | 15 | 16 | D | 17 | 18 | 19 | B | 20 | |
| 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | | | | |

CASSEROLE (Casse-Rôle)

CODÉS N° 7911

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|--|---|---|---|
| | | 6 | | | | 1 | | 8 |
| 1 | | | | | | 5 | | 7 |
| | 5 | | | | | 6 | 2 | 4 |
| 8 | | | 2 | 6 | | 4 | | |
| | | | | | | 5 | | 3 |
| | | | | | | 7 | 8 | 9 |
| | | | | | | 5 | 1 | 3 |
| 5 | | | | | | | | 7 |

SUDOKU N° 912

SUDOKU N° 912

Trump dit qu'il quittera la Maison Blanche si la victoire de Biden est confirmée



Le président américain Donald Trump a dit jeudi qu'il quitterait "bien sûr" la Maison Blanche si la victoire de Joe Biden à l'élection présidentielle était officiellement confirmée, tout en répétant qu'il pourrait ne pas reconnaître sa propre défaite.

Interrogé sur le fait de savoir s'il quitterait la Maison Blanche en cas de vote du collège des grands électeurs confirmant la victoire du démocrate, le républicain a dit: "Bien sûr que je le ferai. Et vous le savez". Mais "ils le font, ils feraient une erreur", et "ce sera quelque chose de très dur à accepter", a-t-il ajouté. "Il y a eu une fraude massive", a-t-il dit encore une fois à propos du résultat de l'élection, sans apporter de preuve. C'est la première fois que Donald Trump répondait à des questions de journalistes depuis l'élection du 3 novembre. Depuis cette date, il a martelé que l'élection avait été truquée, et a multiplié les procédures judiciaires dans plusieurs Etats, toutes rejetées.

Arabie saoudite : 226 personnes arrêtées pour corruption



EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

SE VOILER LA FACE

Ne se contentant pas de nous donner des faces de canidés, le jusqu'ici indéfinissable Covid a fini par nous faire tourner en bourriques. Une puissance reconnue comme la France vient d'attribuer une notion désopilante à une réglementation préventive pour que soit mise en place une arme qui ne concernait jusqu'ici que les appareillages et les fonctionnements des outillages.

Obligées de lâcher du mou pour respecter les accompagnements d'une fête religieuse sacrée et pour tempérer les colères sociales, les autorités françaises n'ont pas trouvé mieux que de se rabattre sur le procédé trop incongru de jauges corporelles pour redéfinir la distanciation humaine. Une surface de huit

mètres carrés est accordée à chaque être pour se mouvoir seul et isolé dans un magasin pour faire des achats. Dites jauge humaines pour maîtriser une mouvance impossible à cadrer leur tenue préfigure une articulation dramatique dont seuls les félin sauvages connaissent le goût. La similitude est catastrophique et il faudra peut-être convenir dorénavant que l'intervalle entre l'homme et la faune s'est sérieusement retrécie. Si les découvertes de vaccins annoncés se révèlent être une mauvaise blague, il ne sera pas exagéré de supposer que les hommes soient en passe de devoir prévoir des camisoles lunaires pour se protéger.

Les demi-remèdes initiés ici et là pour une parade vue par toutes les populations comme une lourde entorse à l'existence ont tracé des clôtures à l'utilité des intelligences qui se tamponnent pour ne plus produire que le désarroi.

On le constate partout, il y a de tout et du n'importe quoi dans les approximations approches et les retouches face à la mort devenue un outrage familial. Fermer les yeux sur le bouillonnement humain dans les marchés et exiger d'un conducteur d'automobile isolé de cacher le nez et la bouche ne rend pas réceptives les plus autoritaires des recommandations.

La symbolique de se voiler la face est en tout point de vue un aveu d'échec qui témoigne d'une véritable dégénérescence pour on ne sait combien de temps.

Le Quotidien

D'ORAN
Edition Nationale d'Information

L'armée marocaine lorgne les migrants subsahariens pour gonfler ses rangs



L'armée marocaine, embourbée dans le conflit d'El Guerguarat au sud-ouest du Sahara Occidental, envisage de recruter des migrants subsahariens pour gonfler ses rangs, rapporte le journal "El Espanol", citant une source marocaine. Le Maroc envisage, à cet effet, de changer un dispositif de loi pour pouvoir naturaliser des migrants subsahariens pour renforcer son armée de terre dans le sillage des développements survenus à El Guerguarat. L'amendement de cette loi permettra d'élargir le recrutement aux rési-

dents d'origine d'Afrique subsaharienne", confie la même source au journal qui juge cette démarche de "très logique" au vu de la situation à El Guerguarat où des affrontements militaires entre l'armée sahraouie et les forces marocaines se poursuivent le long du mur marocain. L'armée de terre marocaine compte 175.000 militaires actifs et 150.000 de réserve. Un nombre important des troupes marocaines sont déployés le long du mur de sable, selon le journal espagnol qui rappelle que le manque de soldats en-

registré dans cette armée a été mis en évidence en 2018, lorsque le Maroc s'est retiré de la coalition arabe, dirigée par l'Arabie saoudite intervenant au Yémen. La décision est motivée par les tensions accrues au Sahara occidental occupé. La même source fait état de l'augmentation des dépenses militaires du Maroc qui ont progressé de 50% ces dix dernières années. Par ailleurs, la justice marocaine a confirmé les peines allant jusqu'à la perpétuité pour les 23 militants sahraouis jugés dans le cadre du procès dit de "Gdim Izik".

19 morts dans de nouveaux raids israéliens en Syrie



Au moins 19 combattants étrangers d'une milice pro-iran ont été tués dans des raids aériens visant leurs positions dans l'extrême est de la Syrie en guerre, a rapporté jeudi une ONG. Les frappes à l'aube contre des positions dans la province de Deir Ezzor, près de la frontière avec l'Irak, auraient été menées par des avions "probablement" israéliens, selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH).

Les combattants tués sont "de nationalité pakistanaise", a précisé le directeur de l'Observatoire, Rami Abdel Rahmane, qui dispose d'un vaste réseau de sources à travers la Syrie en guerre. Il s'agit de la troisième incursion de ce type imputée en moins d'une semaine par l'Observatoire à Israël qui confirme rarement ses frappes menées en Syrie. Les raids ont visé les environs de Boukamal, ville tout près de la frontière avec l'Irak, selon l'Observatoire. Depuis le début du conflit en 2011 en Syrie, Israël a mené des centaines de raids contre les forces armées syriennes mais aussi contre celles de ses alliés, l'Iran et le Hezbollah libanais.

Première liaison commerciale directe entre Dubaï et Israël



Après les premiers vols officiels, la compagnie aérienne à bas prix Flydubai a lancé jeudi la première liaison aérienne directe entre les Emirats arabes unis et Israël, deux mois après la normalisation des relations entre les deux pays sous l'égide des Etats-Unis.

L'avion, parti jeudi matin de l'aéroport international de Dubaï pour se poser quatre heures plus tard à l'aéroport Ben Gurion de Tel-Aviv, sous le regard satisfait du Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, a effectué son vol retour le jour même. "Bienvenue à Dubaï", a salué un responsable de l'immigration à l'aéroport alors que les passagers descendaient de l'avion, certains agitant la main ou faisant le signe de la paix avec leurs doigts. "C'est la réalisation d'un rêve", avait déclaré plus tôt M. Netanyahu à l'arrivée de l'avion à Tel-Aviv, affirmant que les ressortissants israéliens et émiratis allaient pouvoir sous peu voyager d'un pays à l'autre "sans visa".